



Industrie  
Canada

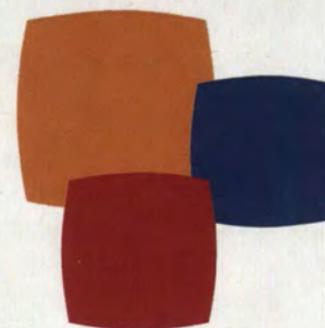
Industry  
Canada

INDUSTRIE CANADA



## Plan ministériel 2015-2016 : Mise à jour en milieu d'exercice

Priorités annuelles et planification des investissements jusqu'en 2019-2020



Industry Canada  
Library - LKC

NOV · 4 2015

Industrie Canada  
Bibliothèque - BCS

Canada

## Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
But.....	1
Contenu du plan.....	1
<b>Contexte d'Industrie Canada .....</b>	<b>2</b>
Environnement opérationnel.....	2
Gouvernance ministérielle .....	2
<b>Objectifs et priorités stratégiques.....</b>	<b>2</b>
Alignement avec les stratégies du gouvernement du Canada .....	3
Un horizon de 5 ans.....	4
Programme de 2015-2016.....	5
<b>RÉSULTAT STRATÉGIQUE 1 : LE MARCHÉ CANADIEN EST EFFICACE ET CONCURRENTIEL.....</b>	<b>7</b>
Objectifs.....	7
Aperçu financier .....	7
Priorités.....	9
Investissements .....	19
Risques organisationnels.....	27
Stratégies des ressources humaines.....	29
<b>RÉSULTAT STRATÉGIQUE 2 : LES PROGRÈS RÉALISÉS DANS LES DOMAINES DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE, DES CONNAISSANCES ET DE L'INNOVATION RENFORCENT L'ÉCONOMIE CANADIENNE .....</b>	<b>31</b>
Objectifs.....	31
Aperçu financier .....	31
Priorités.....	33
Risques organisationnels.....	38
Stratégies en ressources humaines .....	39
<b>RÉSULTAT STRATÉGIQUE 3 : LES ENTREPRISES ET LES COLLECTIVITÉS CANADIENNES SONT COMPÉTITIVES .....</b>	<b>40</b>
Objectifs .....	40
Aperçu financier .....	40
Priorités.....	42
Investissements .....	51
Risques organisationnels.....	53
Stratégies en ressources humaines .....	53

<b>SERVICES INTERNES.....</b>	<b>55</b>
Objectifs.....	55
Priorités.....	56
Investissements.....	57
Risques organisationnels.....	82
Stratégies en ressources humaines.....	85
<b>Annexe 1 : Cadre de gouvernance d'Industrie Canada</b>	
<b>Annexe 2 : Le mécanisme d'évaluations graduelles (Stage-Gate®)</b>	
<b>Annexe 3 : Stratégie de mesure du rendement de la planification des investissements</b>	
<b>Annexe 4 : Profil de l'ensemble des actifs à court terme</b>	
<b>Annexe 5 : Investissements prévus par activité de programme</b>	
<b>Annexe 6 : Plans d'action en matière de risques organisationnels</b>	

## Introduction

### But

Le Plan ministériel d'Industrie Canada est un document exhaustif qui comprend la planification des investissements, la planification des activités ainsi que la gestion des risques et les stratégies de renouvellement des ressources humaines. Le document définit clairement l'orientation du Ministère et ses priorités opérationnelles des cinq prochaines années, il décrit et met en contexte les investissements dans les actifs, les services acquis et les projets qui sont abordables et réalisables. Le Plan ministériel permet ainsi au Ministère de se conformer à la Politique de planification des investissements – Actifs et services acquis et à la Politique sur la gestion des projets du Secrétariat du Conseil du Trésor et aux normes s'y rattachant. Le Plan complète également d'autres documents de planification et rapports ministériels, notamment le Rapport annuel sur les plans et priorités, en démontrant la façon dont les investissements en capital et les investissements opérationnels d'Industrie Canada contribuent à élargir les priorités ministérielles et gouvernementales. L'information qui se trouve dans le présent document est également fondée sur le plan annuel des technologies de l'information (TI) d'Industrie Canada, son Évaluation de la capacité organisationnelle de gestion de projet (ECOGP) et divers systèmes, processus et outils ministériels.

### Contenu du plan

Le Plan ministériel est élaboré chaque année en mettant à profit les renseignements fournis par les chefs sectoriels dans le cadre du processus de planification intégrée et production de rapports du ministère, qui est ensuite examiné et approuvé par les comités de gouvernance constitués de cadres supérieurs, notamment le Comité ministériel de gestion, le Comité des politiques des directeurs généraux, le Comité consultatif de gestion des directeurs généraux, le Conseil des investissements et le Comité de surveillance des investissements.

L'information est présentée selon les trois résultats stratégiques du Ministère, et une quatrième section portant sur les services internes. Pour chacun, le Plan :

- décrit les principaux objectifs,
- fournit un aperçu financier des dépenses et les tendances en matière d'investissement,
- fournit des détails concernant les priorités ministérielles et les jalons clés,
- décrit les investissements prévus, les risques opérationnels et les stratégies en matière de ressources humaines.

Afin d'accroître la responsabilisation, le Plan est formellement surveillé et un compte rendu est présenté deux fois par année. Un rapport en milieu d'exercice permet aux cadres supérieurs de prendre connaissance des progrès et de faire des ajustements, le cas échéant. Un rapport de fin d'exercice fait état du rendement à l'égard des priorités annuelles et des jalons; il fournit aussi un aperçu des orientations futures en cernant les activités qui se poursuivront l'année suivante.

Des détails concernant le Processus de planification intégrée et production de rapports d'Industrie Canada et son Cadre de planification des investissements se trouvent à l'Annexe 1. Des détails concernant la Stratégie de mesure du rendement de la planification des investissements se trouvent à l'Annexe 3.

## Contexte d'Industrie Canada

### Environnement opérationnel

La loi constitutive d'Industrie Canada, la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, définit IC comme le ministère fédéral visant à promouvoir une économie canadienne en croissance, concurrentielle et axée sur le savoir. Le mandat du Ministère consiste à contribuer à rendre l'industrie du pays plus productive et plus concurrentielle dans l'économie mondiale, et à améliorer ainsi le bien-être social et économique des Canadiens.

Pour s'acquitter de son mandat, le ministère entreprend l'élaboration de politiques, effectue recherches et analyses, assure la conformité à la réglementation, met en œuvre des programmes et services internes. Ces activités portent sur une vaste gamme de dossiers liés à l'industrie et à la technologie, aux échanges commerciaux, aux sciences, à la consommation, à la constitution en société sous le régime fédéral, à la concurrence et aux restrictions au commerce, aux poids et mesures, à l'insolvabilité, à la propriété intellectuelle, à l'investissement, à la petite entreprise et au tourisme. Industrie Canada est également le centre d'expertise en politiques microéconomiques du gouvernement du Canada, ce qui en fait un ministère fortement axé sur le savoir et l'information, influençant ainsi la façon dont il évalue ses secteurs à risque et établit ses priorités.

### Gouvernance ministérielle

Le modèle de gouvernance d'Industrie Canada fait en sorte que les cadres supérieurs puissent remplir leurs responsabilités en assurant une gestion saine et stratégique des activités ministérielles. Le Ministère a adopté une approche intégrée de la gouvernance qui consiste à aligner les priorités, les ressources et les activités, et grâce à laquelle les responsabilités et les obligations de rendre compte individuellement et collectivement sont reflétées. Dans un tel modèle, les structures et les processus de la gouvernance ministérielle, y compris les comités ministériels supérieurs et le cycle de Planification intégrée des activités ministérielles, sont les moyens que prennent les cadres supérieurs pour remplir leurs responsabilités à l'égard de l'établissement des priorités, de la gestion des changements et de la prise de décisions stratégiques concernant les investissements et les ressources. Le régime de planification des investissements est également conçu pour assurer une surveillance entière et continue des investissements tout au long de leur cycle de vie. Des détails concernant le Cadre de la gouvernance d'Industrie Canada se trouvent à l'Annexe 1.

### Premier cycle de planification des investissements d'IC

Le plan des investissements de 2012-2013 à 2016-2017 comprenait des dépenses prévues totalisant 236 246 400 \$ qui proviendraient des niveaux de référence d'Industrie Canada. Dans l'ensemble, la priorité absolue a été accordée aux investissements qui offraient la meilleure valeur au Ministère et à la population canadienne en ce qui a trait à leur contribution aux programmes et aux opérations. De plus, toutes les décisions en

#### Vision

- Bâtir un Canada prospère et novateur

#### Mission

- Industrie Canada crée un climat des affaires dynamique qui favorise la concurrence et inspire la confiance des consommateurs. À cet effet, nous encourageons l'innovation, appuyons les entreprises et mettons en place un marché juste et efficace.

#### Mandat

- Industrie Canada a pour mandat de contribuer à rendre l'industrie du pays plus productive et plus concurrentielle dans l'économie mondiale, et d'améliorer ainsi le bien-être social et économique des Canadiens.

matière d'investissements ont été prises conformément aux responsabilités, aux structures et aux processus qui gouvernent la planification et la surveillance des investissements tout au long de leur cycle de vie. Les dépenses prévues pour les principaux services acquis (dont le montant est supérieur à 500 000 \$) représentaient 60 % de la totalité des dépenses prévues, tandis que les projets représentaient 28 %, et les actifs (dont le montant est supérieur à 500 000 \$), 12 %.

Les investissements apparaissant dans le plan de 2012-2013 à 2016-2017 visaient à s'assurer que le personnel disposait de l'équipement requis pour respecter les nouvelles exigences législatives, les responsabilités du programme et les priorités du gouvernement; à maintenir et à améliorer l'efficacité, le rendement et la gestion des programmes et services; et à veiller à ce que les immobilisations et l'infrastructure d'Industrie Canada continuent d'aller de pair avec l'orientation du gouvernement.

Durant la période de 2012-2013 à 2014-2015, les dépenses consacrées aux principaux services acquis ont permis d'offrir des fonctions de base et ont appuyé les exigences opérationnelles et de programme du Ministère. Parmi les principaux actifs acquis, il y avait des véhicules, de la machinerie et de l'équipement à l'appui des opérations du Centre de recherches sur les communications, du Programme de gestion du spectre et de Mesures Canada. Cinq grands projets d'une valeur supérieure à 1 million de dollars ont été achevés : l'habilitation de la TI de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, une mise à niveau du système de gestion des ressources humaines du Ministère, une mise à niveau du Système intégré de gestion financière, la création d'une structure ministérielle de classification en fonction du travail, et la création d'un service électronique pilote pour le portail réservé aux entreprises. En outre, 14 projets d'une valeur inférieure à 1 million de dollars ont aussi été achevés, permettant aux secteurs de programmes de bénéficier d'une fonctionnalité de TI accrue à l'appui de leurs opérations, et assurant la prestation de programmes et de services.

Conformément à la Stratégie de mesure du rendement pour le plan des investissements de 2012-2013 à 2016-2017 d'Industrie Canada, on a utilisé des données sur le rendement pour déterminer dans quelle mesure le plan était un outil de gestion stratégique efficace, en comparant les progrès réalisés aux résultats attendus. La surveillance et l'évaluation ont permis de confirmer que les investissements d'Industrie Canada appuyaient sa capacité à assurer la prestation de ses programmes et services. Tous les projets et principales acquisitions ont démontré des liens clairs avec l'AAP et le profil de risque du Ministère. La fréquence des courriels d'information, des réunions avec le Groupe de travail de la planification intégrée et le Réseau des gestionnaires de projet, ainsi que des présentations aux comités supérieurs concernant les politiques de gestion de projet et de planification des investissements était adéquate et permettait de maintenir des connaissances et une sensibilisation à l'égard des rôles, responsabilités et exigences connexes.

Au cours du premier cycle de planification des investissements du Ministère, des évaluations des pratiques réalisées régulièrement ont souligné l'importance de veiller à un alignement solide de la structure de gouvernance et du processus de planification intégrée, afin de s'assurer que les décisions en matière d'investissements vont de pair avec les priorités établies, en plus d'assurer une surveillance, une rectification du tir et une production de rapports efficaces en matière de rendement.

## **Objectifs et priorités stratégiques de 2015-2016 à 2019-2020**

### **Alignement avec les stratégies du gouvernement du Canada**

Les objectifs et les priorités stratégiques d'Industrie Canada de 2015-2016 à 2019-2020 sont alignés avec les stratégies du gouvernement du Canada, notamment la stratégie *Aller de l'avant dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation, Canada numérique 150* et la *Stratégie fédérale en matière de tourisme du Canada*. Le Plan s'aligne également avec les objectifs d'Objectif 2020.

## Un horizon de 5 ans

Les investissements importants<sup>1</sup> prévus pour la période de 2015-2016 à 2019-2020 représentent un total de 384,6 millions de dollars, tirés des niveaux de référence d'Industrie Canada. Cette somme est répartie comme suit : 108,6 millions en 2015-2016, 81,9 millions en 2016-2017, 73,1 millions en 2017-2018, 63,2 millions en 2018-2019 et 58,0 millions en 2019-2020<sup>2</sup> (voir les tables ci-dessous). Les dépenses associées aux principaux services acquis (>500 000 dollars) devraient représenter 69 %<sup>3</sup> du total des dépenses prévues pour les investissements, alors que celles consacrées aux projets devraient représenter 26 % et celles consacrées aux actifs (>500 000 dollars) devraient représenter 6 %. Un profil de la base des actifs actuels d'Industrie Canada se trouve à l'Annexe 4.

### Sommaire des dépenses totales en immobilisations, services et projets<sup>4</sup>

	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	TOTAL
Immobilisations	3 861 966 \$	4 191 966 \$	4 736 966 \$	4 361 966 \$	4 416 966 \$	21 569 830 \$
Services	52 640 767 \$	52 312 129 \$	53 225 961 \$	52 791 067 \$	53 544 963 \$	264 514 887 \$
Projets	52 082 400 \$	25 348 269 \$	15 138 854 \$	6 007 100 \$	-	98 576 623 \$
<b>TOTAL</b>	<b>108 585 133 \$</b>	<b>81 852 364 \$</b>	<b>73 101 781 \$</b>	<b>63 160 133 \$</b>	<b>57 961 929 \$</b>	<b>384 661 339 \$</b>

### Sommaire des dépenses totales en immobilisations, services et projets par résultat stratégique<sup>5</sup>

	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	TOTAL
Le marché canadien est efficace et concurrentiel	86 330 193 \$	69 081 541 \$	65 125 400 \$	59 718 860 \$	55 058 041 \$	335 314 034 \$
Les entreprises et les collectivités canadiennes sont concurrentielles	1 800 721 \$	592 040 \$	415 000 \$	415 000 \$	415 000 \$	3 637 761 \$
Support au ministère (Services internes)	20 454 219 \$	12 178 783 \$	7 561 381 \$	3 026 273 \$	2 488 888 \$	45 709 544 \$
<b>TOTAL</b>	<b>108 585 133 \$</b>	<b>81 852 364 \$</b>	<b>73 101 781 \$</b>	<b>63 160 133 \$</b>	<b>57 961 929 \$</b>	<b>384 661 339 \$</b>

<sup>1</sup> Tel que précisé dans la *Politique de planification des investissements - Actifs et services acquis* du SCT, un investissement est l'«utilisation de ressources dans l'attente de recevoir des bénéfices dans le future, tel qu'une augmentation de rendement, de revenus ou d'actifs ou l'acquisition de connaissances ou d'aptitudes». Les investissements importants comprennent les services et les actifs acquis de plus de 500 000 \$ et les projets de plus de 250 000 \$.

<sup>2</sup> Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

<sup>3</sup> Ce chiffre comprend les principaux items de recouvrement interne des coûts (c.-à-d. au-dessus de 500 000 dollars sur 5 ans) qui sont recouverts à un taux de 100 % par un autre secteur d'Industrie Canada.

<sup>4</sup> Le sommaire des investissements présenté dans le tableau ne reflète pas le total des dépenses prévues d'Industrie Canada. Pour l'information sur le total des dépenses prévues, consultez la section Aperçu financier sous chaque résultat stratégique.

<sup>5</sup> Le sommaire des investissements présenté dans le tableau ne reflète pas le total des dépenses prévues d'Industrie Canada. Aucun investissement important n'est prévu sous le résultat stratégique « Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne » puisque la plupart de dépenses prend la forme de subventions et de contributions (S et C) aux institutions et aux secteurs industriels clés. Pour l'information sur le total des dépenses prévues, consultez la section Aperçu financier sous chaque résultat stratégique.

## Programme de 2015-2016

Les priorités ministérielles de 2015-2016 ont été établies en se fondant sur les décisions et les priorités du gouvernement qui sont reflétées dans le Rapport sur les plans et priorités 2015-2016, et informées par des discussions des cadres supérieurs à l'automne 2014. Il s'agit entre autres de la mise aux enchères sur la bande 2500 MHz pour répondre à la demande grandissante de nouvelles technologies et de nouveaux services sans fil, de la mise en œuvre de la Stratégie dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation, de l'optimisation des retombées industrielles découlant de l'approvisionnement fédéral et des approvisionnements majeurs de la Garde côtière, et de l'aide en vue d'attirer et de maintenir la recherche dans les entreprises et la fabrication au Canada.

Dans le cadre de l'approche proactive du ministère pour limiter les risques potentiels, des domaines d'intérêt ont été identifiés et évalués au cours du processus de planification intégrée. Des plans d'action ont également été élaborés pour limiter et atténuer les risques dans les domaines liés examen des investissements, à la réalisation de programmes ainsi qu'à diverses compétences et problèmes de capacité interne liés aux initiatives de planification et de transformation à moyen et à long terme.

Du côté de la gestion, les plans et les priorités d'Industrie Canada demeurent ancrés dans les pratiques de saine gestion, qui visent à améliorer l'efficacité et l'efficience de la réalisation des programmes et des opérations.

Plus précisément, en 2015-2016, le Ministère se concentrera sur les initiatives de gestion qui favoriseront un environnement d'innovation et de collaboration, conformément aux buts d'Objectif 2020. Il s'agit entre autres du recrutement, de l'apprentissage et du perfectionnement, du renforcement de l'utilisation des deux langues officielles, de l'amélioration des communications internes et de la mise en œuvre de technologies habilitantes afin d'appuyer davantage la mobilité et l'accès à distance. Ensemble, ces initiatives aideront les employés à collaborer et à demeurer impliqués et engagés quant à la réalisation des objectifs du ministère.

## Les priorités d'Industrie Canada en 2015-16

### Le marché canadien est efficace et concurrentiel

- Mise aux enchères du spectre disponible sur la bande de 2500 MHz, afin de soutenir la demande accrue en matière de nouvelles technologies et de nouveaux services sans fil.
- Collaboration avec les homologues du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux afin de réduire ou d'éliminer les obstacles à la libre circulation des personnes, des biens, des services et des investissements au Canada, et d'établir un marché intérieur ouvert, efficace et stable.
- Élargissement des occasions, pour les entreprises canadiennes, de prospérer sur des marchés ouverts concurrentiels grâce à un cadre réglementaire efficace et à une solide infrastructure numérique.
- Exécution des engagements pris envers les consommateurs dans le budget 2014 relativement à l'écart de prix entre le Canada et les États-Unis et lancement de la campagne de sensibilisation des consommateurs aux produits fabriqués au Canada.
- Miser sur les outils de sensibilisation afin d'appuyer les entreprises canadiennes et sur l'harmonisation des lois canadiennes sur la propriété intellectuelle avec les pratiques administratives internationales.
- Mise en œuvre de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne.

### Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne

- Mise en œuvre de la Stratégie des sciences, de la technologie et de l'innovation.
- Encouragement du soutien de l'innovation au sein des entreprises en mettant en œuvre des mesures budgétaires.

### Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives

- Élargissement et amélioration de l'accès aux services à large bande dans les communautés rurales et du Nord dans le cadre du programme « Un Canada branché ».
- Adoption d'une approche pangouvernementale afin de soutenir les efforts des industries canadiennes en vue d'attirer et de conserver les mandats de recherche et de fabrication des entreprises, et augmentation de la participation aux chaînes de valeur mondiales.
- Maximisation des retombées industrielles découlant de certains achats de matériel militaire et achats importants de la Garde côtière canadienne.
- Collaboration avec des partenaires provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec d'autres ministères fédéraux pour étendre le service PerLE à l'ensemble du Canada grâce à la participation d'autres municipalités.
- Exploration de l'utilisation potentielle des mégadonnées par le ministère.

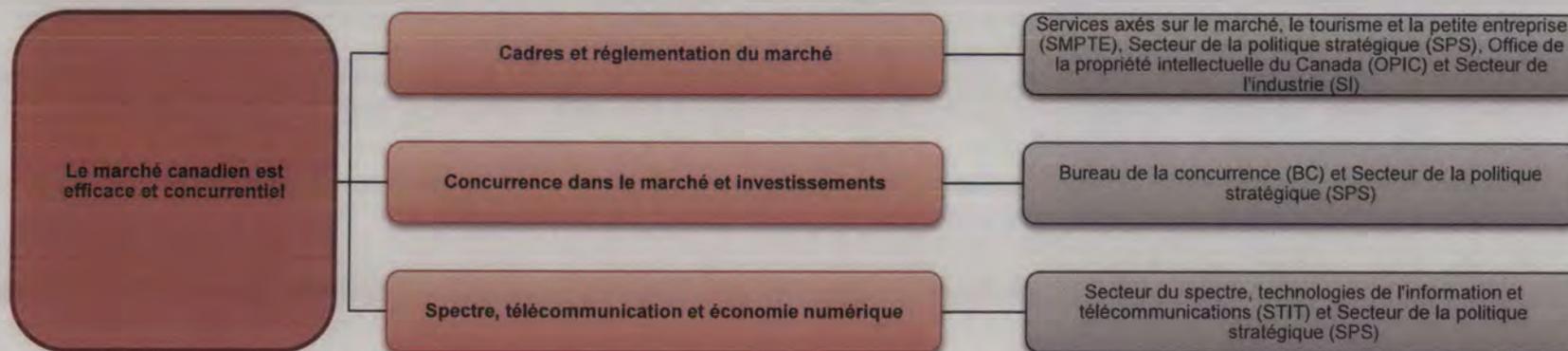
### Gestion

- Changement de culture au sein d'Industrie Canada conformément aux buts d'Objectif 2020 grâce à des initiatives de gestion qui favorisent un environnement d'innovation et de collaboration, de même qu'une exécution plus efficace et productive des programmes et activités.

De plus, la Stratégie de ressourcement appuie la réalisation des priorités d'affaires d'IC. Les priorités de ressourcement pour 2015-2016 sont les suivantes:

- Optimiser l'usage stratégique du programme de recrutement postsecondaire de la Commission de la fonction publique (CFP) pour doter des postes de niveau d'entrée EC, CO, PM et autres lorsqu'applicable;
- Optimiser l'usage des bassins de la CFP pour doter les postes AS-01 et CR-04;
- Maximiser l'utilisation des processus de dotation collectifs et de bassins à IC; et
- utiliser plus efficacement les programmes d'embauche étudiants (PFETÉ et COOP) et le mécanisme d'intégration des étudiants.

## RÉSULTAT STRATÉGIQUE 1 : LE MARCHÉ CANADIEN EST EFFICACE ET CONCURRENTIEL



### Objectifs

Les objectifs ministériels courants à l'appui du résultat stratégique « Le marché canadien est efficace et concurrentiel » incluent :

- Surveiller et réglementer plusieurs cadres du marché canadien et en assurer l'efficacité, notamment ceux pour le spectre et les télécommunications, les coopératives, l'insolvabilité, les investissements directs étrangers, la concurrence, la constitution en société sous le régime fédéral, la propriété intellectuelle et la mesure commerciale.
- Collaborer avec les homologues du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'élaboration et à la conclusion d'accords commerciaux internes et internationaux.
- Offrir aux consommateurs des outils leur permettant de prendre des décisions éclairées et tenir compte des intérêts des consommateurs au moment d'élaborer des politiques.
- Accroître la conformité à la *Loi sur la concurrence* et aux lois sur l'étiquetage grâce à une application solide et efficace des lois sur la concurrence, ainsi qu'à des activités de promotion de la concurrence.
- Réaliser des activités de développement de la recherche et du génie qui aident le Ministère à élaborer des politiques, des règlements et des programmes de télécommunications, tout en appuyant les exigences opérationnelles essentielles du gouvernement axées sur le spectre radioélectrique.

### Aperçu financier

#### Ressources financières et tendances des dépenses

Des cadres et règlements efficaces sont essentiels pour s'assurer que les consommateurs et les entreprises ont confiance au marché canadien. Ces cadres et règlements donnent aux entreprises canadiennes des occasions d'innover et de réussir dans les conditions actuelles du marché. Le tableau suivant présente les niveaux de référence de 2015-2016 approuvés du Ministère au chapitre du résultat stratégique « Le marché canadien est efficace et concurrentiel ».

Poste	Dépenses prévues <sup>6</sup>	Autorisations disponibles à la période 5 <sup>7</sup>		Ressources humaines (ETP)
	2015-2016 (en milliers)	2015-2016 (en milliers)	% dépensé	2015-2016 Réel
Fonctionnement	191 005	357 694	33%	2 833
Immobilisations	14 873	19 426	36%	18
Subventions et contributions	7 133	7 133	68%	
<b>TOTAL</b>	<b>213 011</b>	<b>384 253</b>	<b>35%</b>	<b>2,851</b>

À la période 5, 35 % des fonds disponibles avaient été utilisés. Ce pourcentage est conforme à nos attentes parce que la majeure partie des fonds de ce résultat stratégique sert à payer les salaires et la plupart des engagements non salariaux sont habituellement versés à la seconde moitié de l'exercice financier.

Les autorisations actuelles concernant les dépenses en fonctionnement et les dépenses en capital sont supérieures aux dépenses prévues pour les raisons suivantes :

- l'inclusion des autorisations inutilisées de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) dans les autorisations actuelles de dépenses en fonctionnement;
- les fonds additionnels reçus du report sur les exercices ultérieurs du budget du Ministère en vue de divers investissements dont la modernisation des applications du spectre, les projets de l'infrastructure fédérale, la santé et la sécurité, ainsi que l'équipement.

<sup>6</sup> Comme l'indique le Rapport sur les plans et les priorités de 2015-2016 (RPP), les dépenses prévues reflètent les fonds ayant déjà atteint les niveaux de référence du Ministère, ainsi que les fonds autorisés jusqu'au 1er février 2015. Les dépenses prévues n'ont pas été rajustées pour inclure les renseignements contenus dans le budget de 2015, car ces dépenses étaient inconnues au moment de la préparation du RPP de 2015-2016.

<sup>7</sup> L'autorisation inutilisée par l'OPIC de 172 millions de dollars est inclus dans le montant de l'autorisation actuelle afin d'effectuer la comparaison avec les autres documents financiers publiés tels que les Comptes publics et le Rapport ministériel sur le rendement. L'autorisation inutilisée représente l'accumulation des autorisations budgétaires annuelles depuis la création du fonds renouvelable l'OPIC en 1994. Les dépenses prévues présentées dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2015-2016 n'incluent pas le surplus. Le pourcentage des dépenses indiqué dans le tableau ci-dessus a donc été calculé en excluant l'autorisation inutilisée de l'OPIC.

### Investissements prévus dans les projets et les acquisitions importantes d'immobilisation et de services

Poste	2015-2016 (en milliers de dollars)	2016-2017 (en milliers de dollars)	2017-2018 (en milliers de dollars)	2018-2019 (en milliers de dollars)	2019-2020 (en milliers de dollars)	TOTAL
Immobilisations	2 485	3 585	4 130	3 755	3 810	17 765
Services	49 682	49 945	50 988	50 524	51 248	252 386
Projets <sup>8</sup>	34 164	15 552	10 008	5 440		65 163
TOTAL <sup>9</sup>	86 330	69 082	65 125	59 719	55 058	335 314

### Priorités

Les priorités de 2015-2016 décrites dans le tableau suivant visent à s'assurer que les entreprises canadiennes puissent répondre aux demandes du marché moderne et que les Canadiens soient branchés à l'économie numérique, qu'ils y soient protégés et qu'ils en tirent profit. L'objectif est de susciter la confiance des consommateurs et des investisseurs, et d'aider à stimuler la croissance économique.

<sup>8</sup> L'information présentée couvre les coûts de projet pour les cinq prochaines années (2015-2016 à 2019-20), ce qui ne représente pas nécessairement le coût total du projet puisque des dépenses additionnelles peuvent avoir été effectuées avant 2015-2016.

<sup>9</sup> Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Priorités ministérielles de 2015-2016	Jalons clés	Liens <sup>10</sup>			État <sup>11</sup>		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
Mise aux enchères du spectre disponible sur la bande de 2500 MHz, afin de soutenir la demande accrue en matière de nouvelles technologies et de nouveaux services sans fil.	La mise aux enchères du spectre disponible sur la bande de 2500 MHz a commencé le 14 avril et s'est terminée le 5 mai. La liste des gagnants provisoires a été publiée dans le site Internet d'IC le 12 mai. Les paiements définitifs ont été reçus le 24 juin et les licences de spectre ont été délivrées peu de temps après. On peut consulter les <a href="#">résultats définitifs</a> en ligne.	▲	▲		○	☑	
Collaboration avec les homologues du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux afin de réduire ou d'éliminer les obstacles à la libre circulation des personnes, des biens, des services et	Faire progresser les négociations avec les provinces et les territoires dans le but de renouveler intégralement l'Accord sur le commerce intérieur du Canada. <ul style="list-style-type: none"> <li>Des discussions constructives sont en cours avec les provinces et les territoires dans le but de conclure les négociations en 2016, à condition que la mobilisation de tous les gouvernements soit soutenue.</li> </ul>				○	○	➡

<sup>10</sup> Légende des liens :



Un investissement, un risque opérationnel ou une stratégie en matière de ressources humaines est rattaché au jalon clé, et des détails se trouvent dans les sections subséquentes.

<sup>11</sup> Légende de l'état :



En voie de réussite / se déroule comme prévu



Certain retard / dépassements de coûts / autres difficultés



Retard important / dépassements de coûts / autres difficultés



Réalisé



En voie de réussite / se déroule comme prévu, et sera suivi dans le Plan ministériel de 2016-2017



Certains retards / dépassements de coûts / autres difficultés, et sera suivi dans le Plan ministériel de 2016-2017



Retard important / dépassements de coûts / autres difficultés, et sera suivi dans le Plan ministériel de 2016-2017

Priorités ministérielles de 2015-2016	Jalons clés	Liens <sup>10</sup>			État <sup>11</sup>		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
des investissements au Canada, et d'établir un marché intérieur ouvert, efficace et stable.							
Élargissement des occasions, pour les entreprises canadiennes, de prospérer sur des marchés ouverts concurrentiels grâce à un cadre réglementaire efficace et à une solide infrastructure numérique.	<p>Faire valoir et protéger les intérêts et les priorités des télécommunications ainsi que de la technologie de l'information et des communications(TIC) canadiennes à l'occasion de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2015 (WRC-15) de l'Union internationale des télécommunications (UIT), prévue du 2 au 27 novembre 2015.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le ministre a approuvé la participation de la délégation canadienne à la WRC-15 le 31 juillet 2015.</li> <li>Le Canada a été l'hôte d'une réunion du Comité consultatif permanent II (PCC.II) de la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL) à Ottawa, du 17 au 21 août 2015.</li> <li>Les travaux d'élaboration de la stratégie en vue de la WRC-15 se poursuivent et ils devraient être terminés d'ici octobre 2015.</li> </ul>		▲		○	○	☑
	<p>Mettre en œuvre Canada numérique150. Les jalons clés de 2015-2016 comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Modification de la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques</i> (LPRPDE) au moyen de la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels numériques</i> (Projet de loi S-4) dans le but de moderniser le régime de protection des renseignements personnels et de mieux</li> </ul>				○	○	➡

Priorités ministérielles de 2015-2016	Jalons clés	Liens <sup>10</sup>			État <sup>11</sup>		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
	<p>protéger la vie privée des consommateurs et de susciter la confiance dans le commerce électronique. Le projet de loi est entré en vigueur et a reçu la sanction royale le 18 juin 2015.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien et évaluation, en continu, des documents d'information pour s'assurer de leur pertinence et de leur actualité pour les entreprises.</li> <li>• Surveillance et évaluation de la sensibilisation des entreprises et des consommateurs à la Loi canadienne anti-pourriel et sa mise en œuvre par les organismes d'application de la loi.</li> <li>• Publication des Lignes directrices concernant la production de rapports sur les mesures de transparence le 30 juin 2015.</li> <li>• Publication de <a href="#">Canada numérique 150 2.0</a> le 15 juillet 2015 dans les médias sociaux (p. ex., Twitter, LinkedIn, page Facebook d'IC). Nouvelles initiatives : financement accru du Programme des ordinateurs pour les écoles, du mentorat pour les jeunes entrepreneurs, des investissements dans l'innovation, la recherche-développement, et le renforcement des réseaux canadiens.</li> <li>• Élaboration d'un programme de recherche axé sur la propriété intellectuelle, les détaillants canadiens, les incubateurs et les accélérateurs, la modification des comportements des consommateurs et le rôle du gouvernement.</li> </ul>						

Priorités ministérielles de 2015-2016	Jalons clés	Liens <sup>10</sup>			État <sup>11</sup>		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
	Analyser, de façon continue, l'infrastructure des communications du Canada en vertu de Canada numérique 150.				○	○	➡
	Analyser, de façon continue, la structure de l'industrie canadienne du sans-fil, notamment l'intensité concurrentielle et l'investissement, et cerner les répercussions potentielles des possibilités d'action.				○	○	➡
	Revoir continuellement les lois afin de renforcer la capacité du Bureau de la concurrence de décourager plus efficacement les comportements anticoncurrentiels et de promouvoir la concurrence au profit de la population canadienne. <ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'un groupe de travail interne au Bureau pour examiner s'il faut modifier les dispositions sur les pratiques restrictives du commerce de la <i>Loi sur la concurrence</i>. Le groupe de travail a l'intention de produire son rapport final et ses recommandations à la haute direction à l'automne 2015.</li> </ul>				○	○	○
	Faire valoir la concurrence à l'égard des secteurs réglementés par des interventions réglementaires, des études de marché et d'autres initiatives de promotion : <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Bureau a fait des présentations lors des consultations menées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes au sujet des entreprises de vidéo sur demande et l'élaboration d'un code de conduite général des diffuseurs canadiens. Une présentation a aussi été faite à Finances Canada sur la supervision des systèmes de paiement</li> </ul>				○	○	○

Priorités ministérielles de 2015-2016	Jalons clés	Liens <sup>10</sup>			État <sup>11</sup>			
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice	
	nationaux. Un organisme de réglementation provincial a aussi obtenu des conseils sur la mise en œuvre de politiques proconcurrentielles dans un secteur provincial réglementé, de même qu'à un organisme fédéral réglementé qui préconisait d'insister davantage sur l'influence concurrentielle des règles fédérales dans un secteur réglementé.							
Exécution des engagements pris envers les consommateurs dans le budget 2014 relativement à l'écart de prix entre le Canada et les États-Unis et lancement de la campagne de sensibilisation des consommateurs aux produits fabriqués au Canada.	Par suite du déclenchement des élections fédérales, la <i>Loi sur la transparence en matière de prix</i> est morte au feuilleton. Les activités prévues en 2015-2016 concernant cette loi ont été annulées.			▲	○	◎	◎	
	L'initiative Fabriqué au Canada est actuellement suspendue <sup>12</sup> . Industrie Canada est toutefois disposé à aider un comité directeur à mener des consultations pancanadiennes sur la viabilité d'un programme Fabriqué au Canada, si le gouvernement souhaite redonner la priorité à cette initiative dans le futur.					○	◎	◎
Miser sur les outils de sensibilisation afin d'appuyer les entreprises canadiennes et sur l'harmonisation des lois canadiennes sur	Moderniser le cadre canadien de la propriété intellectuelle (PI) en réduisant le fardeau administratif : <ul style="list-style-type: none"> <li>Achèvement de l'examen des réponses reçues dans le cadre des consultations sur le rapport intitulé Modernisation de la communauté de la PI. Les préparatifs sont en cours pour des consultations</li> </ul>	▲				○	○	○

<sup>12</sup> Les dépenses prévues, liées à ce jalon, se retrouvent sous le résultat stratégique 3 « Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives ».

Priorités ministérielles de 2015-2016	Jalons clés	Liens <sup>10</sup>			État <sup>11</sup>		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
la propriété intellectuelle avec les pratiques administratives internationales.	<p>sur un code d'éthique et un mécanisme de supervision à l'intention des agents de la PI.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les travaux visant à améliorer l'harmonisation par des initiatives internationales et régionales de collaboration se poursuivent avec la participation des comités de l'OMPI, la participation à des réunions du Groupe d'experts de la propriété intellectuelle de l'APEC (août 2015) et les assemblées générales de l'OMPI (octobre 2015) qui comprendront des rencontres bilatérales et multilatérales avec d'autres chefs d'offices de la PI.</li> <li>La mise en œuvre de plans d'amélioration du rendement (PAR) se poursuit pour chaque gamme de produit. Les délais généraux d'exécution relativement à l'octroi de droits de PI et les niveaux d'inventaire diminuent. Des retards sont prévus à la Direction générale des marques de commerce (DGMC) parce que la cible du PAR a été fixée à partir de l'hypothèse de l'application de la nouvelle loi (C-31) en juin 2015. Même si la DGMC souhaite toujours atteindre cette cible, il lui faut plus de temps pour évaluer les avantages de l'exercice LEAN et des différents nouveaux outils conçus pour améliorer le rendement de chaque examinateur.</li> </ul>				○	○	○
	Moderniser le cadre canadien de la propriété intellectuelle (PI) pour qu'il s'harmonise mieux avec les pratiques internationales :	▲				○	◎

Priorités ministérielles de 2015-2016	Jalons clés	Liens <sup>10</sup>			État <sup>11</sup>		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
	<ul style="list-style-type: none"> <li>La mise en œuvre des traités en matière de PI et la publication dans la Gazette 1 ont été retardées pour diverses raisons, dont le processus de la Loi sur les frais d'utilisation (LFU) et les travaux additionnels occasionnés par la rédaction des projets d'instructions réglementaires et d'exigences d'affaires détaillées. À cause de ces facteurs, l'échéancier de mise en œuvre a été décalé à 2017 pour les brevets et à 2018 pour les marques de commerce et les dessins industriels.</li> <li>Le processus de la LFU, en ce qui concerne les brevets et les marques de commerce, a été retardé de plusieurs mois, mais il est anticipé pour mars 2016.</li> <li>Plusieurs consultations des intervenants concernant le projet de règlement sur les dessins industriels, les marques de commerce et les brevets ont eu lieu après la sanction royale en 2014 et devraient reprendre après les élections jusqu'à la fin de l'exercice financier.</li> </ul>						
	<p>Mettre au point de nouveaux services aux entreprises et multiplier les activités de relations externes afin d'accroître la sensibilisation à l'importance de la PI pour assurer le succès des entreprises.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La création et la mise à l'essai des nouveaux services aux entreprises sont en cours. La première offre sur le marché est prévue aux T3/T4.</li> <li>Préparation d'une proposition d'une</li> </ul>			▲	○	◎	○

Priorités ministérielles de 2015-2016	Jalons clés	Liens <sup>10</sup>			État <sup>11</sup>		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
	<p>campagne nationale de sensibilisation et d'éducation visant à mieux faire connaître aux entreprises et à d'autres intervenants clés à l'importance de la PI et l'offre d'aide gouvernementale. La première phase de la campagne est en cours de mise en œuvre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La dotation des postes d'agents régionaux de développement d'entreprises est en cours. De nouveaux partenariats et de nouvelles activités de sensibilisation sont en cours pour répondre aux besoins des PME.</li> </ul>				○	○	○
	<p>Travailler avec Patrimoine Canada pour mener de la recherche et des analyses en vue de la révision du droit d'auteur en 2017.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Une proposition de recherche au Conseil des académies canadiennes (CAC) est en cours actuellement. Elle portera sur les usages en ligne non autorisés de contenu visé par des droits d'auteur (ULCDA). La proposition devrait être soumise au printemps 2016. Si elle est acceptée, le CAC mènerait une recherche sur les facteurs déterminants, l'ampleur et les effets de l'ULCDA pour appuyer une politique sur les droits d'auteur améliorée dans l'économie numérique.</li> <li>IC coparraine une étude qui devrait être achevée en mars 2016 et qui évalue sur le plan quantitatif les processus à la Commission du droit d'auteur et les compare à ceux d'autres organismes de réglementation semblables. Une amélioration de l'efficacité de ces processus renforcerait le cadre du</li> </ul>				○	○	➡

Priorités ministérielles de 2015-2016	Jalons clés	Liens <sup>10</sup>			État <sup>11</sup>		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
	<p>marché pour les entreprises dans l'économie numérique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>IC a conclu un partenariat avec la faculté de droit de l'Université McGill dans le cadre duquel des étudiants mèneront des recherches supervisées sur des sujets stratégiques pertinents dans la révision du droit d'auteur en 2017. Les rapports de recherche seront présentés à Ottawa en décembre 2015.</li> </ul>						
Mise en œuvre de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne.	<p>La mise en œuvre de l'AECG étant en suspens, l'engagement d'élever le seuil de l'examen de l'avantage net en vertu de la <i>Loi sur Investissement Canada</i> (LIC) à 1,5 milliard de dollars ne se concrétisera probablement pas avant la fin de 2016-2017.</p>				○	○	➡
	<p>Promouvoir et contribuer au travail entourant les dispositions relatives à la propriété intellectuelle de l'Accord, y compris celles qui ont trait aux brevets pharmaceutiques et aux indications géographiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'ébauche d'une mesure législative visant la mise en œuvre des obligations de l'AECG est commencée.</li> <li>Tenue d'une consultation initiale des intervenants.</li> </ul>				○	○	➡
	<p>Répondre à toutes les demandes de certification du contenu des navires canadiens et de l'Union européenne lorsque les modifications de la disposition relative aux usines flottantes de l'AECG dans la <i>Loi sur le cabotage</i> seront en vigueur. En attendant la mise en œuvre de l'AECG, la</p>				○	○	➡

Priorités ministérielles de 2015-2016	Jalons clés	Liens <sup>10</sup>			État <sup>11</sup>		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
	date de début pourrait être ultérieure à 2015-2016.						

## Investissements

Le tableau suivant présente un aperçu des investissements importants prévus dans les projets, les actifs et les services. De l'information détaillée concernant les divers éléments se trouve à l'Annexe 5. Les coûts prévus peuvent avoir changés depuis l'exercice financier précédent en raison des changements apportés aux besoins opérationnels, et au fur et à mesure que les plans du projet se réalisent en passant par le Mécanisme des évaluations graduelles de la gestion de projet à Industrie Canada (Stage-Gate) (se reporter à l'Annexe 2). Le cas échéant, les notes en bas de page sont fournies pour expliquer les changements plus importants.

### Investissements importants par catégorie

#### Immobilisations > 500 000 \$

Description	Secteur responsable	Coût prévu de 2015-16	Coût total prévu (5 ans)	Durée (d'un exercice à un autre)
Renouvellement du logiciel de recherche du Centre de recherches sur les communications (CRC)	STIT	600 000 \$	3 000 000 \$	2015-2016 à 2019-2020
Achat et remplacement de véhicules				
Mesures Canada	SMTPE	400 000 \$	1 480 000 \$	2015-2016 à 2019-2020
Centre de recherches sur les communications	STIT	100 000 \$	1 470 000 \$	2015-2016 à 2019-2020
Programme de gestion du spectre	STIT	150 000 \$	600 000 \$	2015-2016 à 2019-2020
Machines et matériel				
Mesures Canada	SMTPE	200 000 \$	1 675 000 \$	2015-2016 à 2019-2020
Centre de recherches sur les communications	STIT	585 000 \$	4 750 000 \$	2015-2016 à 2019-2020
Programme de gestion du spectre	STIT	450 000 \$	5 090 000 \$	2015-2016 à 2019-2020

#### Services > 500 000 \$

Description	Secteur responsable	Coût prévu de 2015-16	Coût total prévu (5 ans)	Durée (d'un exercice à un autre)
Élaboration de l'indice des obstacles au commerce intérieur	SPS	466 500 \$	898 224 \$	2014-2015 à 2016-2017
Services du Service des poursuites pénales du Canada (SPPC), offerts au Bureau du surintendant des faillites	SMTPE	1 200 000 \$	6 290 000 \$	2015-2016 à 2019-2020
Services juridiques du ministère de la Justice, offerts au	SMTPE	710 000 \$	3 813 000 \$	2015-2016 à 2019-2020

Description	Secteur responsable	Coût prévu de 2015-16	Coût total prévu (5 ans)	Durée (d'un exercice à un autre)
Bureau du surintendant des faillites				
Plan de maintenance des logiciels du BPI destiné à Corporations Canada <sup>13</sup>	SMTPE	1 600 000 \$	8 000 000 \$	2015-2016 à 2019-2020
Plan de maintenance des logiciels du BPI destiné à NUANS	SMTPE	270 000 \$	1 350 000 \$	2015-2016 à 2019-2020
Services du BPI offerts à Corporations Canada et au programme NUANS	SMTPE	CC: 605 000 \$ NUANS: 220 000 \$	CC: 3 025 000 \$ NUANS: 1 100 000 \$	2015-2016 à 2019-2020
Services de Services partagés Canada offerts à Corporations Canada	SMTPE	436 000 \$	2 180 000 \$	2015-2016 à 2019-2020
Services de ressources humaines offerts à Corporations Canada	SMTPE	175 000 \$	875 000 \$	2015-2016 à 2019-2020
Services d'hébergement d'ordinateur central offerts par Services partagés Canada	OPIC	5 230 625 \$	25 311 486 \$	2015-2016 à 2019-2020
Services du BPI	OPIC	15 684 681 \$	80 811 663 \$	2015-2016 à 2019-2020
Coût d'exploitation de Services partagés Canada	OPIC	5 482 450 \$	28 247 045 \$	2015-2016 à 2019-2020
Modernisation des TI	OPIC	1 245 000 \$	6 767 000 \$	2015-2016 à 2019-2020
Services postaux	OPIC	1 055 005 \$	5 435 667 \$	2015-2016 à 2019-2020
Services de soutien du SIFM	OPIC	300 000 \$	1 545 680 \$	2015-2016 à 2019-2020
Services de ressources humaines	OPIC	2 015 584 \$	10 384 828 \$	2015-2016 à 2019-2020
Accords d'occupation	OPIC	7 487 597 \$	38 448 790 \$	2015-2016 à 2019-2020
Services bancaires	OPIC	780 000 \$	4 018 768 \$	2015-2016 à 2019-2020
Services de traduction	OPIC	2 078 798 \$	10 393 990 \$	2015-2016 à 2019-2020
Services juridiques	OPIC	1 154 628 \$	5 948 952 \$	2015-2016 à 2019-2020
Services de politique stratégique	OPIC	460 000 \$	2 370 043 \$	2015-2016 à 2019-2020
Services de mise aux enchères du spectre des bandes de 700 et de 2500 MHz	STIT	304 691 \$	2 561 347 \$	2010-2011 à 2015-2016
Services de mise aux enchères du spectre de la bande de 600 MHz	STIT	300 000 \$	1 875 000 \$	2016-2017 à 2017-2018
Services de sécurité pour le Centre de recherches sur les communications	STIT	420 000 \$ <sup>14</sup>	1 620 000 \$	2015-2016 à 2019-2020

## Projets<sup>15</sup>

Les projets visant à promouvoir le marché au cours des cinq prochaines années cibleront la construction et l'entretien de l'infrastructure technologique et opérationnelle nécessaires afin de bien offrir les services de réglementation du marché et d'appuyer l'élaboration de politiques

<sup>13</sup> <sup>13</sup>: Indique un item dont les coûts sont recouverts à l'interne à un taux de 100 % par un autre secteur d'Industrie Canada. Des détails supplémentaires sont fournis à l'Annexe 5.

<sup>14</sup> Le total des commandes subséquentes à l'OCPN est de 800 000 \$ annuellement, dont 60 % environ est recouvert auprès d'autres organisations.

<sup>15</sup> Les renseignements sur les projets reflètent les décisions prises le 14 septembre 2015 par le Conseil des investissements.

d'encadrement du marché. Les projets proposés et actifs de plus de 250 000 \$ sont décrits dans les tableaux suivants. Les projets de moindre envergure de moins de 250 000 \$ visent à mettre en œuvre la technologie, les méthodologies et les normes pour améliorer ou mettre en œuvre les processus de Mesures Canada, ou pour remplacer les applications vieillissantes de Mesures Canada. Ils comprennent également les projets de l'OPIC visant à apporter les changements aux systèmes informatiques des marques de commerce de l'Office afin de se conformer aux prochaines modifications législatives ainsi qu'à mettre au point une interface client servant à la correspondance relative aux brevets sur le Web. Les autres projets comprennent l'automatisation du processus de nomination et de sélection pour les Prix du Premier ministre ; la mise en œuvre de la technologie, de la méthodologie et des normes définies pour le projet de réingénierie des procédures relatives à la manipulation de la preuve au Bureau de la concurrence ; ainsi qu'un projet pour identifier les avantages et les options à l'égard du remplacement du système d'information et de suivi pour les demandes et avis utilisé pour l'examen des investissements.

### Projets > 250 000 \$ – Proposés

Nom / Description	Secteur	Coût prévu 2015-2016	Coût total des investissements prévus <sup>16</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape en cours	État de santé du projet	
						Coût	Calendrier
<b>Fondation de gestion des relations avec la clientèle de l'OPIC</b> Établir un cadre de gestion de la clientèle (CGC) et de capacité dans l'ensemble de l'OPIC. Il s'agit du premier d'une série d'investissements prévus en vue d'une solution unique de CGC à l'OPIC afin d'accroître la visibilité et l'efficacité des interactions avec le public, les agents ainsi que les titulaires de droits de PI actuels et éventuels. Le projet permettra d'établir l'infrastructure de la solution du CGC, la conception et les processus d'interaction avec la clientèle au sein du CRM. Il permettra aussi de définir la spécification d'un dépôt central propre à la clientèle.	OPIC	1 173 597 \$	1 028 957 \$	2013-2014 à 2016-17	2		17
<b>Solution de gestion du contenu de l'entreprise (GCE) de l'OPIC</b> Établir et mettre en œuvre une solution de gestion des documents pour traiter tous les documents relatifs aux dossiers des cas de PI.	OPIC	1 750 000 \$	5 825 000 \$	2014-2015 à 2017-18	2		18
<b>Solution modernisée des cas de PI et du déroulement des activités de l'OPIC pour le droit d'auteur et le dessin industriel</b>	OPIC	50 000 \$	1 703 487 \$	2014-2015 à 2018-2019	2		

<sup>16</sup> Coût prévu du projet (phases 3-5).

<sup>17</sup> L'achèvement de l'analyse des coûts et des solutions proposées a pris plus de temps que prévu. L'analyse est maintenant complétée et la documentation pour le mécanisme d'évaluations graduelles 2 est en cours afin d'être présentée à la rencontre du Conseil des investissements le 24 novembre 2015.

<sup>18</sup> À cause des vacances d'été et la non-disponibilité des ressources, les besoins généraux sur le plan métier n'ont pas été complétés. La charte de projet doit être réécrite pour refléter des clarifications apportées à la portée du projet ainsi que des commentaires soumis par des membres du projet. La structure de répartition du travail, l'échéancier de projet et l'ECRP seront développés dans les mois à venir une fois de que Charte est approuvée.

Nom / Description	Secteur	Coût prévu 2015-2016	Coût total des investissements prévus <sup>16</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape en cours	État de santé du projet	
						Coût	Calendrier
Au moyen des applications approuvées du gouvernement du Canada, ce projet permettra de moderniser les solutions Droit d'auteur, Dessin industriel de l'OPIC (des applications nationales et du Système de la Haye) et de la production de la correspondance.							
<b>Solution modernisée des cas de PI et du déroulement des activités de l'OPIC pour les brevets</b> Au moyen des applications approuvées du gouvernement du Canada, moderniser les solutions de brevets internationaux, nationaux et de production de la correspondance de l'OPIC en mettant au point des capacités de transaction de PI de bout en bout, qui amélioreront les processus opérationnels et appuieront les changements continus de réglementation et de fonctionnement.	OPIC	1 000 000 \$	12 652 000 \$	2014-2015 à 2018-2019	2	○	○
<b>Solution modernisée des cas de PI et du déroulement des activités de l'OPIC pour les marques de commerce et la COMC</b> Au moyen des applications approuvées du gouvernement du Canada, moderniser les solutions de marques de commerce internationales, nationales et de production de la correspondance de l'OPIC en mettant au point des capacités de transaction de PI de bout en bout, qui amélioreront les processus opérationnels et appuieront les changements continus de réglementation et de fonctionnement.	OPIC	50 000 \$	4 793 000 \$	2014-2015 à 2018-2019	2	○	○
<b>Recherche intelligente à l'OPIC</b> Ce projet met en œuvre la capacité de recherche avancée de renseignements sur la PI (p. ex., données et documentation) à la fois par des tiers du Ministère ou de l'extérieur.	OPIC	124 918 \$	2 220 000 \$	2016-2017	2		
<b>Informatique répartie pour la R-D au CRC</b> La migration des applications de recherche du CRC vers une solution d'hébergement durable, fiable et adaptable doit être assurée par SPC. Le nouvel environnement permettra aux chercheurs du CRC d'accéder à une plateforme informatique de haute performance.	STIT	400 000 \$	500 000 \$	2014-2015 à 2015-2016	2		
<b>Services en ligne monOPIC</b> Les Services en ligne monOPIC offre un guichet unique sécurisé aux services en ligne du Ministère, ce qui permet aux innovateurs et aux agents de voir, de téléverser et de télécharger de l'information sur la PI et d'interagir avec les	OPIC	111 688 \$	3 454 314 \$	2016-2017 à 2017-2018	2		

Nom / Description	Secteur	Coût prévu 2015-2016	Coût total des investissements prévus <sup>16</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape en cours	État de santé du projet	
						Coût	Calendrier
services de l'OPIC.							
<b>Informatique répartie pour la R-D au CRC</b> La migration des applications de recherche du CRC vers une solution d'hébergement durable, fiable et adaptable doit être assurée par SPC. Le nouvel environnement permettra aux chercheurs du CRC d'accéder à une plateforme informatique de haute performance.	STIT	400 000 \$	400 000 \$	2014-2015 à 2015-2016	2		
<b>Renouvellement de l'évaluation de la consultation au BSF (SMTPE)</b> La portée du projet est de créer un site web libre-service permettant aux débiteurs, syndics et conseillers de s'authentifier et naviguer à un programme libre-service d'évaluation de la consultation.	SMTPE	625 000 \$	275 000 \$	2014-2015 à 2016-2017	2		
<b>Recherche intégrée des dossiers de faillite et d'insolvabilité au BSF (SMTPE)</b> Offrir une meilleure expérience d'utilisateur aux utilisateurs internes et externes de la recherche sur la faillite et l'insolvabilité, et de simplifier la capacité d'effectuer des paiements en ligne. Renouveler les anciennes technologies de façon continue pour intégrer les systèmes internes et externes.	SMTPE	625 000 \$	350 000 \$	2014-2015 à 2017-2018	2		

### Projets > 250 000 \$ – Actifs

Nom / Description	Secteur	Coût prévu 2015-2016	Coût total des investissements prévus <sup>19</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape en cours	État de santé du projet	
						Coût	Calendrier
<b>Dépôt électronique d'une demande de brevet à l'OPIC</b> Améliorations apportées aux services de commerce électronique pour le dépôt d'une demande de brevet dans les domaines suivants : intégration des données de l'interface Web aux systèmes dorsaux de soutien; validation et confirmation automatisées des demandes présentées.	OPIC	1 389 635 \$	1 409 441 \$	2013-2014 à 2015-2016	3	 <sup>20</sup>	 <sup>20</sup>

<sup>19</sup> Coût prévu du projet (phases 3-5).

<sup>20</sup> Des discussions ont été entamées afin de déterminer s'il est possible de travailler sur ce projet alors que les projets liés aux mesures législatives en matière de propriété intellectuelle sont en cours ce qui permettrait de remettre les indicateurs de santé du projet à vert.

Nom / Description	Secteur	Coût prévu 2015-2016	Coût total des investissements prévus <sup>19</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape en cours	État de santé du projet	
						Coût	Calendrier
<p><b>Système intégré des finances de l'OPIC</b> Ce projet permettra de définir et de mettre en œuvre une solution pour créer une seule source de données financières et de mettre en œuvre le concept d'intégration de données financières et opérationnelles afin d'améliorer la qualité et l'actualité de l'information en vue de la prise de décisions.</p>	OPIC	1 476 000 \$	3 421 000 \$	2012-2013 à 2016-2017	3		 <sup>21</sup>
<p><b>Mise en œuvre informatique à l'OPIC d'un traité international sur les brevets</b> Des modifications à la <i>Loi sur les brevets</i> et son règlement sont prévues afin d'harmoniser les lois du Canada avec un traité international. Des modifications à l'environnement informatique existant sont requises pour se conformer aux modifications de la Loi.</p>	OPIC	1 382 266 \$	1 851 647 \$	2014-2015 à 2017-2018	3		 <sup>22</sup>
<p><b>Mise en œuvre informatique à l'OPIC d'un traité international sur le dessin industriel</b> Des modifications à la <i>Loi sur les dessins industriels</i> et son règlement sont prévues afin d'harmoniser les lois du Canada avec un traité international. Des modifications de l'environnement informatique existant sont requises pour se conformer aux modifications de la Loi.</p>	OPIC	1 857 051 \$	1 941 371 \$	2014-2015 à 2017-2018	3		 <sup>23</sup>
<p><b>Mise en œuvre informatique à l'OPIC des projets de loi C-31 et C-8 sur les marques de commerce</b> Des modifications à la <i>Loi sur les marques de commerce</i> et son règlement sont prévues afin d'harmoniser les lois du Canada avec un traité international. Des modifications de l'environnement informatique existant sont requises pour se conformer aux modifications de la Loi.</p>	OPIC	2 533 481 \$	5 232 008 \$	2014-2015 à 2017-2018	3		 <sup>24</sup>

<sup>21</sup> Le DPI, l'OPIC et le SGI ont ajouté des ressources et des prolongations à la structure de répartition du travail des projets. Un échéancier-cadre initial, assorti des facteurs à considérer, a été créé en fonction de ces ajouts et est en cours d'élaboration dans les groupes d'intervenants. Les trois groupes en sont à préciser leurs estimations des efforts, de la durée et des besoins en ressources du plan. On cible actuellement les facteurs externes à considérer.

<sup>22</sup> L'indicateur relié au calendrier de projet est jaune parce que l'échéancier de livraison de projet a été revu en fonction d'un nouvel échéancier du Ministère de la justice fourni par le gestionnaire de projet.

<sup>23</sup> L'indicateur relié au calendrier de projet est jaune parce que la collecte des spécifications détaillées du projet est plus complexe que prévu. Un procédé d'analyse opérationnelle a été mis en place.

<sup>24</sup> L'indicateur relié au calendrier de projet est jaune parce le développement avant le lancement a été retardé puisque des éclaircissements aux spécifications reliées au commerce électronique ont établi le besoin de développement additionnel.

Nom / Description	Secteur	Coût prévu 2015-2016	Coût total des investissements prévus <sup>19</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape en cours	État de santé du projet	
						Coût	Calendrier
<p><b>Refonte de la base de données des produits et services de l'OPIC</b>            Accroître la liste des inscriptions canadiennes en y ajoutant des termes acceptés à l'échelle internationale afin de mieux aligner l'OPIC aux autres bureaux de propriété intellectuelle en appuyant l'application de la Classification de Nice comme norme de classement des produits et services au Canada. Elle améliorera également la fonctionnalité et la convivialité du Manuel à l'appui des entreprises canadiennes.</p>	OPIC	230 555 \$	451 424 \$	2013-2014 à 2015-2016	4	○	○
<p><b>Solution TI (à long terme) pour le télétravail à l'OPIC</b>            Les employés de l'OPIC travaillant à distance ont besoin d'une capacité accrue de travailler de façon sécurisée à partir de la maison, en ayant un accès, des services et des applications équivalents à leur disposition à leur ordinateur de bureau.</p>	OPIC	546 765 \$	632 071 \$	2013-2014 à 2015-2016	4	○	○ <sup>25</sup>
<p><b>Système d'accès aux documents de l'OPIC</b>            Développer une interface client afin d'offrir un accès web à l'historique de traitement des brevets. L'approche utilisée pour ce projet pourrait être réutilisée pour les autres lignes d'affaires de l'OPIC afin de rendre des documents accessibles au public. Une fois que les documents sur les brevets seront en ligne, le système exportera quotidiennement les documents de recherche et d'examen au système WIPO CASE.</p>	OPIC	104 748 \$	344 344 \$	2013-2014 à 2015-2016	5	○	○
<p><b>Projet de migration du CRC à l'environnement informatique du BPI</b>            Transférer tous les utilisateurs du CRC à l'environnement informatique commun du BPI à Industrie Canada</p>	STIT	121 884 \$	278 702 \$	2014-2015 à 2015-2016	5	○	○
<p><b>Centre pour l'analytique du spectre au CRC</b>            Concevoir et construire un nouveau centre pour l'analytique du spectre à l'intérieur du bâtiment existant du CRC.</p>	STIT	350 000 \$	900 000 \$	2015-2016 à 2016-2017	3	○	○

<sup>25</sup> L'indicateur relié au calendrier de projet est jaune parce que des solutions alternatives sont en considération pour résoudre les délais rencontrés lors de l'ouverture et de la fermeture des documents.

Nom / Description	Secteur	Coût prévu 2015-2016	Coût total des investissements prévus <sup>19</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape en cours	État de santé du projet	
						Coût	Calendrier
<b>Santé et sécurité</b> Le projet comprend des investissements dans diverses immobilisations du campus du CRC.	STIT	6 766 340 \$ <sup>26</sup>	21 200 000 \$ <sup>27</sup>	2011-2012 à 2016-2017	4	 <sup>28</sup>	 <sup>28</sup>
<b>Modernisation de la technologie de l'information pour la recherche de dénominations sociales NUANS</b> Remplacer la solution de technologie actuelle de NUANS; obtenir des services d'hébergement et d'exploitation en ayant recours à un marché concurrentiel.	SMTPE	599 916 \$	1 863 791 \$	2012-2013 à 2015-2016	4		
<b>Automatisation de l'entrée des données des résultats d'inspection des appareils de mesure</b> Mesures Canada (MC) propose d'automatiser l'entrée des données des résultats d'inspection et ainsi permettre de transférer les données électroniques des fournisseurs de services autorisés (FSA) du secteur privé. Le fait de permettre aux FSA de faire des vérifications au nom de MC se traduira en un nouveau processus opérationnel pour MC.	SMTPE	0 \$	1 437 600 \$	2008-2009 à 2015-2016	5		
<b>Cadre de conformité du BSF (SMTPE)</b> La mise en œuvre du cadre de conformité du BSF nécessite des modifications aux applications de l'organisation.	SMTPE	707 207 \$	2 742 578 \$	2010-2011 à 2016-2017	4		
<b>Délivrance des licences de syndic au BSF (SMTPE)</b> Le BSF souhaite automatiser le processus lié à la délivrance des licences de syndic afin d'offrir un système libre-service sans papier afin que les syndicats du secteur privé puissent appliquer, suivre le statut de la demande, gérer les changements à leur licence et payer les frais annuels à partir d'un seul endroit.	SMTPE	645 120 \$	1 391 842 \$	2014-2015 à 2016-2017	3		
<b>Modernisation des applications du spectre - Mise en œuvre d'un logiciel commercial</b>	STIT	10 742 166 \$	44 570 021 \$	2007-2008 à 2015-2016	4		 <sup>29</sup>

<sup>26</sup> Le coût prévu de 6,76 millions de dollars comprend les coûts prévus pour le projet original de Santé et sécurité de 6,5 millions de dollars de même que 250 000 \$ pour l'Accessibilité de l'entrée principale du CRC provenant de l'Initiative d'infrastructure fédérale 2014.

<sup>27</sup> Le coût prévu de 21,2 millions de dollars comprend les coûts prévus pour le projet original de Santé et sécurité de 19,5 millions de dollars de même que 1,7 million de dollars pour l'Accessibilité de l'entrée principale du CRC provenant de l'Initiative d'infrastructure fédérale 2014.

<sup>28</sup> Le coût et les indicateurs de santé sont en jaune parce que le calendrier de projet Santé et Sécurité a été prolongé jusqu'au 31 mars 2017 en raison de l'ajout du projet d'accessibilité de l'entrée principale du CRC, issu de l'Initiative d'infrastructure fédérale de 2014.

<sup>29</sup> L'indicateur relié au calendrier de projet est jaune parce qu'il a un délai mineur avec la 2<sup>ème</sup> phase du lancement 1. Sur l'ensemble, les livrables clés, dates et échéanciers visés respect l'horaire à l'intérieur d'une marge de 20%.

Nom / Description	Secteur	Coût prévu 2015-2016	Coût total des investissements prévus <sup>19</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape en cours	État de santé du projet	
						Coût	Calendrier
Le projet a été créé pour remplacer les applications TI vieillissantes afin d'assurer l'intégrité des principales fonctions du Programme de gestion du spectre.							

## Risques organisationnels

En plus des priorités ministérielles déjà décrites, le Ministère prendra une approche proactive afin de limiter les risques potentiels associés au résultat stratégique « Le marché canadien est efficace et concurrentiel ». Le Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications (STIT) mettra en œuvre des stratégies d'atténuation reliées à l'amélioration de la disponibilité du spectre pour répondre à la demande, à la mise en œuvre du projet de MAS, la promotion de l'intérêt canadien pour qu'il soit reflété dans les décisions internationales relatives à la gestion du spectre, et la réactualisation des bâtiments et de l'infrastructure et du matériel connexes vieillissants à certains établissements. Également, le Secteur de la politique stratégique mettra en œuvre des stratégies d'atténuation reliées à l'atteinte de l'équilibre entre les exigences du processus d'examen des investissements et la nécessité de promouvoir les investissements étrangers.

Voir les tableaux qui suivent pour plus de détails, et l'Annexe 6 pour des renseignements complets sur les stratégies d'atténuation et plans d'action connexes.

Catégorie : Réputation et attentes des intervenants			
Propriétaire du risque		Évaluation du risque	
<ul style="list-style-type: none"> <li>SMA principal, Spectre, technologies de l'information et télécommunications (STIT)</li> </ul>			
Énoncé du risque	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
La capacité du Ministère de gérer la libération de fréquences du spectre pour les services mobiles pourrait ne pas suivre la cadence de la demande de nouveaux services qui est en croissance rapide.	Moyen-faible	Moyen-faible	Moyen-faible
Stratégie d'atténuation			
Afin d'atténuer ce risque, le Ministère tiendra un plan réaliste et pluriannuel de libération de fréquences du spectre et passera en revue les exigences de ressourcement pour sa mise en œuvre.			

Catégorie : Immobilisations et investissements			
Propriétaire du risque		Évaluation du risque	
<ul style="list-style-type: none"> <li>SMA principal, Spectre, technologies de l'information et télécommunications (STIT)</li> </ul>			
Énoncé du risque	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
Il existe un risque que, en raison de l'investissement important et de la	Moyen	Moyen	Moyen

complexité d'un projet d'envergure, la mise en œuvre du projet Modernisation des applications du spectre – mise en œuvre d'un logiciel commercial (MAS-MLC) ne soit pas réalisée conformément au coût, au calendrier et aux contraintes de la portée établis et/ou que les résultats opérationnels visés ne soient pas atteints.			
<b>Stratégie d'atténuation</b>			
Veiller à ce que les systèmes existants de TI du spectre soient soutenus et maintenus adéquatement pendant qu'un nouveau système est mis en œuvre. Veiller à ce que le nouveau système / logiciel soit mis en œuvre sous forme d'éléments faciles à gérer grâce à un certain nombre de petites versions pendant une période de 5 ans (c.-à-d., remplacer 80 % de la fonctionnalité du système existant; aucun système n'aura plus de 10 ans, et veiller à ce qu'un processus continu de modification progressive soit en place).			

<b>Catégorie : Immobilisations et investissements</b>			
<u>Propriétaire du risque</u> • SMA principal, Spectre, technologies de l'information et télécommunications (STIT)	Évaluation du risque		
<b>Énoncé du risque</b>	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
Le vieillissement des bâtiments et de l'infrastructure et du matériel connexes au campus du CRC pourrait entraîner des risques pour la santé et la sécurité matérielle des employés, des visiteurs et de l'environnement.	Moyen	Moyen	Moyen
<b>Stratégie d'atténuation</b>			
Le CRC a créé un portefeuille de la santé et de la sécurité des grands projets au Campus, visant directement ainsi à réduire les risques. L'approbation de procéder a été reçue le 12 juin 2012, assortie d'un calendrier de réalisation du projet de 4 ans. Les dépenses annuelles en capital du CRC consacrées aux améliorations du campus continueront d'être appliquées aux projets qui représentent la responsabilité la plus élevée pour le Ministère. Les fonds additionnels ont été prévus et ont été engagés. Également, le risque diminuera en réduisant l'empreinte du CRC sur le campus.			

<b>Catégorie : Réputation et attentes des intervenants</b>			
<u>Propriétaire du risque</u> • SMA principal, Spectre, technologies de l'information et télécommunications (STIT)	Évaluation du risque		
<b>Énoncé du risque</b>	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
Il y a un risque que les intérêts du Canada ne soient pas reflétés dans les décisions découlant de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2015 (WRC-15).	Moyen-Haut	Moyen-Haut	s.o.
<b>Stratégie d'atténuation</b>			
Afin d'atténuer ce risque, le Ministère maintiendra un solide engagement et une stratégie de négociation avec les intervenants canadiens et les administrations de certains pays partout dans le monde afin d'optimiser notre capacité de négocier des décisions favorables relatives au spectre à			

l'occasion de la WRC-15.

Catégorie : Conception et réalisation des programmes			
Propriétaire du risque	Évaluation du risque		
<ul style="list-style-type: none"> <li>SMA, Secteur des politiques stratégiques (SPS)</li> </ul>			
Énoncé du risque	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
Les exigences du processus d'examen des investissements pourraient avoir une incidence sur la réputation du Canada en ce qui concerne l'ouverture aux affaires.			Moyen-faible
Stratégie d'atténuation			
<p>L'application uniforme de la <i>Loi sur Investissement Canada</i> est la stratégie d'atténuation la plus importante, puisque la stabilité est importante pour la communauté financière. Tous les investissements ou établissements approuvés sont publiés. Les lignes directrices détaillées sont également disponibles en ligne.</p> <p>En mai 2013, les opérations de l'examen des investissements ont été réorganisées, et la Division est devenue responsable de l'élaboration de politiques et de la sensibilisation à l'égard de la <i>Loi</i> ainsi que les opérations. Cette fonction intégrée permettra à la division d'être plus efficace en matière de sensibilisation des intervenants clés (p. ex., conseillers juridiques).</p> <p>Les activités d'investissement stratégique du programme de politique et d'analyse axées sur l'industrie du Ministère, ainsi que celles d'<u>Investir au Canada</u>, un élément du Service des délégués commerciaux du Canada du MAECD, sont également importantes pour atténuer ce risque. La Division de l'examen des investissements collabore avec le MAECD, ainsi que les secteurs du gouvernement ayant de l'expertise sectorielle (p. ex., RNCAN en ce qui concerne l'énergie) pour aider à engager positivement la communauté d'investisseurs envers ces enjeux et pour faire comprendre clairement que le Canada accueille favorablement les investissements étrangers.</p>			

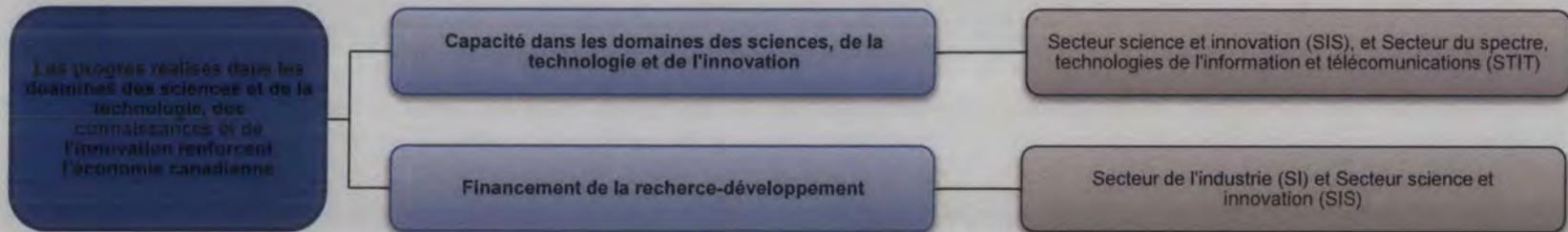
## Stratégies des ressources humaines

En plus des enjeux en matière de RH associés aux priorités ministérielles de 2015-2016 (se reporter au tableau suivant), les secteurs du programme sous ce résultat stratégique ont cerné des enjeux, des exigences ou des besoins généraux en matière de ressources humaines relatifs à la capacité, à l'apprentissage et à la mobilisation des employés. Des stratégies pour régler ces enjeux comprennent notamment l'élaboration de plans d'action sur le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux à la suite de la publication des résultats de 2014, des communications et des relations externes accrues, ainsi que le développement des talents.

Sous-programme	Secteur	Principaux enjeux en matière de RH	Mesures pour combler la lacune ou le besoin	État		
				Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
Application des lois sur la concurrence	BC	Sous réserve de l'approbation par le Parlement de la <i>Loi sur la transparence en matière de prix</i> , il y aura un besoin de procéder à la	Par suite du déclenchement des élections fédérales, le projet de loi est mort au feuillet. Les besoins en ressources dépendront de			

		<p>dotation d'experts techniques spécialisés afin de veiller à ce que le Bureau de la concurrence ait la capacité de régler la question de la discrimination transfrontalière par les prix non justifiée.</p>	<p>l'orientation du gouvernement à cet égard. Si le projet de loi est de nouveau présenté, le Bureau réévaluerait les besoins en ressources.</p>			
Propriété intellectuelle	OPI	<p>Il faudra déployer rapidement des ressources additionnelles (humaines et TI) afin de soutenir les nouveaux services aux entreprises et les activités de relations externes.</p>	<p>Élaborer une stratégie des ressources humaines afin d'appuyer la prestation de nouveaux services aux entreprises et des activités de relations externes.</p>	○	○	○

## RÉSULTAT STRATÉGIQUE 2 : LES PROGRÈS RÉALISÉS DANS LES DOMAINES DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE, DES CONNAISSANCES ET DE L'INNOVATION RENFORCENT L'ÉCONOMIE CANADIENNE



### Objectifs

Les objectifs ministériels courants à l'appui du résultat stratégique « Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne » incluent:

- Encourager les partenariats collaboratifs en recherche-développement (R-D) entre les instituts de recherche, les universités, les collèges et le secteur privé.
- Accroître les activités de R-D des entreprises canadiennes en investissant dans des projets innovateurs grâce à des programmes comme l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense, le Programme de démonstration de technologies et le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile.

### Aperçu financier

#### Ressources financières et tendances des dépenses

Il est essentiel d'encourager l'innovation et d'investir dans les domaines des sciences et de la technologie pour assurer la solidité de l'économie canadienne. Le Ministère collabore avec le secteur privé, les associations industrielles, le milieu académique et tous les ordres de gouvernement pour favoriser un environnement favorable à l'innovation, à l'excellence scientifique et à la compétitivité industrielle. Le tableau suivant présente les niveaux de référence de 2015-2016 approuvés du Ministère au chapitre du résultat stratégique « Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne ».

Poste	Dépenses prévues <sup>30</sup>	Autorisations disponibles à la période 5		Ressources humaines (ETP)
	2015-2016 (en milliers)	2015-2016 (en milliers)	% dépensé	2015-2016 Réel
Fonctionnement	19 767	20 132	35%	136
Immobilisations	0	0	0%	
Subventions et contributions	572 244	640 779	47%	
<b>TOTAL</b>	<b>592 011</b>	<b>660 910</b>	<b>47%</b>	<b>136</b>

À la période 5, 47 % des fonds disponibles avaient été utilisés.

Le volet de dépenses le plus considérable de cet objectif stratégique est celui des Subventions et contributions. L'autorisation actuelle pour ce volet dépasse les dépenses prévues en grande partie parce que les fonds du nouveau budget de 2015 ont été versés au 2<sup>e</sup> trimestre pour les programmes suivants :

- un supplément pour le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile (FISA) afin d'appuyer les projets de recherche-développement dans le secteur de l'automobile;
- le nouveau programme d'innovation pour les fournisseurs du secteur de l'automobile (PIFSA) pour venir en aide aux fournisseurs canadiens aux projets axés sur la démonstration de nouvelles technologies dans le secteur de l'automobile;
- le renouvellement de CANARIE et du Conseil des académies canadiennes.

#### Investissements prévus dans les projets et les acquisitions importantes d'immobilisations et de services

La plupart de dépenses pour favoriser l'économie du savoir prend la forme de subventions et de contributions (S et C) aux institutions et aux secteurs industriels clés. Les coûts pour mettre en œuvre de tels programmes sont reliés principalement à la gestion et à la surveillance des accords de S et C. Par conséquent, au cours des cinq prochaines années, les salaires continueront de constituer la majorité des dépenses de fonctionnement des programmes dans ce domaine puisqu'aucun investissement important n'est prévu.

<sup>30</sup> Comme l'indique le Rapport sur les plans et les priorités de 2015-2016 (RPP), les dépenses prévues reflètent les fonds ayant déjà atteint les niveaux de référence du Ministère, ainsi que les fonds autorisés jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2015. Les dépenses prévues n'ont pas été rajustées pour inclure les renseignements contenus dans le budget de 2015, car ces dépenses étaient inconnues au moment de la préparation du RPP de 2015-2016.

## Priorités

Les priorités de 2015-2016 décrites dans le tableau suivant visent à soutenir le rendement du Canada en matière d'innovation, en offrant un environnement concurrentiel permettant d'orienter les investissements en R-D du gouvernement et des autres intervenants, et en fournissant un soutien financier pour encourager les entreprises à prendre des risques stratégiques en matière de R-D. Cela contribuera à créer des emplois basés sur le savoir bien rémunérés, à favoriser la productivité et la prospérité du Canada et à faire en sorte que le Canada soit compétitif à l'échelle mondiale.

Priorités ministérielles de 2015-2016	Jalons clés	Liens <sup>31</sup>			État <sup>32</sup>		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
Mise en œuvre de la Stratégie des sciences, de la technologie et de l'innovation.	<p>Élaborer et lancer une nouvelle stratégie d'infrastructure de recherche numérique (IRN) afin d'accroître le potentiel en matière de sciences, de technologie et d'innovation en améliorant les capacités et l'efficacité de l'infrastructure de recherche numérique qui soutient le milieu universitaire canadien.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pour orienter l'élaboration de la stratégie, une <u>consultation en ligne</u> visant à obtenir des réponses à une série de questions sur les difficultés, les besoins et les possibilités liées à l'IRN au Canada a commencé le 8 juillet et s'est poursuivie jusqu'au</li> </ul>				○	○	➡

<sup>31</sup> Légende des liens :

 Un investissement, un risque opérationnel ou une stratégie en matière de ressources humaines est rattaché au jalon clé, et des détails se trouvent dans les sections subséquentes.

<sup>32</sup> Légende de l'état :

	En voie de réussite / se déroule comme prévu		Certain retard / dépassements de coûts / autres difficultés		Retard important / dépassements de coûts / autres difficultés		Réalisé
	En voie de réussite / se déroule comme prévu, et sera suivi dans le Plan ministériel de 2016-2017		Certains retards / dépassements de coûts / autres difficultés, et sera suivi dans le Plan ministériel de 2016-2017		Retard important / dépassements de coûts / autres difficultés, et sera suivi dans le Plan ministériel de 2016-2017		

Priorités ministérielles de 2015-2016	Jalons clés	Liens <sup>31</sup>			État <sup>32</sup>		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
	<p>14 septembre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les réunions de consultation sur l'IRN regroupant des intervenants et des représentants d'IC ont commencé en juillet, mais ont été suspendues pendant la période d'assignation et reprendront après les élections.</li> </ul>						
	<p>Collaborer avec les organismes financés par le gouvernement fédéral, le secteur postsecondaire et d'autres bailleurs de fonds dans le domaine de la recherche afin de cerner et rechercher les possibilités de réduire le fardeau administratif associé à la recherche au Canada.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Industrie Canada a mobilisé les intervenants pour les sensibiliser à l'engagement et aider à définir l'ampleur et les répercussions de ce fardeau.</li> <li>Les délibérations concernant un éventuel groupe consultatif externe ont pris plus de temps que prévu initialement et les consultations ont été suspendues pendant les élections fédérales.</li> </ul>				○	⊙	➡
	<p>Collaborer avec les organismes subventionnaires fédéraux et d'autres ministères fédéraux à vocation scientifique afin d'élaborer un plan de mise en œuvre visant à promouvoir Sciences ouvertes dans le milieu de la recherche universitaire. Le plan devrait être terminé en septembre 2015.</p>				○	○	○
	<p>Collaborer avec les organismes subventionnaires fédéraux, Santé</p>				○	○	➡

Priorités ministérielles de 2015-2016	Jalons clés	Liens <sup>31</sup>			État <sup>32</sup>		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
	<p>Canada et la Fondation canadienne pour l'innovation à la mise à jour de la conception du programme des Chaires d'excellence en recherche du Canada en vue du lancement d'un troisième concours du programme.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité directeur a ciblé des améliorations qui pourraient être apportées au programme pour améliorer la capacité des universités de recruter dans le future les meilleurs candidats.</li> <li>D'autres préparatifs sont en cours en vue d'un lancement en 2016 pour que les candidats éventuels puissent tenir compte des résultats du 2<sup>e</sup> concours du Fonds d'excellence en recherche <i>Apogée Canada</i>.</li> </ul>						
	Appuyer le Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation (CSTI) afin de l'aider à fournir ses avis au gouvernement concernant des problèmes particuliers que lui a confiés le ministre de l'Industrie et le ministre d'État (Sciences et Technologie). Les services de soutien en vue des délibérations des membres du Conseil comprennent des services de recherche, d'analyse et d'organisation de consultations.				○	○	➡
	Appuyer le Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation (CSTI) dans l'élaboration et la publication de son rapport sur l'état des lieux 2014. Le Conseil prévoit publier le rapport à la fin de l'automne 2015.				○	○	○
	Collaborer avec les organismes subventionnaires fédéraux afin de mettre				○	○	➡

Priorités ministérielles de 2015-2016	Jalons clés	Liens <sup>31</sup>			État <sup>32</sup>		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
	<p>en œuvre le concours inaugural du fonds d'excellence en recherche <i>Apogée Canada</i>, ainsi que le lancement du deuxième concours.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les <a href="#">résultats du premier concours</a> ont été annoncés en juillet 2015.</li> <li>La date limite des demandes au deuxième concours est fixée au 30 octobre 2015.</li> <li>Les résultats du deuxième concours sont prévus à l'été 2016.</li> </ul>						
	<p>Mettre en œuvre le nouvel accord de contribution de CANARIE. Le Budget 2015 a proposé un nouveau financement de 105 millions de dollars sur cinq ans à partir de 2015-2016.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Conseil du Trésor a approuvé le financement, les modalités et les conditions du programme par l'entremise du processus de temporisation.</li> <li>Les négociations des modalités d'un accord de contribution avec CANARIE visant la mise en œuvre du financement sont en cours.</li> </ul>				○	○	☑
Encouragement du soutien de l'innovation au sein des entreprises en mettant en œuvre des mesures budgétaires.	<p>Continuer d'administrer le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile (FISA) qui offre du financement aux grandes initiatives d'innovation et de R-D dans le secteur de l'automobile dans le but de mettre au point et de construire des véhicules plus écologiques et plus éconergétiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Signature en juillet 2015 d'un accord de contribution en faveur de Toyota Motor Manufacturing Canada (TMMC) et visant l'installation de</li> </ul>				○	○	➡

Priorités ministérielles de 2015-2016	Jalons clés	Liens <sup>31</sup>			État <sup>32</sup>		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
	nouveaux outillages et équipements aux installations de Cambridge (Ontario) de TMMC et l'ajout d'une nouvelle chaîne de marquage aux installations de Woodstock (Ontario) de TMMC.						
	<p>Administrer le Programme d'innovation pour les fournisseurs du secteur de l'automobile (PIFSA) qui accorde des fonds pour les activités de démonstration de technologies et de prototypes des fournisseurs canadiens axés les niveaux de maturité technologique de 4 à 7 dans le secteur de l'automobile.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Depuis le lancement du PIFSA en juin 2015, deux projets ont obtenu du financement. Les accords de contribution sont en cours de préparation.</li> </ul>				○	○	➡
	<p>Continuer d'appuyer l'innovation et la collaboration dans les activités de recherche et développement des entreprises canadiennes œuvrant dans les secteurs de l'aérospatiale, de la défense, de l'espace et de la sécurité par des programmes comme l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD) et le Programme de démonstration de technologies (PDT).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La négociation d'accords de contribution est en cours avec plusieurs entreprises bénéficiaires de l'ISAD et du PDT.</li> </ul>				○	⊙	➡
	Collaborer avec les partenaires du portefeuille afin de mettre en œuvre les décisions relatives à la consolidation des programmes qui appuient l'innovation				○	○	➡

Priorités ministérielles de 2015-2016	Jalons clés	Liens <sup>31</sup>			État <sup>32</sup>		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
	<p>dans les entreprises.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Budget de 2015 prévoit l'approbation des derniers éléments du plan de consolidation des programmes du gouvernement. Les représentants d'IC ont communiqué avec les conseils subventionnaires et les représentants du Conseil du Trésor au sujet des exigences et du processus de mise en œuvre des autres décisions sur la consolidation des programmes. La mise en œuvre se poursuivra durant l'exercice 2016-2017.</li> </ul>						

## Risques organisationnels

En plus des priorités ministérielles déjà décrites, le Ministère prendra une approche proactive afin de limiter les risques potentiels associés au résultat stratégique « Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne ». Le Secteur de la science et de l'innovation (SSI) et le Secteur de l'industrie (SI) mettront en œuvre des stratégies qui appuient la réalisation des bénéfices escomptés des programmes reliés la recherche et le développement (R-D).

Voir les tableaux suivants pour obtenir plus de détails, et l'Annexe 6 pour la description complète des stratégies d'atténuation et des plans d'action.

Catégorie : Conception et réalisation de programme			
Propriétaires du risque	Évaluation du risque		
Énoncé du risque	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
<ul style="list-style-type: none"> <li>SMA, Secteur science et innovation</li> <li>SMA, Secteur de l'industrie</li> </ul>			
En raison de leur complexité inhérente et des conditions changeantes du marché, les débours dans le cadre de certains des programmes d'Industrie Canada pour appuyer la R-D pourraient se faire moins rapidement que prévu et les bénéfices escomptés pourraient ne pas être réalisés.	Moyen-faible	Moyen	Moyen
Stratégie d'atténuation			

Une gouvernance et des pratiques de surveillance solides, un cadre de gestion du risque et un cadre de mesure du rendement robustes, des activités d'évaluation et de vérification, une communication efficace avec les bénéficiaires et des activités de sensibilisation aux programmes aideront à atténuer le risque inhérent du financement de la R-D industrielle.

<b>Catégorie : Conception et réalisation de programme</b>			
<b>Propriétaires du risque</b> • SMA, Secteur science et innovation • SMA, Secteur de l'industrie	<b>Évaluation du risque</b>		
	<b>Début d'exercice</b>	<b>Mi-exercice</b>	<b>Projeté à la fin d'exercice</b>
<b>Énoncé du risque</b>			
Il y a un risque que l'approche du Ministère quant aux investissements en matière de R-D n'encourage pas les entreprises à développer une innovation et des technologies perturbatrices.	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<b>Stratégie d'atténuation</b>			
La Stratégie en matière de sciences, de technologie et d'innovation 2014 comprend des orientations quant aux façons d'appuyer et de renforcer le système canadien de l'innovation, notamment le développement et l'adoption de technologies de pointe. La surveillance continue du rendement des entreprises en matière d'innovation et de l'efficacité des programmes fédéraux et des avis concernant les changements aux programmes, au besoin.			

### Stratégies en ressources humaines

Les secteurs de programme sous ce résultat stratégique n'ont prévu aucun problème de RH associé aux priorités ministérielles de 2015-2016. Par conséquent, l'engagement des employés continuera d'être maintenu au moyen des outils de communications internes existants, et les besoins en matière de RH continueront d'être évalués de façon continue.

## RÉSULTAT STRATÉGIQUE 3 : LES ENTREPRISES ET LES COLLECTIVITÉS CANADIENNES SONT COMPÉTITIVES



### Objectifs

Les objectifs ministériels courants à l'appui du résultat stratégique « Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives » incluent :

- Améliorer la croissance et la compétitivité des petites entreprises, y compris les coopératives, et encourager l'entrepreneuriat par l'élaboration de politiques et la réalisation de programmes comme le Programme de financement des petites entreprises du Canada, le Réseau Entreprises Canada et PerLE, et en augmentant l'accès au financement des petites et moyennes entreprises.
- Aider les industries canadiennes à améliorer leur compétitivité et leur capacité d'innovation et à s'adapter à l'économie mondiale en constante évolution à travers des recherches et des analyses sur des industries spécifiques, la mobilisation des intervenants gouvernementaux et de l'industrie, des conseils stratégiques, et la réalisation de la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense/ Politique des retombées industrielles et technologiques, la Proposition de valeur de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale, et la surveillance et vérification des obligations en matière de retombées industrielles et régionales.
- Développer des options sous la stratégie fédérale en matière de tourisme afin de supporter les besoins du secteur du tourisme.
- Administrer les programmes appuyant les projets de développement économique et communautaire dans le Nord de l'Ontario.

### Aperçu financier

#### Ressources financières et tendances des dépenses

Les entreprises canadiennes sont les principales sources de compétitivité mondiale du Canada puisqu'elles créent de la richesse et favorisent l'innovation, l'investissement et les emplois. Industrie Canada maximisera les avantages économiques provenant des entreprises canadiennes par

la création et le renforcement de partenariats à l'échelle nationale et mondiale, ainsi que par le soutien des entreprises qui adoptent de nouvelles technologies pour prospérer.

Étant donné que les incertitudes de la conjoncture économique subsistent, la capacité du Canada d'attirer des investissements étrangers directs dépendra de ses partenariats robustes au pays et à l'étranger. Industrie Canada continuera de collaborer avec les entreprises, les gouvernements et l'industrie pour accroître la reconnaissance des capacités industrielles du Canada et pour cerner les possibilités et les risques touchant la compétitivité de l'industrie au sein du marché mondialisé.

Le tableau suivant présente les niveaux de référence de 2015-2016 approuvés du Ministère au chapitre du résultat stratégique « Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives ».

Poste	Dépenses prévues <sup>33</sup>	Autorisations disponibles à la période 5		Ressources humaines (ETP)
	2014-2015 (en milliers)	2014-2015 (en milliers)	% dépensé	2014-2015 Réel
Fonctionnement	60 500	60 737	37%	442
Immobilisations	153	153	0%	
Subventions et contributions	210 754	227 230	19%	
<b>TOTAL</b>	<b>271 407</b>	<b>288 120</b>	<b>23%</b>	<b>442</b>

À la période 5, 23 % des fonds disponibles avaient été utilisés.

Les autorisations actuelles dépassent les sommes prévues pour les raisons suivantes :

- le financement additionnel reçu pour les centres d'accès communautaire qui offrent des stages pour les jeunes (AI);
- le renouvellement de Futurpreneur.

<sup>33</sup> Comme l'indique le Rapport sur les plans et les priorités de 2015-2016 (RPP), les dépenses prévues reflètent les fonds ayant déjà atteint les niveaux de référence du Ministère, ainsi que les fonds autorisés jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2015. Les dépenses prévues n'ont pas été rajustées pour inclure les renseignements contenus dans le budget de 2014, car ces dépenses étaient inconnues au moment de la préparation du RPP de 2015-2016.

## Investissements prévus dans les projets et les acquisitions importantes d'immobilisations et de services

Poste	2015-2016 (en milliers de dollars)	2016-2017 (en milliers de dollars)	2017-2018 (en milliers de dollars)	2018-2019 (en milliers de dollars)	2019-2020 (en milliers de dollars)	TOTAL
Immobilisations	-	-	-	-	-	-
Services	1 191	572	415	415	415	3 009
Projets <sup>34</sup>	302	20	-	-	-	322
<b>TOTAL<sup>35</sup></b>	<b>1 494</b>	<b>592</b>	<b>415</b>	<b>415</b>	<b>415</b>	<b>3 331</b>

### Priorités

Les priorités de 2015-2016 décrites dans le tableau suivant visent à soutenir la croissance des petites et moyennes entreprises, et à promouvoir le développement économique des collectivités et des économies régionales plus dynamiques, qui contribuent à assurer aux Canadiens un plus haut niveau de vie. La stratégie de services pour les affaires ainsi que la transformation des affaires sont identifiés dans la section « Fonctionner de façon unifiée » du programme de gestion.

Priorités ministérielles de 2015-2016	Jalons clés	Liens <sup>36</sup>			État <sup>37</sup>		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice

<sup>34</sup> L'information présentée couvre les coûts de projet pour les cinq prochaines années (2015-2016 à 2019-20), ce qui ne représente pas nécessairement le coût total du projet puisque des dépenses additionnelles peuvent avoir été effectuées avant 2015-2016.

<sup>35</sup> Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

<sup>36</sup> Légende des liens :

 Un investissement, un risque opérationnel ou une stratégie en matière de ressources humaines est rattaché au jalon clé, et des détails se trouvent dans les sections subséquentes.

<sup>37</sup> Légende de l'état :

	En voie de réussite / se déroule comme prévu		Certain retard / dépassements de coûts / autres difficultés		Retard important / dépassements de coûts / autres difficultés		Réalisé
	En voie de réussite / se déroule comme prévu, et sera suivi dans le Plan ministériel de 2016-2017		Certains retards / dépassements de coûts / autres difficultés, et sera suivi dans le Plan ministériel de 2016-2017		Retard important / dépassements de coûts / autres difficultés, et sera suivi dans le Plan ministériel de 2016-2017		

Priorités ministérielles de 2015-2016	Jalons clés	Liens <sup>36</sup>			État <sup>37</sup>		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
Élargissement et amélioration de l'accès aux services à large bande dans les communautés rurales et du Nord dans le cadre du programme « Un Canada branché ».	<p>Analyser la disponibilité de la large bande en milieu rural afin de soutenir les évaluations du programme « Un Canada branché ».</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>De l'information a été recueillie au cours des discussions avec les fournisseurs de services Internet.</li> <li>La cartographie et la mise à jour régulière de la disponibilité de la large bande en milieu rural ont servi à orienter l'élaboration du programme et l'évaluation de ses projets.</li> </ul>				○	○	○
	<p>Collaborer avec les fournisseurs de services Internet et les autres intervenants afin d'accroître l'accès à Internet haute vitesse.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Au total, 132 entreprises ont soumis au total 335 demandes pour obtenir un financement de programme de 822 M\$.</li> <li>Le 20 mai, le ministre a annoncé la sélection des premiers projets et par la suite des projets spécifiques partout au pays entre mai et la fin juillet. Il a donné son approbation conditionnelle à d'autres projets en juin.</li> <li>On a reçu au total 79 ébauches d'énoncés de travail sur les 84 projets approuvés conditionnellement et actifs.</li> <li>Au 31 juillet 2015, le ministre avait donné son approbation définitive à 39 projets.</li> <li>Une analyse permanente permet de suivre l'avancement de l'expansion du réseau, les endroits où il demeure</li> </ul>			▲	○	○	○

Priorités ministérielles de 2015-2016	Jalons clés	Liens <sup>36</sup>			État <sup>37</sup>		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
	des lacunes et les mesures qui pourraient être prises pour améliorer encore plus la connectivité.						
Adoption d'une approche pangouvernementale afin de soutenir les efforts des industries canadiennes en vue d'attirer et de conserver les mandats de recherche et de fabrication des entreprises, augmentation de la participation aux chaînes de valeur mondiales.	Renforcer la position concurrentielle de l'industrie canadienne de l'aérospatiale dans les chaînes de valeur mondiales en appuyant la participation des entreprises canadiennes de l'aérospatiale aux événements commerciaux/chaîne d'approvisionnement importants (par ex, le Salon international de l'aéronautique et de l'espace de Paris).				○	○	○
	Appuyer la prise de décisions liées aux projets soumis aux programmes, y compris le Programme des marchandises contrôlées (PMC), celui du Contrôle des exportations, et l'Infrastructure nord-américaine de l'industrie de défense.				○	○	○
	Diffusion du rapport sur l'état de l'industrie aérospatiale canadienne en 2015 en collaboration avec l'Association des industries aérospatiales du Canada et les intervenants clés en vue de favoriser la croissance du secteur.				○	☑	
	Utiliser les nouveaux programmes gouvernementaux et/ou ceux qui existent déjà afin de favoriser la croissance et l'innovation dans l'ensemble de l'écosystème canadien de l'automobile (par ex., les assembleurs et les fournisseurs d'automobiles, la R-D). <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Programme d'innovation pour les fournisseurs du secteur de l'automobile (PIFSA) a été lancé en juin 2015. Il complète les initiatives existantes dans le secteur de l'automobile, par exemple le Fonds</li> </ul>				○	○	➡

Priorités ministérielles de 2015-2016	Jalons clés	Liens <sup>36</sup>			État <sup>37</sup>		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
	d'innovation du secteur de l'automobile, en renforçant la base de l'offre de pièces de rechange. Le PIFSA crée en outre un milieu propice à la promotion de la R-D dans ce secteur, tout en donnant aux entreprises de nouvelles possibilités d'intégrer les chaînes mondiales d'approvisionnement.						
	<p>Effectuer en permanence de la recherche et l'analyse des tendances dans le secteur de l'automobile au moyen de séances d'information et de collectes de renseignements afin de fournir des conseils avisés sur des questions entourant la compétitivité et l'innovation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il existe une solide base de recherche qui s'appuie sur des analyses internes et externes, de même que les compétences spécialisées de tiers qui complètent l'analyse interne des questions entourant la compétitivité et l'innovation dans ce secteur.</li> <li>• La haute direction est régulièrement informée des questions qui se répercutent sur la compétitivité du secteur de l'automobile.</li> <li>• Des activités de sensibilisation ont régulièrement lieu auprès d'intervenants clés du secteur de l'automobile au cours de réunions et de visites sur place.</li> </ul>				○	○	○
	Appuyer la réalisation du programme du Fonds de fabrication de pointe, qui est dirigé par l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario.				○	○	○

Priorités ministérielles de 2015-2016	Jalons clés	Liens <sup>36</sup>			État <sup>37</sup>		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordination et direction des évaluations, des vérifications diligentes, de l'analyse des projets et des séances d'information pour orienter les décisions sur le financement des projets. Deux évaluations sont terminées, deux sont en cours et deux autres font l'objet de vérifications de leur intégralité par IC.</li> <li>Conseils à la haute direction d'IC pour s'assurer que les paramètres de mise en œuvre du programme correspondent à l'intention de ce dernier avant d'entreprendre des discussions avec FedDev prévues un peu avant la clôture du deuxième appel de projets le 1<sup>er</sup> octobre 2015.</li> </ul>						
	<p>Mieux encadrer la participation des entreprises de service dans les chaînes de valeur et la contribution de services comme fonction de gestion de la compétitivité du secteur de la fabrication.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faire fond sur les travaux réalisés en 2014-2015 : mise à jour du profil sectoriel des services de R-D; analyse comparative du secteur des services et du secteur manufacturier à l'aide des données de l'Enquête sur l'innovation et les stratégies d'entreprise; analyse du secteur des services de R-D au Canada.</li> <li>Poursuite des travaux avec l'Agence du revenu du Canada et Statistique Canada pour obtenir des données qui répondront aux besoins à court et à moyen terme des analystes sectoriels.</li> </ul>				○	○	○

Priorités ministérielles de 2015-2016	Jalons clés	Liens <sup>36</sup>			État <sup>37</sup>		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux en cours pour l'élaboration d'un plan de travail sur les données en collaboration avec les intervenants internes et Statistique Canada afin d'améliorer la couverture et la pertinence des données sur la compétitivité industrielle.</li> </ul>						
	<p>Améliorer les connaissances et élaborer des possibilités d'action afin d'accroître la participation du secteur canadien de la fabrication à la chaîne de valeur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mobiliser les intervenants et analyser les forces du Canada en matière de fabrication, de même que les principaux enjeux et défis de l'industrie.</li> <li>Analyser la participation canadienne dans les chaînes de valeur mondiales et le rôle du gouvernement afin d'améliorer l'accès aux débouchés.</li> </ul>				○	○	○
	<p>Collaborer avec d'autres ministères gouvernementaux à l'organisation de réunions et de discussions avec les intervenants au pays et à l'occasion d'activités internationales importantes du secteur industriel.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation de rencontres lors d'événements nationaux et internationaux tels que la BIO Convention à Philadelphie en juin 2015, en collaboration avec des intervenants d'autres ministères, l'industrie, le milieu universitaire et d'autres ordres de gouvernement afin de mieux comprendre les difficultés et les possibilités du secteur des sciences de la vie et d'encourager la</li> </ul>				○	○	○

Priorités ministérielles de 2015-2016	Jalons clés	Liens <sup>36</sup>			État <sup>37</sup>		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
	création de partenariats avec des intervenants de ce secteur.						
	<p>Mettre en œuvre la réponse du gouvernement à l'Examen des programmes et des politiques de l'aérospatiale et de l'espace à l'égard de la participation des entreprises du secteur de l'aérospatiale à la chaîne de valeur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaborer avec les intervenants clés du secteur de l'aérospatiale à l'élaboration de possibilités d'action et à une analyse des politiques afin de promouvoir la certification et le renforcement des capacités des fournisseurs.</li> </ul>				○	○	○
	<p>Collaborer avec d'autres ministères gouvernementaux afin de privilégier et d'appuyer la mise au point et l'adoption de nouvelles technologies essentielles à la compétitivité du secteur de la fabrication. Les principales réalisations attendues en 2015-2016 comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achèvement des analyses environnementales des nouvelles technologies (domaines technologiques au potentiel de transformation et actifs canadiens connexes) en mai 2015 dans la cadre de la recherche et de l'analyse appuyant les recommandations sur les politiques à moyen terme.</li> <li>• Tenue d'un atelier sur la fabrication additive à Montréal en juin 2015, axé sur les possibilités de collaboration et les nouveaux domaines de travail concernant les appareils médicaux et dentaires.</li> </ul>				○	○	○

Priorités ministérielles de 2015-2016	Jalons clés	Liens <sup>36</sup>			État <sup>37</sup>		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Surveillance permanente des innovations dans les textiles techniques au Canada et analyse des pressions de la concurrence auxquelles l'industrie est soumise.</li> <li>Analyse et collaboration avec les principaux intervenants afin de comprendre les capacités industrielles canadiennes de fabrication des nouvelles technologies textiles qui répondront aux besoins des marchés de la médecine, de la santé et de l'hygiène.</li> <li>Évaluation de l'avancement de la technologie pour mieux comprendre les difficultés et les possibilités offertes par une automatisation accrue dans le secteur de la transformation des aliments et boissons, et les voies possibles vers cette automatisation.</li> </ul>						
	<p>Améliorer la capacité analytique interne afin d'accroître la compréhension du Ministère de l'industrie canadienne. Favoriser la mise au point d'outils pour mieux comprendre les tendances des investissements dans le secteur manufacturier.</p> <p>Le Secteur industriel cherche constamment à améliorer sa capacité d'analyse en menant de nouvelles recherches stratégiques qui appuieront l'élaboration des politiques et la prise de décisions.</p>			▲	○	○	○
Maximisation des retombées	Mettre en œuvre la nouvelle Politique des retombées industrielles et technologiques			▲	○	○	➡

Priorités ministérielles de 2015-2016	Jalons clés	Liens <sup>36</sup>			État <sup>37</sup>		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
industrielles découlant de certains achats de matériel militaire et achats importants de la Garde côtière canadienne.	(RIT), y compris une proposition de valeur, afin de mettre à profit les retombées industrielles découlant de certains achats de matériel militaire et achats importants de la Garde côtière canadienne.						
	Continuer de cerner les occasions pour l'industrie canadienne de participer au soutien et à la production du F-35.				○	○	○
Collaboration avec des partenaires provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec d'autres ministères fédéraux pour étendre le service PerLE à l'ensemble du Canada grâce à la participation d'autres municipalités.	Élaborer un pilote afin de relier les renseignements du gouvernement fédéral, ceux des provinces et des territoires concernant les permis et les licences qui se trouvent actuellement dans PerLE aux règlements relatifs à l'Accord sur le commerce intérieur (ACI). <ul style="list-style-type: none"> <li>Recherche et analyse en cours</li> <li>En attente de l'approbation pour publier les liens avec les permis et les règlements fédéraux</li> <li>Les liens avec les permis et les règlements provinciaux/territoriaux n'ont pas encore été approuvés par le Comité directeur de PerLE.</li> </ul>				○	○	⊕
	Achèvement de la validation de principe du secteur de la restauration. L'évaluation est en cours pour définir les étapes qui pourraient suivre.				○	○	⊕
	Recherche et analyse en cours concernant les formulaires électroniques remplis par les partenaires municipaux de PerLE.				○	○	⊕
Exploration de l'utilisation potentielle des mégadonnées par le ministère.	Achèvement du travail interministériel sur les possibilités et les défis clés que représentent les mégadonnées au Canada. Le <a href="#">rapport de diagnostic</a> final a été remis au comité des sous-ministres				○	○	○

Priorités ministérielles de 2015-2016	Jalons clés	Liens <sup>36</sup>			État <sup>37</sup>		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
	<p>sur l'innovation en matière de politiques.</p> <p>Une analyse détaillée est en cours d'élaboration sur les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les obstacles à l'adoption par le secteur privé et le milieu universitaire;</li> <li>• favoriser la croissance de l'industrie des mégadonnées;</li> <li>• accroître l'utilisation de mégadonnées au sein du gouvernement.</li> </ul>						
	<p>Lancement d'un projet pilote interministériel d'ici la fin de 2015-2016.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des discussions sont en cours avec Santé Canada concernant un projet pilote possible.</li> </ul>	▲	▲		○	○	☑

## Investissements

La majorité des dépenses visant à soutenir la compétitivité des entreprises et des collectivités prend la forme de subventions et de contributions (S-C). Étant donné que les coûts principaux pour mettre en œuvre les programmes sont liés à la gestion et à la surveillance des accords de S-C, les salaires continueront de représenter au cours des cinq prochaines années la majorité des dépenses de fonctionnement des programmes dans ce secteur.

Le tableau qui suit présente un aperçu des investissements importants prévus dans les projets, les actifs et les services. Des renseignements détaillés sur les postes se trouvent à l'Annexe 5. Les coûts prévus peuvent avoir changé depuis l'exercice financier précédent en raison des changements apportés aux besoins opérationnels, et au fur et à mesure que les plans du projet se réalisent en passant par le Mécanisme des évaluations graduelles de la gestion de projet à Industrie Canada (Stage-Gate) (se reporter à l'Annexe 2).

## Investissements importants par catégorie

### Services > 500 000\$

Description	Secteur responsable	Coût prévu de 2015-2016	Coût total prévu (5 ans)	Durée (d'un exercice à un autre)
Enquête sur le financement et la croissance des PME menée par Statistique Canada	SMTPE	535 000 \$	1 270 000 \$	2014-2015 à 2015-2016
Services du Service des poursuites pénales du Canada (SPPC) offerts au Programme de	SMTPE	200 000 \$	925 000 \$	2015-2016 à 2019-2020

Description	Secteur responsable	Coût prévu de 2015-2016	Coût total prévu (5 ans)	Durée (d'un exercice à un autre)
financement des petites entreprises du Canada				
Services professionnels de TI pour PerLE	SMTPE	216 480 \$	565 000 \$	2014-2015 à 2016-2017
Demandes internes et externes au PFPEC : coûts annuels des services de maintenance offerts par le BPI 	SMTPE	240 000 \$	1 200 000 \$	2015-2016 à 2019-2020

### Projets<sup>38</sup>

Il existe un projet de plus de 250 000 dollars qui est décrit dans le tableau suivant ainsi qu'un projet de moins de 250 000 dollars. Ce dernier consiste à la mise en oeuvre de la solution de gestion des relations des intervenants du ministère au SMTPE et d'autres clients internes.

#### Projets > 250 000 \$ – Actifs

Nom / Description	Secteur	Coût prévu 2015-2016	Coût total des investissements prévus <sup>39</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape en cours	État de santé du projet	
						Coût	Calendrier
<b>Solution de gestion client et bureau de FedNor (COMS)</b> L'Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor) a établi le besoin d'une application électronique pour gérer les interactions avec les clients et les renseignements sur les dossiers de façon plus sécuritaire et efficace. Il a été déterminé que la mise en oeuvre d'une solution logicielle de gestion des clients et des cas, soit un produit commercial sur étagère (COTS) permettant l'entreposage centralisé et des capacités de gestion et faisant appel à une approche axée sur la clientèle pour ce qui est de la prestation de services, répondrait mieux aux besoins opérationnels actuels et futurs de FedNor.	SPS	340 241 \$	840 993 \$	2010-2011 à 2015-2016	4		 <sup>40</sup>

<sup>38</sup> Les renseignements sur les projets reflètent les décisions prises le 14 septembre 2015 par le Conseil des investissements.

<sup>39</sup> Coût prévu du projet (phases 3-5).

<sup>40</sup> L'indicateur relié au calendrier de projet est jaune à cause de la non-disponibilité des ressources MS Dynamics.

## Risques organisationnels

En plus des priorités ministérielles déjà décrites, le Ministère prendra une approche proactive afin de limiter les risques potentiels associés au résultat stratégique « Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives ». Le Secteur de l'industrie (SI) mettra en œuvre des stratégies afin d'appuyer la capacité du ministère d'influencer le rendement des principaux secteurs économiques canadiens grâce aux leviers des programmes et des politiques.

Voir les tableaux qui suivent pour obtenir plus de détails, et l'Annexe 6 pour la description complète des stratégies d'atténuation et des plans d'action.

Catégorie : Réputation et attentes des intervenants			
Propriétaire du risque • SMA, Secteur de l'industrie	Évaluation du risque		
	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
<b>Énoncé du risque</b>			
Il y a un risque que les leviers des programmes et des politiques d'Industrie Canada soient insuffisants comme tels pour influencer la performance des principaux secteurs économiques canadiens si une crise avait lieu dans un de ces secteurs.	Moyen	Moyen	Moyen
<b>Stratégie d'atténuation</b>			
Le Ministère collaborera avec des intervenants du gouvernement et du secteur privé afin d'identifier des leviers pour concevoir une réponse à une crise dans un secteur clé de l'industrie. De plus, le Ministère s'efforcera d'élaborer un cadre plus souple et adaptable d'analystes ministériels, ce qui permettra une mise en place plus rapide d'expertise, une réactivité améliorée aux priorités changeantes et aux chocs externes et une mise en œuvre plus efficace des nouvelles techniques pour appuyer la fabrication canadienne.			

## Stratégies en ressources humaines

Les enjeux en matière de RH associés à la réalisation des priorités ministérielles de 2015-2016 au chapitre de ce résultat stratégique sont décrits ci-après. De plus, les secteurs de programme ont soulevé des questions générales relatives à la formation des employés et à la pénurie de personnel, et à la capacité. Celles-ci seront réglées grâce à l'établissement de stratégies de dotation qui permettront de constituer un effectif renouvelable et durable. Des possibilités de perfectionnement pour acquérir des habiletés et des compétences nécessaires aux employés à tous les niveaux seront également cernées lorsque possible au plan opérationnel.

Sous-programme	Secteur	Principaux enjeux en matière de RH	Mesures pour combler la lacune ou le besoin	État		
				Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
Accès aux ordinateurs et à Internet	STIT	On s'attend à ce que la charge de travail augmente en raison de la nécessité d'évaluer les demandes faites au programme <i>Un Canada</i>	Les ingénieurs des autres directions générales du STIT devront probablement être affectés temporairement pour aider la DGCC	○	○	☑

		<i>branché</i> au cours de la période de l'hiver et du printemps 2015.	à accomplir cette tâche.			
Retombées économiques des approvisionnements	SI	La mise en œuvre de la Politique des retombées industrielles et technologiques (RIT), y compris la proposition de valeur, fera augmenter l'envergure du travail. D'autres approvisionnements devront être évalués quant à leur admissibilité à la Politique des retombées industrielles et technologiques (RIT) et à la proposition de valeur.	Pourvoir de nouveaux postes en embauchant des agents qui connaissent le secteur canadien de l'aérospatiale et de la défense.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Retombées économiques des approvisionnements	SI	Une capacité analytique accrue est nécessaire pour appuyer la prise de décision fondée sur des données probantes en matière d'approvisionnements.	Lancer des processus de dotation pour répondre à ce besoin de capacité.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

## SERVICES INTERNES

### Objectifs

Industrie Canada réalise diverses fonctions de gestion connexes à l'appui des besoins des programmes et d'autres obligations générales du Ministère. Il s'agit d'assurer la gestion opérationnelle et la surveillance des ressources humaines, financières, technologiques et matérielles dans les bureaux partout au Canada ainsi que de fournir des renseignements régionaux, des recherches et des analyses économiques. Les objectifs courants du Ministère pour appuyer ces services internes incluent :

- Améliorer les pratiques d'intendance et de gestion afin d'améliorer la prestation efficace et efficiente des programmes et des exigences opérationnelles au siège social d'IC et dans les régions.
- Encourager l'épanouissement et le perfectionnement professionnels des employés d'IC grâce à une saine gestion des ressources humaines.
- Diriger les investissements et les activités du Ministère en matière de TI vers les secteurs qui correspondent le mieux aux priorités.

### Aperçu financier

#### Ressources financières et tendances des dépenses

Les Services internes sont composés de plusieurs activités et ressources dont la gestion et la surveillance, la gestion financière, la gestion des ressources humaines ainsi que la gestion de l'information, les technologies de l'information, les biens immobiliers et matériels, les acquisitions, les communications et les services juridiques.

Le tableau suivant présente les niveaux de référence de 2015-2016 approuvés du Ministère au chapitre des services internes.

Poste	Dépenses prévues <sup>41</sup>	Autorisations disponibles à la période 5		Ressources humaines (ETP)
	2014-2015 (en milliers)	2014-2015 (en milliers)	% dépensé	2014-2015 Réel
Fonctionnement	125 570	116 001	53%	1 186
Immobilisations	1 502	1 901	3%	
Subventions et contributions	0	0	0%	
<b>TOTAL</b>	<b>127 072</b>	<b>117 901</b>	<b>53%</b>	<b>1 186</b>

<sup>41</sup> Comme l'indique le Rapport sur les plans et les priorités de 2015-2016 (RPP), les dépenses prévues reflètent les fonds ayant déjà atteint les niveaux de référence du Ministère, ainsi que les fonds autorisés jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2015. Les dépenses prévues n'ont pas été rajustées pour inclure les renseignements contenus dans le budget de 2015, car ces dépenses étaient inconnues au moment de la préparation du RPP de 2015-2016.

À la période 5, 53 % des fonds disponibles avaient été utilisés. Ce pourcentage est actuellement surévalué, car il reflète des dépenses qui seront recouvrées plus tard dans l'année.

L'autorisation actuelle qui peut être utilisée est inférieure aux dépenses prévues en raison principalement des facteurs suivants :

- Le chiffre des dépenses prévues comprenait les contributions remboursables du PPIMD de 33 M\$, alors qu'à la fin de la période 5, seulement 11,8 M\$ avaient été mis à disposition et inclus dans l'autorisation actuelle. Le reste des contributions remboursables du PPIMD sera accessible par le truchement du Budget supplémentaire des dépenses (B) plus tard au cours de l'année.
- Cette diminution temporaire est compensée par le financement additionnel reçu du report, par le Ministère, de l'exécution d'investissements tels que la GI/TI, la Stratégie nationale en matière de locaux, l'installation de tourniquets de sécurité et d'autres dépenses du Ministère.

#### Investissements prévus dans les projets et les acquisitions importantes d'immobilisations et de services

Poste	2015-2016 (en milliers de dollars)	2016-2017 (en milliers de dollars)	2017-2018 (en milliers de dollars)	2018-2019 (en milliers de dollars)	2019-2020 (en milliers de dollars)	TOTAL
Immobilisations	1 377	607	607	607	607	3 805
Services	1 768	1 795	1 823	1 852	1 882	9 121
Projets <sup>42</sup>	14 833	5 469	5 621	1 979	1 237	29 139
<b>TOTAL<sup>43</sup></b>	<b>17 978</b>	<b>7 871</b>	<b>8 052</b>	<b>4 438</b>	<b>3 726</b>	<b>42 064</b>

<sup>42</sup> L'information présentée couvre les coûts de projet pour les cinq prochaines années (2015-2016 à 2019-20), ce qui ne représente pas nécessairement le coût total du projet puisque des dépenses additionnelles peuvent avoir été effectuées avant 2015-2016.

<sup>43</sup> Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

## Le cadre du programme de gestion d'Industrie Canada

Dans le contexte de la modernisation de la fonction publique, un grand nombre d'initiatives ont été entreprises d'un bout à l'autre d'Industrie Canada afin de transformer la façon dont le Ministère offre des services à la clientèle en avant-scène de même que des initiatives visant à transformer la prestation de services internes en arrière-scène. Récemment, l'initiative Objectif 2020 a permis d'accentuer l'intérêt et l'attention portée à la mise en œuvre de pratiques, de processus et de technologies novatrices. Inspirés par la vision d'Objectif 2020, le comité de gestion du Ministère d'Industrie Canada a appuyé et approuvé le programme de gestion d'Industrie Canada au mois de juin 2015 qui sert dorénavant de cadre pour organiser les activités de transformation du Ministère. Reconnaisant que le programme de gestion va au-delà d'Objectif 2020, les efforts collectifs visant à transformer l'organisation ont également été renommés « IC2020 » afin de refléter que le Ministère aborde également des défis de gestion lui sont spécifiques et uniques à Industrie Canada.

Plus spécifiquement, le programme de gestion regroupe sous une même perspective la vaste gamme d'activités en cours à l'échelle du Gouvernement du Canada (GC) et du Ministère pour :

- Identifier les objectifs collectifs et établir les priorités organisationnelles;
- Évaluer des décisions isolées en tenant compte du contexte de gestion;
- Présenter des solutions de gestion collaboratives et complètes;
- Augmenter les communications internes et améliorer le partage d'informations; et
- Renforcer la confiance dans les processus et pratiques de gestion.

À l'intérieur de ce cadre, les initiatives de gestion qui visent à transformer et moderniser le lieu de travail sont organisées en trois domaines d'activités qui reflètent les objectifs du GC: une main d'œuvre agile, une saine gestion et fonctionner de façon unifiée. De plus, afin d'adopter une approche intégrée et ciblée qui appuiera la réalisation des objectifs, des domaines d'intérêt sous chaque domaine d'activités seront établis annuellement afin de souligner à quels endroits le ministère mettra ses efforts. Les domaines d'activités et les domaines d'intérêts sont identifiés ci-dessous et reflètent les priorités annoncées par la greffière du Conseil privé dans le [Vingt-deuxième rapport annuel au Premier ministre sur la fonction publique du Canada](#).

Main-d'œuvre agile
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un système qui réagit plus rapidement aux exigences du milieu de travail et qui habilite une main-d'œuvre agile</li> <li>• Sommes-nous souples et prêts à réagir?</li> </ul>
Domaines d'intérêt 2015-2016
<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Favoriser une culture qui embrasse le mouvement et la croissance</li> <li>➔ Développer la collectivité des politiques</li> </ul>

Saine gestion
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un système qui garantit la valeur pour l'argent des contribuables qui se traduit par une efficacité organisationnelle optimale et une main-d'œuvre productive.</li> <li>• Sommes-nous efficaces et efficaces?</li> </ul>
Domaines d'intérêt 2015-2016
<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Créer un environnement de travail sain, respectueux et solidaire</li> <li>➔ Accroître l'utilisation des mesures du rendement</li> </ul>

Fonctionner de façon unifiée
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une approche horizontale renforcée pour gérer le ministère qui se traduit par une plus grande collaboration et une plus grande cohésion à travers l'organisation.</li> <li>• Sommes-nous cloisonnés?</li> </ul>
Domaine d'intérêt 2015-2016
<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Communiquer et promouvoir activement le partage de l'information</li> </ul>

Pour chaque domaine d'activités, le Plan ministériel d'Industrie Canada sera utilisé afin de communiquer à la haute gestion et aux employés du ministère comment les initiatives seront mises en œuvre et faire état du progrès réalisé. L'objectif est de fournir un cadre global et significatif pour analyser, prioriser et faire rapport sur l'éventail complet des activités de gestion dans lesquelles le département est impliqué. Pour cela, le cadre de gestion incorpore les initiatives décrites dans l'ancienne section dédiée aux Services internes dans le Plan ministériel ainsi que divers plans d'action ministériels, tels que ceux sur Objectif 2020 et Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux 2014.

Pour chaque domaine d'intérêt, un plan d'action a été développé au cours de l'automne en collaboration avec des intervenants d'Industrie Canada.

Pour chaque activité du programme de gestion d'IC, le Ministère a identifié le type de flexibilité qu'il détient pour la mise en œuvre de l'activité ainsi que le type de changement qui sera requis pour une mise en œuvre fructueuse. De plus, les liens entre les activités et les anciens plans d'action persistent et continueront à être soulignés. Les icônes suivantes sont utilisées à cet effet dans le document :

Liens	Objectif2020	Objectif 2020	SAFF	Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux	#Greffier	Greffier du Conseil privé	
Latitude pour la mise en œuvre		Décision		Méthode		Échéancier	
Type de changement		Technologie et matériaux		Processus		Comportement	Culture
Impact		Certains secteurs		Tous les secteurs		Régions	Tous les employés

## Priorités « IC2020 » et activités

Les domaines d'intérêts et activités clés pour l'exercice 2015-2016 sont présentés ci-dessous par domaine d'activité du programme de gestion d'IC, soit une « main-d'œuvre agile », une « saine gérance », et « fonctionner de façon unifiée ».

### Main-d'œuvre agile

Une main-d'œuvre agile permet à une organisation de déplacer ses ressources pour répondre rapidement aux défis qui émergent. Certains des éléments qui sont essentiels pour améliorer l'agilité de l'organisation sont liés au capital humain et aux investissements en technologie. Par exemple, les activités qui se déroulent actuellement au sein du gouvernement du Canada et à Industrie Canada pour améliorer l'agilité de la main-d'œuvre comprennent ceux qui visent à maximiser de la productivité des employés grâce à des possibilités d'apprentissage et de développement et des évaluations de performance ainsi que ceux qui visent à améliorer les modèles d'emploi, de rémunération et de dotation.

Domaine d'intérêt 2015-2016

➔ Favoriser une culture qui embrasse le mouvement et la croissance

Le ministère s'est engagé à augmenter la visibilité des opportunités de travail et des affectations dans d'autres parties du ministère auprès des employés. L'augmentation de la mobilité appuiera la réalisation des résultats opérationnels tout en permettant également le développement de nouvelles compétences et connaissances.

Liens	Latitude pour la mise en œuvre	Type de changement	Impact
Objectif2020  #Greffier	<ul style="list-style-type: none"> <li> Décision</li> <li> Méthode</li> <li> Échéancier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Processus</li> <li> Comportement</li> <li> Culture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Tous les secteurs</li> <li> Régions</li> </ul>

Indicateur de performance

- Nombre d'affectations qui ont été mises en place grâce à la haute direction du secteur.

Plan d'action 2015-2016	Jalons clés pour l'exercice 2015-2016	État		
		Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
Mettre en œuvre un babillard à l'échelle du ministère pour les microaffectations.	L'approche ministérielle pour les microaffectations sera présentée au CCGDG le 3 novembre 2015 et au CGM le 25 novembre 2015.	S.O.		<input checked="" type="checkbox"/>
	Le babillard pour les microaffectations devrait être complété pour la fin de l'exercice 2015-2016.	S.O.		<input checked="" type="checkbox"/>
Inclure des mesures sur le nombre d'affectations dans les ententes de gestion du rendement des EX pour l'exercice 2015-2016.	Pour appuyer l'engagement du ministère à offrir des opportunités d'apprentissage afin de favoriser le développement et la croissance des employés, le nombre d'affectations qui ont été mises en place grâce à la haute direction du secteur ou de la direction générale (incluant les microaffectations et les jumelages) a été suggéré pour inclusion dans les ententes de gestion du rendement des EX.	S.O.	<input checked="" type="checkbox"/>	

Domaine d'intérêt 2015-2016

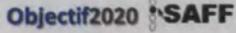
➔ Développer la collectivité des politiques

Industrie Canada entreprendra la mise en œuvre d'un nouveau Programme de perfectionnement des EC (PPEC) pour le groupe Économique et Services de sciences sociales (EC). Le Programme a été mis sur pied pour favoriser le perfectionnement des membres de la communauté des EC et optimiser leurs talents, et fera appel à des activités comme la planification de la main-d'œuvre, le recrutement, la dotation, l'apprentissage et le perfectionnement. Le PPEC remplace divers programmes sectoriels de perfectionnement des EC et est le premier programme du genre à l'échelle

ministérielle à Industrie Canada.

Liens	Latitude pour la mise en œuvre	Type de changement	Impact		
<b>Objectif2020</b> #SAFF #Greffier	<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ Décision</li> <li>☑ Méthode</li> <li>☑ Échéancier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ Processus</li> <li>☑ Comportement</li> <li>☑ Culture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ Certains secteurs</li> <li>☑ Régions</li> </ul>		
Indicateur de performance					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• À être déterminé</li> </ul>					
Plan d'action 2015-2016	Jalons clés pour l'exercice 2015-2016	État			
		Début d'exercice	Mi- exercice	Projeté à la fin d'exercice	
Développer les processus communs et les outils pour le Programme de perfectionnement des EC	Les descriptions de travail pour les analystes du groupe EC qui occupent un poste de niveau EC-02 à EC-05 sont présentement examinées et seront mises à jour avec des descriptions de travail génériques. Les postes seront mis en correspondance avec les descriptions de travail génériques pour chaque niveau.	s.o.	○	☑	
	Les descriptions de travail pour les niveaux EC-06 à EC-08 seront examinées et mises à jour d'ici la fin de l'exercice 2015-2016.	s.o.	○	☑	
	Des énoncés de critères de mérite et des profils de compétences normalisés ont été développés afin d'appuyer l'amélioration des compétences.	s.o.	☑		
	Des renseignements pour les gestionnaires et les employés ont été publiés sur le Wiki d'IC.	s.o.	☑		
Recruter des employés EC	Industrie Canada participe à la Campagne de recrutement postsecondaire (CRP) de la Commission de la fonction publique cette année afin de repérer les recrues possibles de niveau EC-02. Le processus de recrutement a eu lieu du 16 septembre au 16 octobre 2015.	s.o.	☑		
	Un bassin de candidats potentiels EC identifiés via la CRP 2014-2015 sera disponible au T3. <ul style="list-style-type: none"> <li>• 40 candidats ont écrit l'examen en septembre et octobre 2015.</li> </ul>	s.o.	○	☑	
	Un bassin de candidats potentiels EC identifiés via la CRP 2015-2016 sera disponible pour la fin de l'exercice en cours.	s.o.	○	☑	

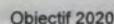
Le tableau ci-dessous présente les autres activités qui complètent les efforts d'Industrie Canada pour parvenir à une main d'œuvre souple et prête à réagir rapidement.

Activités 2015-2016 <sup>44</sup>	Jalons clés pour l'exercice 2015-2016	Liens			État		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
<b>Gouvernement du Canada</b>							
Mettre en œuvre les descriptions de travail et compétences génériques pour le groupe PE 	Compléter la mise en œuvre des énoncés de fonction génériques pour le groupe au sein de la DGRH, ce qui pourrait également toucher les postes en RH qui ne font pas partie du groupe PE.			▲	○	○	☑
Appliquer la réforme de l'École de la fonction publique du Canada  	Réorienter l'approche ministérielle à l'égard de l'apprentissage, en conformité et en réponse aux changements en voie d'être apportés au modèle de formation et au curriculum de l'École de la fonction publique du Canada. À présenter au CCGDG à l'automne 2015.		▲		○	○	↻
<b>Industrie Canada</b>							
Améliorer les processus de dotation et accroître la disponibilité d'outils pour évaluer les candidats. 	Mettre en œuvre les changements à apporter aux pratiques de dotation à la suite des recommandations de l'équipe spéciale sur la dotation et approuvés par le Comité ministériel de gestion (CMG). À présenter au CCGDG le 20 octobre 2015 et		▲	▲	○	○	↻

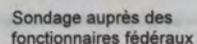
<sup>44</sup> Activities Legend:

Liens

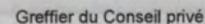
 Objectif 2020

 Objectif 2020

 SAFF

 Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux

 Greffier

 Greffier du Conseil privé

Latitude pour la mise en œuvre  
Type de changement



Décision



Méthode



Processus



Échéancier



Comportement



Culture

Activités 2015-2016 <sup>44</sup>	Jalons clés pour l'exercice 2015-2016	Liens			État		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi- exercice	Projeté à la fin d'exercice
<b>#Greffier</b> 	au CMG en novembre 2015.						
Formuler la réponse d'IC aux résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF) <b>Objectif2020</b> 	Diriger l'élaboration d'un plan d'action ministériel intégré et fondé sur l'analyse des résultats d'IC au SAFF de 2014.		▲		○	○	☑
Appuyer un effectif compétent, confiant et performant <b>Objectif2020</b> & <b>SAFF</b> 	Mettre en œuvre la technologie Wi-Fi dans tous les espaces communs et salles de conférences.				S.O.	🎯	☑
	Prévoir des salles de conférences à usages multiples, dont des salles de collaboration.				S.O.	☑	
	Mettre en œuvre la technologie nécessaire pour permettre les vidéoconférences dans les salles de conférences (en collaboration avec SPC).				S.O.	☑	
	Faire progresser le programme de Modernisation des technologies en milieu de travail en mettant en œuvre les technologies qui permettront au Ministère de mettre à profit des solutions innovantes. Ces technologies comprennent les ordinateurs portables, la gestion des justificatifs d'identité, les téléphones intelligents ou VoIP, les conférences par ordinateur, les réunions en ligne, les tableaux blancs interactifs, les unités technologiques collaboratives, les postes de travail virtuel, etc.	▲				○	🎯
Encourager les approches	Mettre en œuvre un programme de		▲		○	○	☑

Activités 2015-2016 <sup>44</sup>	Jalons clés pour l'exercice 2015-2016	Liens			État		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
<p>pour le recrutement et le perfectionnement des employés pouvant être mises en œuvre dans l'ensemble de l'organisation.</p> <p><b>Objectif2020</b> <b>SAFF</b></p> <p><b>#Greffier</b></p>	recrutement et de perfectionnement des employés du groupe EC à l'échelle ministérielle <sup>45</sup> .						
	Mettre en œuvre une méthode unifiée permettant d'appuyer le recrutement, la mobilisation et le perfectionnement des étudiants.				○	○	☑
	Appuyer la participation des employés aux initiatives qui visent à créer une culture d'innovation, l'engagement et l'appartenance des employés, ainsi que le perfectionnement professionnel par le biais de la Communauté des gestionnaires d'Industrie Canada.		▲		○	○	➡
<p>Simplifier le processus pour les notes de breffage</p> <p><b>Objectif2020</b> <b>SAFF</b></p> <p><b>#Greffier</b></p>	Le Secteur de la gestion intégrée (SGI) et le Secteur de l'industrie (SI) font l'essai d'un processus d'approbation basé sur le risque permettant de réduire les niveaux d'approbation pour les notes internes, les éléments d'information et les éléments à faible risque. Les secteurs feront rapport au CGM en 2015-2016.				s.o.	○	➡
	Réviser la présentation des notes de breffage afin d'accroître la visibilité de l'analyste qui a préparé la note.				s.o.	☑	
Encourager l'innovation mise de l'avant par les employés	Le tournoi d'innovation, tenu lors de la Semaine nationale de la fonction publique et organisé par InterConnex, a permis aux employés de proposer des idées novatrices qui seront mises en œuvre au cours de l'automne.				s.o.	○	➡

<sup>45</sup> Pour plus de renseignements, consultez le plan d'action 2015-2016 pour le domaine d'intérêt « Développer la collectivité des politiques » à la page 60.

## Saine gérance

Une saine gérance permet de produire les meilleurs résultats pour les Canadiens. Cela commence en ayant la bonne information afin que nous puissions mesurer le succès de la performance. Les employés d'Industrie Canada ont besoin de comprendre ce que l'on attend des programmes et services qu'ils offrent ainsi que leur rôle dans la réalisation de ces résultats. Un milieu de travail respectueux, sain et inclusif est fondamental pour parvenir à ce succès et assure également que les deniers publics sont pleinement optimisés.

Domaine d'intérêt 2015-2016

### ➔ Créer un environnement de travail sain, respectueux et solidaire

Le ministère cherche à assurer une approche positive, proactive, exhaustive et intégrée au maintien d'un milieu de travail respectueux, sain et inclusif; fournir aux employés un accès facile à l'information et des outils faciles à utiliser; communiquer des messages clairs et cohérents; mettre l'accent sur la responsabilité partagée; tirer parti des pratiques en vigueur; et assurer une participation des gestionnaires à tous les échelons

Liens	Latitude pour la mise en œuvre	Type de changement	Impact
Objectif2020  #Greffier	<ul style="list-style-type: none"> <li> Décision</li> <li> Méthode</li> <li> Échéancier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Comportement</li> <li> Culture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Tous les employés</li> <li> Régions</li> </ul>

#### Indicateurs de performance

- Nombre de séances et conversations d'équipe sur un milieu de travail respectueux, sain et inclusif (RSI)
- Acceptation de l'initiative pour un milieu de travail RSI par les gestionnaires, tel que démontré via le questionnaire GCIC.

Plan d'action 2015-2016	Jalons clés pour l'exercice 2015-2016	État		
		Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
Lancer l'approche pour un milieu de travail respectueux, sain et inclusif (RSI) et des outils connexes.	L'aval de la haute direction a été reçu pour l'initiative pour un milieu de travail RSI au printemps 2015.	S.O.	<input checked="" type="checkbox"/>	
	L'initiative a été formellement lancée au mois de juin 2014 au cours de la Semaine nationale de la fonction publique par le bureau de Prévention et résolution des conflits et collaboration avec la Communauté des gestionnaires d'Industrie Canada.	S.O.	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Fournir une boîte à outils permettant aux gestionnaires et leurs employés d'entretenir eux-mêmes des discussions visant à promouvoir et intégrer la diversité et l'inclusivité au sein de leurs équipes de travail.	S.O.	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Fournir des séances d'information sur demande à des groupes comme la Communauté des gestionnaires d'Industrie Canada.	S.O.	<input type="checkbox"/>	
Promouvoir une culture d'inclusivité	Comité consultatif sur l'équité en matière d'emploi et la diversité (CCEED) a changé de nom pour Comité sur l'inclusivité d'Industrie Canada (CIIC)	S.O.	<input checked="" type="checkbox"/>	

	afin de promouvoir une culture d'inclusivité à Industrie Canada.			
	Finaliser le programme pour l'équité en matière d'emploi et la diversité (EED) de 2016-2019.	S.O.	○	☑
Développer une approche ministérielle pour la santé mentale	Communiquer régulièrement avec tous les employés au sujet des problèmes de santé mentale et de bien-être.	S.O.	○	➡
	Mettre à l'essai un programme de formation de premiers soins de santé mentale.	S.O.	○	☑

Domaine d'intérêt 2015-2016

➔ Accroître l'utilisation des mesures du rendement

L'information sur les mesures du rendement appuie la prise de décisions par les gestionnaires et assure une gestion de ressources efficace. Une bonne utilisation de l'information sur le rendement aidera le ministère à rencontrer la demande croissante pour que les politiques publiques, la prestation de services, les décisions et les résultats pour les Canadiens soient bien informés.

Liens	Latitude pour la mise en œuvre	Type de changement	Impact
	<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ Décision</li> <li>☑ Méthode</li> <li>☑ Échéancier</li> </ul>	☑ Processus	<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ Tous les secteurs</li> <li>☑ Régions</li> </ul>

Indicateur de performance

- Tous les programmes d'IC ont une stratégie de mesure du rendement (SMR)

Plan d'action 2015-2016	Jalons clés pour l'exercice 2015-2016	État		
		Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
Voir à ce que tous les programmes d'IC ont des stratégies de mesure du rendement	<p>Le Secteur de l'industrie a développé une SMR pour le programme <i>Innovation dans le secteur de l'automobile (Programme d'innovation pour les fournisseurs du secteur de l'automobile)</i> et pour le programme <i>Politiques et analyses propres aux industries</i>.</p> <p>Le Secteur axé sur le marché, le tourisme et la petite entreprise a développé une SMR pour le programme <i>Insolvabilité</i> et pour le programme <i>Mesure commerciale</i>.</p> <p>Le Secteur de la politique stratégique a développé une SMR pour le programme <i>Examen des investissements</i>.</p>	S.O.	○	➡

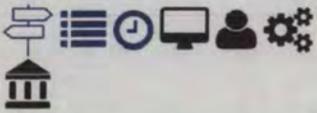
<p>Effectuer une mise en correspondance entre le Cadre de mesure du rendement d'IC et stratégies de mesure du rendement</p>	<p>Un exercice de mise en correspondance a été complété au cours de l'été 2015.</p> <p>Il a été établi qu'il existe un bon alignement entre le Cadre de mesure du rendement (CMR) d'IC, qui est partie intégrante du Rapport sur les plans et priorités et du Rapport ministériel sur le rendement qui sont disponibles au public, et les SMR, qui sont complétées jusqu'à maintenant pour les programmes.</p> <p>Le Secteur de la gestion intégrée va continuer à effectuer une surveillance afin d'assurer l'alignement entre le CMR d'IC et les SMR au fur et à mesure que celles-ci sont mises à jour ou développées.</p>		○	➡
---	---	--	---	---

Le tableau ci-dessous présente les autres activités qui complètent les efforts d'Industrie Canada pour améliorer l'efficacité et l'efficacité de l'organisation.

Activités 2015-2016 <sup>46</sup>	Jalons clés pour l'exercice 2015-2016	Liens			État		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi- exercice	Projeté à la fin d'exercice
<b>Gouvernement du Canada</b>							
<p>Continuer la mise en œuvre de la Stratégie nationale des locaux / Milieu de travail 2.0</p> <p><b>Objectif2020</b></p> 	<p>La Stratégie nationale des locaux (SNL) vise à réduire la superficie des locaux occupés par IC pour s'assurer que le Ministère respecte son enveloppe en matière de locaux, évite des coûts permanents et maximise les avantages potentiels des initiatives de modernisation et de réalisation d'économies du GC ayant trait aux locaux.</p> <p>Les jalons clés de 2015-2016 comprennent :</p>	▲			○	○	➡

<sup>46</sup> Activities Legend:

<b>Liens</b>	 Objectif 2020	 Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux	 Greffier du Conseil privé
<b>Latitudes pour la mise en œuvre</b>	 Décision	 Méthode	 Échéancier
<b>Type de changement</b>	 Technologie et matériaux	 Processus	 Comportement
			 Culture

Activités 2015-2016 <sup>46</sup>	Jalons clés pour l'exercice 2015-2016	Liens			État		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
	<ul style="list-style-type: none"> <li>la relocalisation du reste du STIT du TJEN au C.D. Howe;</li> <li>les projets de construction à Regina et à Saskatoon contribueront à libérer de l'espace;</li> <li>libérer environ 15 500 mètres carrés de locaux loués.</li> </ul>						
<b>Industrie Canada</b>							
Mettre en œuvre des améliorations pour la sécurité physique 	Remplacer les tourniquets à l'immeuble C.D. Howe et à Place du Portage, afin d'accroître le périmètre et de réduire l'accès non autorisé (à compter de novembre 2015).	▲	▲			○	☑
	Surélever la barrière autour des cages d'ascenseur à environ 6 pieds, afin d'empêcher quiconque de sauter par-dessus cette barrière et de pénétrer dans l'espace contrôlé par le gouvernement (à partir de novembre 2015).	▲	▲			○	☑
Mettre en œuvre des améliorations pour la sécurité de l'information 	Élaborer une solution de chiffrement pour les appareils mobiles pour que l'information d'IC stockée sur des appareils portatifs soit protégée d'un accès non autorisé en cas de perte ou de vol de ces appareils. La mise en œuvre est prévue en décembre 2015.	▲	▲			○	☑
Mettre en œuvre des solutions d'entreprises pour appuyer et améliorer la prestation de programmes 	Mettre en œuvre une <b>Solution de gestion des cas et de la clientèle (GCC)</b> pour répondre au besoin d'un logiciel qui permettra aux unités opérationnelles de mieux gérer leurs renseignements relatifs aux clients et aux intervenants, de façon partagée et transparente.  Les jalons clés de 2015-2016 comprennent : <ul style="list-style-type: none"> <li>évolution du centre d'expertise de la</li> </ul>	▲			○	○	➡

Activités 2015-2016 <sup>46</sup>	Jalons clés pour l'exercice 2015-2016	Liens			État		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi- exercice	Projeté à la fin d'exercice
	<p>Division des contrats et de la gestion du matériel pour mobiliser, intéresser et appuyer les clients relativement à la plateforme;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• inauguration de l'environnement de production à l'automne de 2015-2016;</li> <li>• diffusion du système de gestion des intervenants au SPS, région du Pacifique, à FEDNOR et au SMPTE, et cinq unités opérationnelles utiliseront le système d'ici la fin du T4;</li> <li>• harmonisation et intégration à l'initiative de Gestion des données de référence au T4;</li> <li>• collaboration avec les clients à la création de solutions à des problèmes des entreprises, y compris la DGEI, FEDNOR, le BSF et l'OPIC.</li> </ul>						
	<p>Renforcer le Centre d'expertise sur les subventions et les contributions en officialisant son rôle de soutien aux programmes.</p> <p>Les jalons clés de 2015-2016 comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• tenir des consultations avec les secteurs et autres intervenants au cours de l'été 2015;</li> <li>• si des lacunes sont observées, le Centre proposera un plan d'action aux membres du CSI;</li> <li>• le Plan d'action sera ensuite soumis pour approbation au CCGDG et au CMG au cours de l'automne.</li> </ul>				s.o.	○	➡

## Fonctionner de façon unifiée

Avec une organisation aussi importante et un mandat aussi vaste qu'Industrie Canada, le Ministère doit concentrer ses efforts pour améliorer son approche à la gestion des priorités horizontales par l'utilisation d'outils pour créer des liens et collaborer, accéder à l'information afin de développer des solutions novatrices, et tirer parti de la puissance de nos réseaux internes.

Domaine d'intérêt 2015-2016

### ➔ Communiquer et promouvoir activement le partage de l'information

Une approche désignée pour les communications et le partage d'information aidera à relier les idées et activités à travers le ministère, permettre un meilleur accès à l'information pour appuyer l'innovation, et utiliser de façon plus efficace les réseaux internes.

Liens	Latitude pour la mise en œuvre	Type de changement	Impact
Objectif2020  #SAFF #Greffier	<ul style="list-style-type: none"> <li> Décision</li> <li> Méthode</li> <li> Échéancier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Processus</li> <li> Comportement</li> <li> Culture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Tous les secteurs</li> <li> Tous les employés</li> <li> Régions</li> </ul>

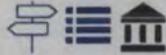
### Indicateur de performance

- Nombre de visiteurs internes (mesures Web)

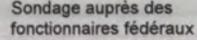
Plan d'action 2015-2016	Jalons clés pour l'exercice 2015-2016	État		
		Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
Augmenter la fréquence des communications avec les employés.	Tenir des assemblées générales du personnel par vidéoconférence à 68 emplacements dans le RCN et les régions.	S.O.		
	Organiser des discussions autour d'un café avec des employés, le sous-ministre et des membres de la haute direction.	S.O.		
Mettre en œuvre de nouveaux moyens pour faciliter les communications internes.	Lancé la nouvelle série « sous le feu des projecteurs » pour explorer des thèmes tels que le conflit, comment donner et recevoir de la rétroaction, l'intelligence émotionnelle et les milieux de travail sains et inclusifs.	S.O.	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Utiliser des vidéos pour communiquer avec les employés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrevues « Tête-à-tête avec le sous-ministre » avec Don Tapscott et Dominic Barton.</li> <li>• Vidéo pour rendre hommage aux lauréats des Primes au mérite du sous-ministre et du sous-ministre délégué.</li> </ul>	S.O.		

Créer une banque de partage du savoir.	Le BPI et la DGCM collaborent pour faire en sorte que l'intranet et le Wiki d'IC redeviennent les principaux moyens de circulation des connaissances au Ministère. GCconnex continuera à servir d'outil de collaboration à l'échelle de la fonction publique.	s.o.	○	➡
Encourager la collaboration et le partage d'information à l'égard des enjeux ministériels.	<p>IC a constitué des équipes spéciales sur les thèmes suivants : Réseau Entreprises Canada; données volumineuses; chaînes de valeur mondiales; et stratégie sur la Chine.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'équipe spéciale sur le Réseau Entreprises Canada et celle sur les chaînes de valeur mondiales ont présenté leur rapport au Comité de gestion du Ministère. Le groupe de travail sur les données volumineuses poursuit son travail. Les résultats viendront appuyer les initiatives à plus grande échelle menées par le Bureau du Conseil privé. Une proposition de projet pilote sur les données volumineuses est en cours d'élaboration.</li> <li>• L'équipe spéciale sur la Chine a développé un plan de travail en trois phases et dressé la liste de ses membres, qui comprend, notamment, un groupe de représentants des directeurs généraux et un groupe de travail d'agents. L'équipe a procédé à un pré-lancement de ses travaux le 22 avril au Labo de service et une deuxième rencontre avec le sous-ministre et les sous-ministres adjoints champions a eu lieu durant la semaine du 4 mai. L'objectif est de mener à bien la première partie du plan de travail d'ici la fin de l'été 2015.</li> </ul>	s.o.	○	➡

Le tableau ci-dessous présente les autres activités qui complètent les efforts d'Industrie Canada pour accroître la collaboration et la cohésion au sein de l'organisation.

Activités 2015-2016 <sup>47</sup>	Jalons clés pour l'exercice 2015-2016	Liens			État		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi- exercice	Projeté à la fin d'exercice
<b>Gouvernement du Canada</b>							
Mettre en œuvre un gouvernement ouvert 	Soumettre le Plan de mise en œuvre d'IC pour un gouvernement ouvert au CCGDG le 6 octobre 2015 et au CGM le 21 octobre 2015 avant de le soumettre au SCT à la fin d'octobre 2015. Une ébauche de l'inventaire de données doit être présentée au SCT en 2016.						
Mettre en œuvre l'initiative de regroupement des centres de données et de la migration de charges de travail 	Continuer le travail nécessaire pour le projet de Regroupement des centres de données mené par SPC.  Les jalons clés de 2015-2016 comprennent : <ul style="list-style-type: none"> <li>• peaufiner la documentation requise pour la planification de projet;</li> <li>• obtention de l'approbation du point de contrôle 2 au Conseil des investissements, le 14 septembre 2015;</li> <li>• mettre à l'essai la migration des applications, selon la confirmation de l'horaire par SPC.</li> </ul>						
Mener la stratégie de services pour les affaires ainsi que la	Mettre en œuvre la Stratégie de services pour les affaires d'IC, y compris le respect au Ministère de la Politique du SCT sur la gestion				S.O.		

<sup>47</sup> Activities Legend:

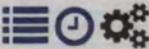
<b>Liens</b>	 Objectif 2020	 SAFF	 Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux	 #Greffier	 Greffier du Conseil privé
<b>Latitude pour la mise en œuvre</b>	 Décision	 Méthode	 Méthode	 Échéancier	 Échéancier
<b>Type de changement</b>	 Technologie et matériaux	 Processus	 Processus	 Comportement	 Culture

Activités 2015-2016 <sup>47</sup>	Jalons clés pour l'exercice 2015-2016	Liens			État		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi- exercice	Projeté à la fin d'exercice
transformation des affaires <sup>48</sup> <b>Objectif2020</b> <b>SAFF</b> <b>#Greffier</b> 	des services d'IC par l'intermédiaire du cadre de responsabilisation de gestion.						
	Présentation du Plan de mise en œuvre de la stratégie des services au CCGDG le 6 octobre 2015 et au CMG le 21 octobre 2015.						
	Se faire le responsable, en collaboration avec l'Agence du revenu du Canada, de l'établissement du numéro d'entreprise (NE) comme identificateur d'entreprise commun au sein du gouvernement.				S.O.		
	Établir le laboratoire de services d'Industrie Canada pour appuyer la production de solutions novatrices lorsque des services gouvernementaux seront fournis aux entreprises.				S.O.		
Mettre en œuvre une nouvelle plateforme consolidée de courriel 	Mettre en œuvre l'initiative de transformation du courriel (ITC) : <ul style="list-style-type: none"> <li>Les utilisateurs d'Industrie Canada se sont inscrits à un nouveau système de courriel du 16 août au 10 septembre 2015.</li> <li>Les utilisateurs d'Industrie Canada passent au nouveau système de courriel du 14 septembre 2015 au 19 octobre 2015.</li> <li>Les activités de préparation continuent, entre autres le nettoyage des dossiers publics et la conversion des comptes de courriel génériques (si nécessaire), ainsi que le renommage des boîtes de courriels génériques ou des boîtes réservées aux</li> </ul>						

<sup>48</sup> Les dépenses prévues, liées à ce jalon, se retrouvent sous le résultat stratégique 3 « Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives ».

Activités 2015-2016 <sup>47</sup>	Jalons clés pour l'exercice 2015-2016	Liens			État		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi- exercice	Projeté à la fin d'exercice
	ressources et les listes de distribution.						
Mettre en œuvre un système de gestion électronique des documents et des dossiers pour le GC	Nettoyer et réduire les dépôts partagés et personnels de 30 % d'ici la fin du mois d'octobre 2015, avant la mise en œuvre de GCDocs.		▲		○		
<b>SAFF #Greffier</b> 	Poursuivre la mise en œuvre du <b>projet GCDocs</b> conformément à la feuille de route mise à jour, présentée au Conseil des investissements en juin 2015. Le déploiement dans les unités opérationnelles devrait commencer en avril 2016. L'échéancier du déploiement dépend de la disponibilité de l'infrastructure par SPC.	▲	▲		○	○	➡
Mettre en œuvre des initiatives de transformation des RH 	<p><b>Le projet de Modernisation de la paie</b> remplacera le système désuet du gouvernement pour la paie par « Phoenix », une solution moderne, disponible sur le marché, qui comprend des processus opérationnels simplifiés et améliorés.</p> <p>Les jalons clés de 2015-2016 comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la transition des comptes de paie d'IC sur Phoenix;</li> <li>l'harmonisation des processus des RH d'IC et du processus opérationnel commun des ressources humaines pour s'assurer d'une transition harmonieuse des données sur la paie d'IC vers Phoenix;</li> <li>veiller à ce que les employés et les gestionnaires d'IC soient au courant du transfert et reçoivent la formation nécessaire pour utiliser le nouveau système et connaître tout changement connexe de processus en matière de paie des employés.</li> </ul>	▲			○	○	➡

Activités 2015-2016 <sup>47</sup>	Jalons clés pour l'exercice 2015-2016	Liens			État		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi- exercice	Projeté à la fin d'exercice
	<p>Le Projet de regroupement des services de paie rassemble les services de paie des ministères et organismes participants au sein du Centre des services de paie de la fonction publique situé à Miramichi, au Nouveau-Brunswick.</p> <p>Les jalons clés de 2015-2016 comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>transférer les comptes de paie d'IC au Centre des services de paie en octobre 2015;</li> <li>créer un bureau de liaison pour la rémunération à IC pour s'assurer d'une liaison efficace entre IC et le Centre des services de paie;</li> <li>veiller à ce que les employés et les gestionnaires d'IC soient au courant des répercussions de ce changement pour eux, y compris comment communiquer avec le Centre des services de paie pour les questions de paie.</li> </ul>						
	<p>L'adoption de <i>Mes RHGC</i> vise à améliorer la prestation des services RH de même que la réduction de l'empreinte des RH et ses coûts par la mise en œuvre d'une solution d'affaire commune pour les ressources humaines, c.-à-d. une migration vers une version normalisée de PeopleSoft.</p> <p>Les jalons clés de 2015-2016 comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>en collaboration avec le BPI, s'assurer de l'existence de plans pour l'adoption et le soutien qui s'en suivra;</li> <li>proposer un projet de mise en œuvre d'un outil d'informatique décisionnelle pour compléter et améliorer la fonctionnalité attendue de <i>Mes RHGC</i> et appuyer l'analyse des enjeux liés aux RH.</li> </ul>				S.O.		

Activités 2015-2016 <sup>47</sup>	Jalons clés pour l'exercice 2015-2016	Liens			État		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi- exercice	Projeté à la fin d'exercice
	<p>Modernisation des RH</p> <p>Les jalons clés de 2015-2016 comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>les mesures prises pour réaligner l'organisation de la DGRH compte tenu de la mise en œuvre des initiatives de transformation des RH et pour améliorer la prestation des services à la clientèle.</li> </ul>				S.O.	○	➡
<p>Exercice de révision de l'application du règlement sur les langues officielles</p> 	<p>En vertu de l'exigence réglementaire du Secrétariat du Conseil du Trésor de réévaluer les exigences linguistiques à des points de service précis au public, Industrie Canada recueille des données sur la langue officielle choisie par le public dans les bureaux régionaux du Spectre, des technologies de l'information et des télécommunications (STIT) situés à Val d'Or (QC), à St. John's (NL) et à Prince George (BC). En suivant les conseils de Statistique Canada sur l'obtention d'un échantillon statistiquement significatif, on prévoit actuellement que l'exercice devrait être achevé le 31 décembre 2015.</p>				S.O.	○	☑
<p>Appuyer l'initiative de renouvellement du Web du GC</p> 	<p>Appuyer la migration des pages Web d'IC à Canada.ca. De plus, collaborer avec les ministères.o rganismes du gouvernement du Canada en tant que responsable de trois thèmes de Canada.ca : Entreprises et industrie, Argent et finances, Science et innovation.</p> <p>Les jalons clés de 2015-2016 comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>collaborer avec les partenaires des thèmes pour élaborer les pages des thèmes et des sujets pour chacun des trois thèmes sur Canada.ca;</li> <li>commencer la migration du site Web au</li> </ul>				S.O.	○	➡

Activités 2015-2016 <sup>47</sup>	Jalons clés pour l'exercice 2015-2016	Liens			État		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi- exercice	Projeté à la fin d'exercice
	nouveau Service géré du Web fourni par le SCT; • convertir les applications Web au modèle 4.0 de la Boîte à outils de l'expérience Web (BOEW) et à l'image de marque de Canada.ca.						
<b>Industrie Canada</b>							
Doter le Ministère d'une vision profondément unifiée et renouvelée  <b>Objectif2020</b> 	Établir et lancer de nouveaux énoncés de vision et de mission pour Industrie Canada.  Les jalons clés de 2015-2016 comprennent : <ul style="list-style-type: none"> <li>• vote dans l'ensemble du Ministère pour le choix de l'énoncé de vision final;</li> <li>• annonce par le sous-ministre des nouveaux énoncés de vision et de mission (pendant la SNFP 2015);</li> <li>• réception au laboratoire des services pour le lancement d'une série d'événements conçus pour concrétiser la nouvelle vision et la nouvelle mission du Ministère;</li> <li>• renforcer la présence de la vision/mission dans tous les édifices d'Industrie Canada au moyen de divers produits, dont de grandes décalcomanies dans les fenêtres, des affiches et des autocollants;</li> <li>• lancement dans l'ensemble du Ministère du défi de créer et de partager des vidéos simples sur la façon dont les employés concrétisent la vision/mission dans leur travail;</li> <li>• mobilisation constante au travail pour encourager les équipes à examiner comment la vision et la mission s'appliquent à elles.</li> </ul>				s.o.	○	☑
	Mettre en œuvre une nouvelle image de marque.  Les jalons clés de 2015-2016 comprennent :				s.o.	○	☑

Activités 2015-2016 <sup>47</sup>	Jalons clés pour l'exercice 2015-2016	Liens			État		
		Investissement	Risque organisationnel	Stratégie RH	Début d'exercice	Mi- exercice	Projeté à la fin d'exercice
	<ul style="list-style-type: none"> <li>aperçu de la nouvelle image de marque lors de la SNFP;</li> <li>lancement officiel de la nouvelle image de marque du Ministère à l'été 2015;</li> <li>mise à jour de la trousse d'édition et des gabarits pour que les employés puissent utiliser la nouvelle image de marque.</li> </ul>						
<p>Mener des projets liés sur l'analyse d'information et les mégadonnées</p> <p>#Greffier</p> 	<p>Commencer la mise en œuvre initiale de la feuille de route quinquennale de <b>l'information décisionnelle et analytique</b>, qui établit les éléments fondamentaux qui permettront d'accroître le partage horizontal des données et d'optimiser la valeur des mégadonnées.</p> <p>Les jalons clés de 2015-2016 comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>établir les fonctions de planification du projet;</li> <li>optimiser et normaliser les logiciels d'information décisionnelle;</li> <li>mettre en œuvre la première phase d'une infrastructure de gestion des données de référence (GDR) en misant sur les données de grande valeur recueillies par de nombreux secteurs d'activité;</li> <li>inaugurer un Centre d'excellence de la gouvernance de l'information afin d'aider à gérer les données dans de nombreux secteurs d'activité.</li> </ul>	▲	▲	▲	○	○	➡
<p>Continuer l'initiative de cartographie des capacités organisationnelles</p> <p>Objectif2020</p> 	<p>Cette initiative a pour objet de renforcer l'architecture d'entreprise d'IC en démontrant les liens entre les affaires et les TI dans les unités opérationnelles d'IC. En 2015-2016, la cartographie du CRC, de la DGEI, du BSG et de la DGT sera achevée et celle du SGI et du STIT débutera.</p>		▲		s.o.	○	➡

## Investissements

Le tableau suivant présente un aperçu des principaux investissements prévus dans les projets, les actifs et les services. La description détaillée des divers éléments se trouve à l'Annexe 5. Les coûts prévus peuvent avoir changé depuis l'exercice financier précédent en raison des changements apportés aux besoins opérationnels, et au fur et à mesure que les plans du projet se réalisent en passant par le Mécanisme des évaluations graduelles de la gestion de projet à Industrie Canada (Stage-Gate) (se reporter à l'Annexe 2). Le cas échéant, les notes en bas de page sont fournies pour expliquer les changements plus importants.

### Investissements importants par catégorie

#### Immobilisations > 500 000 \$

Description	Secteur responsable	Coût prévu 2015-2016	Coût total prévu (5 ans)	Durée (d'un exercice à un autre)
Droits de licence et frais de bureau du programme du SIFM	SGI	606 966 \$	3 034 830 \$	2015-2016 à 2019-2020
Installation et construction pour remplacer les barrières de sécurité	SGI	770 000 \$	770 000 \$	2015-2016

#### Services > 500 000 \$

Description	Secteur responsable	Coût prévu 2015-2016	Coût total prévu (5 ans)	Durée (d'un exercice à un autre)
Services de vérification	DGVE	450 000 \$	2 250 000 \$	2015-2016 à 2019-2020
Services de sécurité	SGI	1 100 000 \$	5 781 960 \$	2015-2016 à 2019-2020
Programme d'aide aux employés	SGI	217 728 \$	1 088 640 \$	2015-2016 à 2019-2020

#### Projets<sup>49</sup>

Un certain nombre de projets visant à construire et à améliorer l'infrastructure organisationnelle ainsi qu'à mettre en œuvre les initiatives de transformation du gouvernement du Canada sont en cours de réalisation ou prévus au cours des cinq prochaines années. Les projets proposés et actifs de plus de 250 000 \$ sont décrits dans les tableaux suivants. Les projets de moindre envergure de moins de 250 000 \$ comprennent le projet de Modernisation de la paie, qui permettra d'intégrer IC au nouveau système de Modernisation de la paie du GC.

<sup>49</sup> Tous les renseignements sur les projets sont tels que déclarés dans le système Gestion du portefeuille des projets ministériels (GPPM) d'Industrie Canada en date du 23 mars 2015.

### Projets > 250 000 \$ – Proposés

Nom / Description	Secteur	Coût prévu 2015-2016	Coût total des investissements prévus <sup>50</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape en cours	État de santé du projet	
						Coût	Calendrier
<p><b>Informatique décisionnelle et analytique – Sous-projet 2</b>            Mise en œuvre de la seconde étape de la gestion des données de référence à travers l'organisation, et des capacités d'informatique décisionnelle et analytique additionnelles qui sont liées à la feuille de route quinquennale.</p>	BPI	0 \$	2 000 000 \$	2015-2016 à 2017-2018	2		
<p><b>Services aux entreprises - Transformation numérique de gestion des relations avec les intervenants</b>            Ce projet est l'évolution de la Phase 2 du projet pilote original des services électroniques aux entreprises (achevé en juillet 2014). Il s'agit d'un travail de collaboration du SMTPE, du BI, de la DGCM et de l'OPIC afin d'améliorer la conception et la prestation des services aux entreprises. L'objectif est de commencer par Industrie Canada, pour ensuite inclure les partenaires du portefeuille de l'Industrie et d'autres ministères et organismes gouvernementaux.</p>	BPI	1 128 169 \$	1 824 169 \$	2014-2015 à [à déterminer]	2		
<p><b>Initiative de renouvellement du Web du gouvernement du Canada (GC)</b>            Le SCT dirige une initiative à l'échelle du gouvernement afin de consolider l'ensemble des 1500 sites Web du GC en un seul site Web : canada.ca. Industrie Canada a été désigné comme responsable des deux sections principales du site Web, soit la section pour les entreprises et celle des sciences.</p>	DGCM	1 736 200 \$	3 506 933 \$	2013-2014 à 2017-2018	2		

### Projets > 250 000 \$ – Actifs

Nom / Description	Secteur	Coût prévu 2015-2016	Coût total des investissements prévus <sup>51</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape en cours	État de santé du projet	
						Coût	Calendrier
<p><b>Consolidation des centres de données</b>            Cette initiative de SPC permettra de consolider et de déclasser 485 anciens centres de données</p>	BPI	416 000 \$	2 968 000 \$	2013-2014 à 2019-2020	3		

<sup>50</sup> Coût prévu du projet (phases 3-5).

<sup>51</sup> Coût prévu du projet (phases 3-5).

<sup>52</sup> Depuis le 25 mars 2015, IC est en attente d'un environnement technique pour les projets pilotes de la part de Services Partagés Canada.

Nom / Description	Secteur	Coût prévu 2015-2016	Coût total des investissements prévus <sup>51</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape en cours	État de santé du projet	
						Coût	Calendrier
dans l'ensemble des 43 organisations du GC; les réduisant à 7 centres de données modernes, sécuritaires de classe mondiale d'ici 2020. Au sein d'Industrie Canada, toutes les applications organisationnelles seront évaluées et classées en vue de la planification de leur migration. Les bénéfices devraient comprendre l'accroissement du stockage et de la large bande, l'amélioration de la performance, de la redondance, de l'agilité et de la sécurité.							
<b>Mise en œuvre du bureau de contrôle d'IC</b> Remplacer et consolider les outils de gestion des services TI disparates et non intégrés qui sont utilisés dans la gestion quotidienne des opérations TI. Un ensemble intégré d'outils de gestion des services permettra de réduire, d'intégrer et de normaliser les processus et les outils. Les nouveaux outils devront être conformes à l'orientation de SPC.	BPI	1 015 704 \$	2 180 936 \$	2014-2015 à 2015-2016	3	○	○
<b>Informatique décisionnelle et analytique – Sous-projet 1</b> Mise en œuvre de capacités d'informatique décisionnelle et analytique afin d'améliorer la prise de décisions à l'échelle ministérielle, grandement soutenue par des données ministérielles gérées de façon centralisée grâce à un cadre de gestion de métadonnées et de données de référence.	BPI	1 492 720 \$	3 365 040 \$	2013-2014 à 2017-2018	3	○	○
<b>Adoption de Mes RHGC (SGRH du GC v. 9.1)</b> Ce projet comprend la transition de la version 8.9 du SGRH du GC d'IC (PeopleSoft) à une seule version 9.1 du gouvernement du Canada de PeopleSoft, appelée maintenant Mes RHGC. Plutôt que d'héberger notre propre système IC, ce système normalisé du GC sera hébergé de façon centrale (par SPC ou TPSGC) et accessible par plusieurs ministères / organismes.	SGI	1 400 000 \$	1 609 000 \$	2015-2016 à 2016-2017	3	○	○
<b>Initiative de transformation du courriel (ITC)</b> Services partagés Canada met en œuvre un système commun de courriel du GC. Ce projet ITC regroupe toutes les activités nécessaires pour se préparer à migrer avec succès les services de courriel actuels vers le nouveau service de courriel de SPC.	BPI	1 785 838 \$	2 275 005 \$	2013-2014 à 2015-2016	3	○	○
<b>GCDocs</b> Le projet GCDocs vise à mettre en œuvre les normes du GC sur la gestion électronique des documents et des dossiers (GCDocs) pour	BPI	2 814 405 \$	7 606 319 \$	2012-2013 à 2016-2017	4	○	○

Nom / Description	Secteur	Coût prévu 2015-2016	Coût total des investissements prévus <sup>51</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape en cours	État de santé du projet	
						Coût	Calendrier
stocker, chercher et gérer l'information non structurée.							
<p><b><u>Partage sécuritaire des documents - Solution pour appareils médias portables</u></b>  Écarter les risques immédiats que représentent les appareils médias portables à Industrie Canada en acquérant et en déployant une solution de chiffrement du contenu des appareils médias portables et une solution de gestion de ces appareils. Cela permettra de s'assurer que toute l'information d'IC qui doit être transférée sur un tel appareil est protégée adéquatement d'un accès non autorisé grâce à l'utilisation du chiffrement et que seuls les appareils médias portables approuvés par IC pourront être utilisés pour stocker les données d'Industrie Canada.</p>	BPI	225 000 \$	373 463 \$	2014-2015 à 2015-2016	3	○	○
<p><b><u>Solution de gestion des cas et de la clientèle (grappe) SGCC</u></b>  De nombreuses unités opérationnelles ont établi qu'elles avaient besoin d'un logiciel qui leur permettrait de mieux gérer les renseignements relatifs aux clients / intervenants de façon transparente et de les partager avec les autres unités opérationnelles. Celles-ci ont également indiqué qu'elles avaient aussi besoin de logiciels qui leur permettraient de mieux gérer les cas particuliers (aussi appelés enjeux ou questions) de façon semblable. Pour répondre à un tel besoin, une grappe a été créée pour obtenir et établir un Centre ou une expertise pour déployer des solutions de gestion de cas au sein du ministère.</p>	BPI	466 267 \$	1 506 570 \$	2010-2011 à 2015-2016	4	○	○
<p><b><u>Gestion de l'identité à IC</u></b>  Ce projet permet de s'attaquer aux risques connus que représente le système actuel d'inscription d'IC et il fournit les services nécessaires pour protéger les comptes et les renseignements personnels de nature délicate de clients.</p>	BPI	154 727 \$	601 727 \$	2010-2011 à 2015-2016	4	○	○
<p><b><u>Interopérabilité du Web</u></b>  Mise en œuvre de la norme du SCT sur l'interopérabilité du Web.</p>	DGCM	0 \$	1 930 192 \$	2012-2013 à 2015-2016	5	○	○
<p><b><u>Renouvellement et accessibilité du Web</u></b>  Corriger les formulaires de demande en format papier et électronique, contenu .pdf et html, et appliquer les principes RPS (redondant, périmé et superflu) au contenu existant au cours de l'exercice de correction.</p>	DGCM	0 \$	2 238 536 \$	2011-2012 à 2014-2015	5	○	○

Nom / Description	Secteur	Coût prévu 2015-2016	Coût total des investissements prévus <sup>51</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape en cours	État de santé du projet	
						Coût	Calendrier
<b>Stratégie nationale de la gestion des locaux</b> Stratégie nationale de la gestion des locaux pour réduire les espaces utilisés par Industrie Canada partout au pays pour atteindre les cibles de réduction des espaces du gouvernement du Canada annoncées en avril 2012.	SGI	3 422 000 \$	18 101 580 \$	2012-2013 à 2020-2021	4	○	○
<b>Optimisation des imprimantes</b> Projet permettant de revitaliser l'environnement de l'impression, de réduire les coûts, d'améliorer la satisfaction de la clientèle et la productivité de l'utilisateur final.	BPI	0 \$	646 000 \$	2008-2009 à 2014-2015	5	○	○ <sup>53</sup>
<b>Renouvellement des logiciels répartis (Windows 7/MS Office 2010)</b> Approvisionnement, préparation et mise en œuvre d'un nouveau système d'exploitation de bureau et de logiciels de productivité Office (Windows 7/MS Office 2010/IE9).	BPI	15 000 \$	14 229 255 \$	2012-2013 à 2015-2016	5	○	○

## Risques organisationnels

En plus des priorités ministérielles déjà décrites, le Ministère prendra une approche proactive afin de limiter les risques potentiels associés aux Services internes. Le Secteur de la gestion intégrée (SGI) mettra en œuvre des stratégies d'atténuation visant à développer la souplesse de l'effectif et à assurer la sécurité physique des immeubles occupés par IC. De plus, le SGI et le Bureau principal de l'information (BPI) mettront en œuvre des stratégies pour assurer la mise en place de mesures de protection appropriées pour l'information de nature délicate. Enfin, Le BPI mettra en œuvre des stratégies permettant de tirer profit des processus et pratiques internes qui assurent que le Ministère puisse mener à bien les projets, et permettant d'appuyer les secteurs dans leurs efforts à tirer profit des occasions présentées par les données massives en temps opportun.

Voir les tableaux qui suivent pour obtenir plus de détails, et l'Annexe 6 pour la description complète des stratégies d'atténuation et des plans d'action.

Catégorie : Gestion des ressources humaines			
Propriétaire du risque	Évaluation du risque		
	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
• Sous-ministre adjoint, Secteur de la gestion intégrée (SGI)			
Énoncé du risque			
Il se pourrait que le Ministère n'arrive pas à tirer profit du changement de culture en vue d'obtenir un effectif souple.	Moyen	Moyen	Moyen

<sup>53</sup> L'indicateur relié au calendrier de projet est jaune parce même si le projet est terminé pour l'ensemble de l'organisation, quelques imprimantes à l'OPIC font toujours exception. Le travail se poursuit pour terminer le déploiement d'une manière qui entraîne le moins de perturbations pour les employés.

**Stratégie d'atténuation**

Pour atténuer ce risque, IC a adopté un certain nombre de mesures qui tiennent compte du contexte actuel et des priorités du gouvernement, y compris la mise en œuvre de stratégies, de processus et d'outils de gestion des personnes à l'échelle du Ministère en vue de gérer le changement, en encourageant notamment le dialogue entre la direction et les employés, un investissement considérable dans la formation des gestionnaires au sujet de la Directive sur la gestion du rendement et la prestation d'information et d'outils à tous les employés. Une approche de communication sera mise en place pour faire le lien entre le travail des employés et les priorités / activités organisationnelles d'IC et pour les amener à façonner l'avenir.

**Catégorie : Immobilisations et investissements****Propriétaire du risque**

- Sous-ministre adjoint, Secteur de la gestion intégrée (SGI)

**Évaluation du risque****Énoncé du risque****Début d'exercice****Mi-exercice****Projeté à la fin d'exercice**

Si une personne ayant des intentions malveillantes accède, sans autorisation, aux immeubles occupés par IC, il existe un risque pour la sécurité physique.

**Moyen****Moyen****Moyen-faible****Stratégie d'atténuation**

Pour atténuer ce risque, le Ministère renforcera les structures de gouvernance de la sécurité ministérielle et les pratiques de gestion en cas d'urgence, afin d'assurer une intervention efficace en cas d'urgence. Il mettra à niveau l'infrastructure de sécurité pour prévenir l'accès non autorisé à des immeubles occupés par IC, augmentera la sensibilisation à l'égard de la sécurité à l'échelle du Ministère, et examinera les exigences en matière de sécurité dans les bureaux régionaux, en plus d'évaluer les lacunes sur le plan des contrôles de sécurité actuels.

**Catégorie : Conception et réalisation des programmes****Propriétaires du risque<sup>54</sup>**

- Chef de l'informatique, Bureau principal de l'information (BPI)
- Sous-ministre adjoint, SGI
- Risque partagé pour tous les chefs de secteur

**Évaluation du risque****Énoncé du risque****Début d'exercice****Mi-exercice****Projeté à la fin d'exercice**

Une capacité inadéquate de gérer l'information du Ministère pourrait donner lieu à une divulgation non autorisée d'information de nature délicate et une détérioration de la réputation et de la crédibilité du Ministère.

**Moyen-élevé****Moyen-élevé****Moyen-élevé****Stratégie d'atténuation**

Pour atténuer ce risque, IC a adopté une stratégie à deux volets, en optimisant l'incidence du programme de sécurité ministériel, et en tirant profit

<sup>54</sup> Le risque est partagé par le BPI, responsable de la sécurité des TI et du plan d'action de la GI, et le SGI, responsable du plan d'action portant sur la sécurité des personnes et la culture de sécurité.

des gros investissements dans les TI (comme la transformation des services de courriel et GCDocs), afin d'améliorer la sensibilisation à la gestion de l'information et les pratiques connexes à l'étendue du Ministère.

<b>Catégorie : Conception et réalisation des programmes</b>			
<b>Propriétaire du risque</b>	<b>Évaluation du risque</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef de l'informatique, Bureau principal de l'information (BPI)</li> </ul>	<b>Début d'exercice</b>	<b>Mi-exercice</b>	<b>Projeté à la fin d'exercice</b>
<b>Énoncé du risque</b>			
Le Ministère ne sera peut-être pas en mesure de tirer profit de ses investissements en TI et de mettre en œuvre une approche organisationnelle aux TI fructueuse qui est alignée à la nouvelle direction du Gouvernement du Canada en matière de services en TI ainsi qu'à Services partagés Canada.	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<b>Stratégie d'atténuation</b>			
Les processus de gouvernance existants d'IC seront utilisés pour orienter les investissements ministériels dans les TI et les activités connexes vers les secteurs qui cadrent le mieux avec les priorités opérationnelles du Ministère et du gouvernement du Canada. En 2014-15, IC a développé un nouveau cadre de classement des projets pour appuyer la fixation des projets prioritaires parmi son vaste portefeuille de projets. Le processus d'investissement dans les projets ministériels de 2015-2016 guidera l'établissement de la priorité des projets et les décisions d'investissement.			

<b>Catégorie : Réputation et attentes des intervenants</b>			
<b>Propriétaire du risque</b>	<b>Évaluation du risque</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef de l'informatique, Bureau principal de l'information (BPI)</li> </ul>	<b>Début d'exercice</b>	<b>Mi-exercice</b>	<b>Projeté à la fin d'exercice</b>
<b>Énoncé du risque</b>			
Le Ministère ne sera peut-être pas en mesure de tirer profit des occasions présentées par les données massives en temps opportun.	<b>Moyen-faible</b>	<b>Moyen-faible</b>	<b>Moyen-faible</b>
<b>Stratégie d'atténuation</b>			
Le BPI dirige actuellement un projet pluriannuel de veille économique et d'outils analytiques, qui contribuera à l'élaboration des éléments fondamentaux requis pour les initiatives futures de données massives à Industrie Canada. À l'avenir, les unités opérationnelles et les propriétaires de l'information d'IC devront faire preuve de leadership pour tirer profit de cette infrastructure et des capacités développées au cours de ce projet pour mettre en œuvre des activités de mégadonnées au sein du Ministère. Ce projet améliorera le processus décisionnel au niveau du Ministère, avec l'appui des données organisationnelles de gestion centralisée et d'un cadre de gestion des mégadonnées et des données de référence.			

## Stratégies en ressources humaines

En plus des enjeux associés aux priorités ministérielles de 2015-2016 (voir le tableau suivant), la formation des employés, le perfectionnement professionnel et les problèmes de capacité des ressources ont été cernés comme étant les principaux enjeux en matière de RH et ils seront réglés grâce au recrutement, à la formation et au perfectionnement des employés. Une surveillance constante de la représentation des groupes visés par l'équité en matière d'emploi sera assurée de telle sorte que le recrutement et les promotions reflètent les engagements du gouvernement et du ministère à l'égard de l'équité en matière d'emploi, la diversité et l'inclusivité.

Sous-programme	Secteur	Principaux enjeux en matière de RH	Mesures pour combler la lacune ou le besoin	État		
				Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
Gestion et surveillance	BSG	Certaines préoccupations entourant la gestion du changement sont associées à la mise en œuvre de ccmMercuryEnterprise et de GCDocs dans un court laps de temps.	Intégrer de nouveaux procédés opérationnels combinés à la formation offerte par le vendeur sur ccmMercuryEnterprise afin de s'assurer que les utilisateurs comprennent la façon de se servir du nouvel outil de suivi des documents de la haute direction.			
Gestion des ressources humaines	SIG	Le taux de départ d'employés occupant des postes de coordonnateur des RH (CR-5) est élevé. La perte de coordonnateurs des RH pourrait avoir une incidence sur la capacité du Service des RH de pourvoir des postes de gestionnaires.	La DGRH a tenu plusieurs concours internes et externes pour constituer des bassins de candidats pour des postes de CR-05 et a pourvu les postes vacants. Comme le roulement se poursuit, la DGRH continuera d'utiliser tous les mécanismes de recrutement à sa disposition pour s'assurer de la dotation des postes vacants en temps opportun.			
	SIG	Des questions soulevées dans le cadre du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF) (par ex., le nombre de cas de harcèlement et de discrimination) pourraient mener à un accroissement des demandes de services et de soutien au Bureau de la prévention et du règlement rapide des conflits.	L'Initiative d'un milieu de travail sain, respectueux et inclusif a été inaugurée le 4 juin et des séances d'information générale ont été organisées les 17 juin et 22 juillet. De plus, l'équipe de la prévention et de la résolution des conflits d'IC avait tenu un atelier et organisé cinq présentations sur l'initiative au 2 septembre 2015. L'information sur l'initiative a été			

			<p>communiquée à cinq autres ministères jusqu'à maintenant (Bibliothèque du Parlement, Secrétariat du Conseil du Trésor, Agence canadienne d'inspection des aliments, Pêches et Océans Canada, et Patrimoine canadien). L'initiative a été présentée à un réseau interministériel sur la prévention et la résolution du harcèlement, notamment à des praticiens de la gestion informelle des conflits, à la demande du Secrétariat du Conseil du Trésor le 18 septembre.</p>			
	SGI	<p>La mise en œuvre de changements aux pratiques de dotation pourrait exiger que l'on accorde plus d'importance aux besoins en matière d'apprentissage et de perfectionnement des conseillers en RH.</p> <p>Nécessité de s'assurer que les besoins des futurs conseillers en RH (PE) soient comblés en perfectionnant l'effectif existant.</p> <p>De plus, des préoccupations concernant l'incidence de la mise en œuvre du générique PE pourraient accroître le roulement et toucher conséquemment le soutien administratif des RH et/ou les services des RH.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser des procédés internes PE-1 pour trouver des candidats potentiels au programme de perfectionnement connexe.</li> <li>• L'équipe de la DGRH devra mettre en œuvre un plan de gestion du changement afin de réduire l'incidence de la mise en œuvre du générique PE sur l'organisation.</li> <li>• La direction devra surveiller les préoccupations relatives au groupe PE en ce qui a trait au changement et assurer des communications dans les deux sens en temps opportun.</li> </ul>			

## Annexe 1 : Cadre de gouvernance d'Industrie Canada

### 1. La régie d'Industrie Canada

#### 1.1 Modèle de gouvernance

Le modèle de gouvernance d'Industrie Canada est conçu pour veiller à ce que les activités et les décisions du Ministère soient gérées de façon cohérente et stratégique, et que les fonctionnaires ministériels soient en mesure d'exercer leur responsabilité collective pour assurer une gestion saine et stratégique des affaires ministérielles.

Industrie Canada a adopté une approche intégrée de gouvernance faisant en sorte que les priorités, les ressources et les activités ministérielles s'harmonisent et que les responsabilités et les obligations de rendre compte individuelles et collectives soient reflétées. Ce modèle tient compte des exigences de la Politique sur la structure de la gestion, des ressources et des résultats selon laquelle le sous-ministre doit veiller à ce « que les systèmes d'information, les stratégies de mesure du rendement du Ministère et ses structures de rapports et de gouvernance soient compatibles à sa SGRR et l'appuient », c.-à-d. Résultats stratégiques et architecture d'alignement des programmes (AAP).

Selon ce modèle :

- Les structures et les processus de la gouvernance organisationnelle, y compris les comités ministériels supérieurs et le cycle de la Planification intégrée des activités ministérielles, permettent d'établir les priorités, les instruments de politique et les processus ministériels d'Industrie Canada.
- Les structures et les processus de gouvernance des secteurs peuvent être adaptés de telle sorte à appuyer le mandat et les responsabilités de chaque secteur.
- Les rôles et les responsabilités de chacun sont exercés grâce à la participation aux mécanismes de gouvernance ministérielle et sectorielle, ainsi qu'à la prise de décisions individuelles dans les limites du mandat et des pouvoirs leur ayant été délégués.

Ainsi, le modèle de gouvernance d'Industrie Canada établit un équilibre entre les mécanismes ministériels, qui permettent d'assurer la gestion cohérente des affaires ministérielles, et la souplesse nécessaire au sein des secteurs pour réaliser les programmes et offrir des services aux clients de façon efficace.

Le cadre de gouvernance d'Industrie Canada complète les cadres de gestion en place des autres fonctions des services internes, y compris finances, ressources humaines, information, technologie et matériel. Dans leur ensemble, ces cadres donnent une idée globale de la façon dont le Ministère gère ses activités tout en respectant les exigences gouvernementales.

## 1.2 Responsabilisation, rôles et responsabilités des hauts fonctionnaires

Dans le cadre du modèle de gouvernance d'Industrie Canada, les hauts fonctionnaires ministériels se voient déléguer des pouvoirs particuliers, une responsabilisation et des responsabilités. La liste qui suit donne un aperçu des rôles et responsabilités des hauts fonctionnaires du Ministère.

### 1.2.1 Sous-ministre et sous-ministre délégué

La responsabilisation et les responsabilités du sous-ministre (SM) sont assignées par le Ministre ou par le biais d'instruments législatifs et politiques du gouvernement du Canada. Le rôle principal du SM est d'appuyer les responsabilités individuelles et collectives du Ministre. À titre de gestionnaire principal du Ministère, le SM est responsable de gérer de façon appropriée les fonds et les biens publics, les ressources humaines, les langues officielles, ainsi que l'application appropriée des valeurs et de l'éthique telles que décrites dans le Code. Le SM est également responsable d'aider le ministre à gérer le portefeuille de l'Industrie et à appuyer la responsabilisation ministérielle devant le Parlement. Les sous-ministres doivent rendre des comptes au premier ministre, au ministre, au Conseil du Trésor et à la Commission de la fonction publique, et corriger les erreurs administratives.

### 1.2.2 Dirigeant principal des finances

Les rôles et responsabilités du dirigeant principal des finances (DPI) sont définis dans la Politique sur la gouvernance en matière de gestion financière. Il est responsable, notamment, d'appuyer le sous-ministre à titre de :

- Conseiller stratégique objectif en matière de gestion des activités et des finances;
- Gérant principal de lois, règlements, politiques, directives et normes pertinents liés à la gestion financière;
- Cadre supérieur du ministère capable de formuler des recommandations indépendantes et objectives sur toutes les initiatives de financement et l'affectation des ressources qui nécessitent l'approbation de l'administrateur général;
- Cadre principal ministériel responsable de tous les aspects de la gestion financière, du financement de programmes, des rapports financiers et divulgations, et traiter avec les organismes centraux et autres intervenants.

À Industrie Canada, le DPF est également le sous-ministre délégué du Secteur de la gestion intégrée et il est responsable de veiller à ce que les cadres et les processus soient en place afin d'assurer la gestion efficace de la planification et de la gouvernance du Ministère, de la présentation de rapports au Parlement, du risque, de la mesure du rendement, de la reddition des comptes, des installations, de la sécurité et des ressources humaines.

### 1.2.3 Dirigeant principal de l'information et cadre supérieur de la gestion de l'information

Le dirigeant principal de l'information (DPI) est à la tête du secteur responsable de la gestion de l'information (GI) et de la technologie de l'information (TI) à Industrie Canada et il est le conseiller principal du ministère sur ces sujets. Ce haut fonctionnaire est responsable du rendement, de l'efficacité et de l'efficience de l'ensemble des produits, des services, des politiques et des ressources d'Industrie Canada en matière de GI et de TI. À ce titre, le DPI supervise la planification de la GI et des TI du ministère, et il est responsable de la gestion et de la gouvernance des projets ministériels. Le DPI supervise également le Bureau de la gestion des projets ministériels (BGPM), qui est le centre d'expertise en matière de gestion de projets d'Industrie Canada.

#### **1.2.4 Directeur général, Direction générale de la vérification et de l'évaluation**

Le directeur général de la Direction générale de la vérification et de l'évaluation (DG, DGVE) est le dirigeant principal de la vérification, le chef de l'évaluation et l'agent supérieur en matière de divulgations d'actes répréhensibles. Le DG de la DGVE permet au sous-ministre, aux cadres supérieurs et à la gestion ministérielle d'effectuer des vérifications, des évaluations et des examens internes indépendants et objectifs qui sont conformes aux politiques législatives et ministérielles et à celles de l'organisme central. Le DG de la DGVE donne suite aux priorités et aux risques ministériels, et il aide la gestion ministérielle à améliorer l'efficacité, l'efficience et le rendement des programmes et des activités du ministère.

Le DG de la DGVE est également responsable de mener des examens spéciaux et de divulguer des actes répréhensibles. Les examens spéciaux sont effectués à la demande des cadres supérieurs et peuvent comporter des vérifications judiciaires demandées par le sous-ministre et les cadres supérieurs.

#### **1.2.5 Directeur général, Direction générale des communications et du marketing**

Le directeur général de la Direction générale des communications et du marketing (DG, DGCM) doit rendre des comptes à l'administrateur général relativement à la mise en place et à la réalisation d'un programme de communications internes et externes. À ce titre, le DG de la DGCM est l'autorité fonctionnelle de toutes les activités de communications, ainsi que des stratégies, des systèmes, des processus et des pratiques en matière de communications visant à appuyer le mandat et les activités du ministère. Celles-ci comprennent la gestion de la présence et du contenu d'Industrie Canada sur le Web. Le DG de la DGCM est également responsable de superviser les spécialistes fonctionnels des communications qui travaillent à la direction générale et ailleurs au sein du ministère.

#### **1.2.6 Avocat général principal, Services juridiques d'Industrie Canada**

L'avocat général principal des Services juridiques d'Industrie Canada agit à titre de conseiller juridique principal auprès d'Industrie Canada, du sous-ministre et de son équipe de direction. Ce fonctionnaire agit également comme principale interface entre Industrie Canada et le ministère de la Justice. Le mandat, les valeurs, la vision, les priorités et les objectifs des deux ministères sont considérés afin d'établir l'orientation stratégique, les objectifs opérationnels et les priorités de l'unité des Services juridiques d'Industrie Canada.

#### **1.2.7 Chefs sectoriels**

Les sous-ministres adjoints (SMA) et leurs équivalents sont responsables de réaliser les objectifs ministériels et d'assurer l'usage optimal des fonds dans les programmes et les services sous leur contrôle. Ils doivent rendre des comptes aux sous-ministres sur la façon dont les ressources allouées à leur organisation sont dépensées et des résultats atteints. À ce titre, les chefs sectoriels, en consultation avec leur équipe de gestion et les sous-ministres, établissent les priorités opérationnelles et celles des programmes et ils déterminent la meilleure façon d'atteindre ces objectifs, qui répondent aux priorités gouvernementales, y compris les priorités pangouvernementales, et en tenant compte des risques reconnus.

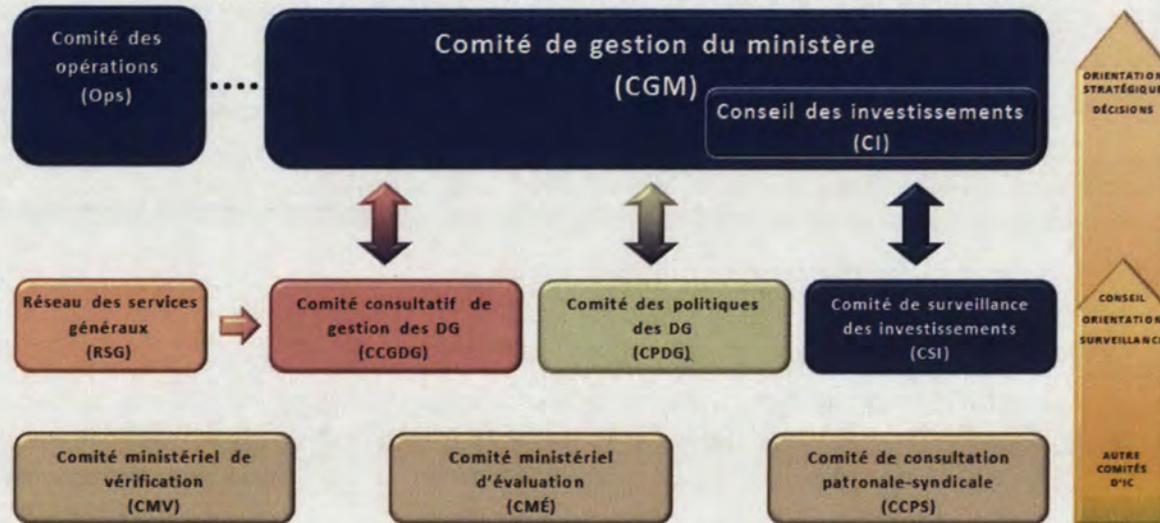
### **1.3 Comités de la haute gestion**

#### **1.3.1 Structure de la gouvernance**

Le rôle des comités de gouvernance supérieurs est essentiel pour déterminer le travail réalisé et les mesures prises par l'organisation. La structure de la gouvernance d'Industrie Canada (se reporter à la Figure 1) définit les liens entre les comités et favorise les discussions

stratégiques sur les dossiers politiques importants et les enjeux en matière de gestion, ainsi qu'une solide surveillance de tous les projets aux points de décision clé d'ordre financier.

Figure 1 : Comités de la haute gestion d'Industrie Canada (juin 2014)



Des évaluations annuelles de la structure permettent de s'assurer que celle-ci fonctionne comme prévu, et que les comités ont des mandats clairs, que les membres qui les composent et leur nombre sont appropriés et permettent d'appuyer le sous-ministre et d'autres cadres supérieurs.

### 1.3.2 Aperçu des comités de la haute gestion

Tous les comités de la haute gestion ont des objectifs et des mandats, une composition, des fréquences de réunions établis ainsi que des procédures de diffusion de l'information, qui se trouvent dans les paramètres de chaque comité. Ces derniers sont à la disposition des employés dans le site ICWiki.

#### Comité ministériel de gestion

Président	Sous-ministre
Se réunit	Hebdomadairement
Membres	Tous les chefs sectoriels

Le Comité ministériel de gestion (CMG) est le comité supérieur décisionnel responsable des opérations internes et externes. Le Comité donne une orientation et approuve les stratégies, les cadres, les instruments de politiques, les activités et les plans proposés ainsi que d'autres initiatives

qui appuient les politiques publiques, les programmes et les services d'Industrie Canada ainsi que ses fonctions de gestion interne. Cela permet l'intégration de discussions sur les politiques stratégiques à des considérations quant au risque, aux ressources et à la capacité, notamment au chapitre des ressources humaines et financières, de la capacité TI et GI, et de l'hébergement. Il permet également de s'assurer que les comités des directeurs généraux puissent appuyer la prise de décisions collectives et fassent les liens appropriés entre les enjeux et les initiatives qui sont importants pour le Ministère.

### ***Comité des opérations***

Président	Sous-ministre
Se réunit	Hebdomadairement
Membres	Chefs sectoriels sélectionnés et autres fonctionnaires du ministère

Le Comité des opérations (Ops) veille à ce que les cadres supérieurs demeurent bien informés au sujet des principaux dossiers et des principales priorités du ministre et du ministère au cours de la semaine. Le Comité reçoit régulièrement des notes d'information et des mises à jour relatives aux activités du Cabinet (par ex., Mémoires au Cabinet, présentations au Conseil du Trésor), des documents d'information ministériels, des documents relatifs aux activités et aux événements de communications clés, des dossiers prioritaires en matière de politique et relatifs à d'autres points d'intérêt.

### ***Conseil des investissements***

Président	Sous-ministre délégué
Se réunit	Trimestriellement
Membres	Chefs sectoriels sélectionnés

En tant que sous-comité du Comité ministériel de gestion, le Conseil des investissements (CI) est le comité supérieur responsable de gérer le portefeuille des projets et les acquisitions importantes d'Industrie Canada. Le Conseil établit les priorités, les principes et les critères du ministère en matière d'investissement; il prend des décisions quant aux investissements proposés (projets, acquisitions) qui devraient être inclus dans le plan d'investissement; et il assure le suivi du rendement de tels investissements. Tous les projets doivent être approuvés par le Conseil des investissements avant de passer de la phase de l'idéation (phase 1) à la phase de l'initiation au concept (phase 2) et à celle de la planification du projet (phase 3). De plus, les projets de plus de 250 000 dollars, une fois terminés, doivent être passés en revue par le Conseil des investissements.

### ***Comité de surveillance des investissements***

Président	Agent principal des finances
Se réunit	Toutes les deux semaines
Membres	Chefs sectoriels sélectionnés

Le Comité de surveillance des investissements (CSI) appuie les priorités et les objectifs du ministère en veillant à ce que les propositions de subventions et de contributions de plus de 500 000 dollars (ou les seuils établis), les principales activités d'approvisionnement et les projets soient conformes aux exigences gouvernementales (lois, politiques) et aux processus du ministère. Il est responsable d'assurer la surveillance des phases 3, 4 et 5 des projets et d'autoriser que les projets passent à la phase suivante conformément au Mécanisme des évaluations graduelles de la gestion de projet à Industrie Canada

### ***Comité des politiques des directeurs généraux***

Coprésidents	Directeur général, Secteur de la politique stratégique et Directeur général (à tour de rôle)
Se réunit	Hebdomadairement
Membres	Directeurs généraux, Directions des politiques (tous les secteurs)

Le Comité des politiques des directeurs généraux (CPDG) est responsable d'éclairer les discussions du Comité ministériel de gestion portant sur les cadres, les politiques et les initiatives microéconomiques afin d'appuyer la prise de décisions appropriées. Le Comité donne des conseils aux secteurs quant aux politiques et aux initiatives de programmes avant leur examen par le Comité ministériel de gestion.

### ***Comité consultatif de gestion des directeurs généraux***

Président	Directeur général, Secteur de la gestion intégrée
Se réunit	Toutes les deux semaines
Membres	Directeurs généraux (tous les secteurs)

Le Comité consultatif de gestion des directeurs généraux (CCGDG) est responsable d'éclairer les discussions du Comité ministériel de gestion portant sur la gestion financière et des ressources humaines, la GI/TI, la gouvernance et les communications. Le Comité donne des conseils sur les stratégies, les politiques, les plans et les initiatives liés aux fonctions de gestion d'Industrie Canada, y compris leur progrès et leur incidence.

### ***Réseau des services généraux***

Président	Directeur, Secteur de la gestion intégrée
Se réunit	Mensuellement
Membres	Directeurs

Le Réseau des services généraux (RSG) veille à ce que les secteurs soient au courant des orientations et des décisions qui touchent les services généraux au sein du ministère. Son mandat consiste à partager l'information de sorte que les secteurs et les directions générales disposent de renseignements cohérents, précis et à jour au sujet des stratégies, des plans, des enjeux, des initiatives, des investissements du ministère ainsi que des priorités et des pratiques en matière de gestion. Le Comité agit également à titre d'organisme consultatif, au besoin.

### ***Comité ministériel de vérification***

Président	Nomination d'une personne de l'extérieur
Se réunit	3 ou 4 fois par année
Membres	Nomination de personnes de l'extérieur

Le Comité ministériel de vérification (CME) donne des conseils objectifs et fait des recommandations au sous-ministre quant à la suffisance, à la qualité et aux résultats de l'assurance de la justesse et du fonctionnement de la gestion du risque du ministère, des cadres et des processus de contrôle et de gouvernance. Les connaissances du Comité à l'égard des priorités et du contexte du ministère, et de sa relation de travail avec les gestionnaires ministériels, lui permettent de donner les conseils appropriés au sous-ministre et de contribuer à améliorer la gestion à Industrie Canada.

### ***Comité ministériel d'évaluation***

Président	Sous-ministre délégué
Se réunit	Au moins 3 fois par année
Membres	Cadres supérieurs sélectionnés

Le principal rôle du Comité ministériel d'évaluation (CME) est de fournir des avis et des conseils visant à aider le sous-ministre à assumer ses responsabilités relatives à la fonction d'évaluation. À ce titre, le Comité examine et recommande l'approbation du plan d'évaluation annuel du ministère, les rapports d'évaluation, l'état de la mise en œuvre des plans d'action sur la gestion en réponse aux recommandations d'évaluation, et le rapport annuel sur l'état de la mesure du rendement du ministère.

### ***Comité national de consultation syndicale-patronale***

Coprésidents	Sous-ministre et un représentant syndical (tel que déterminé par les agents de négociation)
Se réunit	Au moins une fois par année
Membres	Représentation égale des parties syndicale et patronale

Le Comité national de consultation syndicale-patronale (CNCSP) offre une tribune qui permet à Industrie Canada et aux agents de négociation représentant les employés d'IC de travailler ensemble afin de bâtir une relation de collaboration et de promouvoir la valeur d'une consultation syndicale-patronale.

### ***Sous-comité des ressources humaines***

Coprésidents	Directeur général, SGI-DGRH et un représentant syndical du CNCSP
Se réunit	Au moins 3 fois par année
Membres	Représentation égale des parties syndicale et patronale

Le Sous-comité des ressources humaines (RH) fournit un soutien constant au CNCSP en l'aidant à mener des travaux conjoints liés à l'amélioration du milieu de travail et aux enjeux en matière de gestion des ressources humaines à Industrie Canada. Le Sous-comité des ressources humaines fait état de ses délibérations et de ses constatations au CNCSP, et il lui fait, au besoin, des recommandations au sujet d'activités particulières.

## **2. Planification intégrée des activités et rapports**

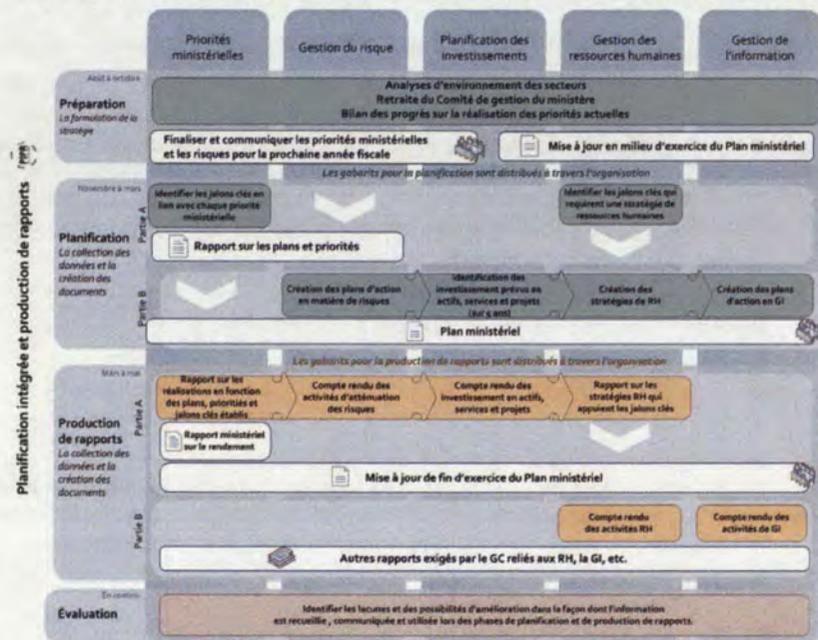
L'un des moyens d'atteindre l'excellence en matière de gestion est à travers la planification efficace et efficiente, la mise en œuvre des plans, la mesure du rendement et les rapports quant aux résultats. Le processus de la planification intégrée des activités et de la production des rapports est l'interaction et la coordination qui ont lieu entre les secteurs et les directions générales et les fonctions habilitantes au sein d'un ministère. Son objectif consiste à aligner et à intégrer les ressources humaines, financières, les actifs et l'information nécessaires pour remplir le mandat du gouvernement. La planification intégrée des activités comporte à la fois l'optimisation efficace des ressources et la recherche de solutions durables en signalant précocement les problèmes éventuels au cours du processus de planification des activités et en élaborant des stratégies complètes d'atténuation des risques.

## 2.1 Planification intégrée et production de rapports (PIPR)<sup>1</sup>

### 2.1.1 Aperçu

Le processus de la planification intégrée des activités et de la production des rapports à Industrie Canada est un exercice qui est coordonné à l'échelle du ministère et qui vise à cerner ses priorités, ses défis, ses tendances et ses possibilités clés. Le processus permet d'établir des liens entre le mandat et les priorités du Ministère et les résultats stratégiques qui se trouvent dans l'architecture d'alignement des programmes. Il appuie également l'exécution des responsabilités individuelles et collectives grâce aux rapports systématiques sur les progrès, le rendement et les résultats. La plupart des données stratégiques, financières et opérationnelles qui documentent les processus de planification et de prise de décisions d'Industrie Canada sont recueillies dans le cadre de cet exercice annuel. Celles-ci comprennent l'information nécessaire à la planification des investissements et à la gestion du risque. Les résultats de ce processus sont reflétés dans le Plan ministériel d'Industrie Canada, ainsi que dans le Rapport sur les plans et priorités du Ministère, le Rapport ministériel sur le rendement et divers autres documents et activités du Ministère.

Figure 2: Intégration des données des domaines de la gestion dans les produits de la planification intégrée et production de rapports



<sup>1</sup> Ci-après, les liens au processus de planification intégrée seront mis en évidence par le pictogramme suivant :



## 2.1.2 Processus

### a. Préparation

Au cours de l'été, les secteurs évaluent leur environnement opérationnel afin de cerner les défis, les possibilités et les secteurs de risque. Les chefs sectoriels sont mis au courant des résultats de l'évaluation en vue de la préparation de la retraite du Comité ministériel de gestion (CMG) qui a lieu à l'automne. Au cours de la retraite du CMG, les politiques, la gestion, les risques, les ressources et les investissements font l'objet de discussions par programme et sous-programme. Le résultat de la réunion est une liste préliminaire des priorités et des risques ministériels du prochain exercice financier. Les risques ministériels sont peaufinés à l'occasion de la réunion subséquente du CMG.

Les gabarits en vue de la collecte de données sur la planification sont élaborés par le Secteur de la gestion intégrée (SGI) et peaufinés en consultation avec les chefs des services généraux et les planificateurs sectoriels. Des présentations formelles concernant l'approche de la planification intégrée et des rapports sont faites au Réseau des services généraux, au Comité consultatif de gestion des DG et au Comité ministériel de gestion, au besoin.

### b. Phase I : Planification

#### *Collecte de données*

L'étape de la collecte de données se fait en deux parties :

- La Phase I, Partie A, qui se déroule d'octobre à novembre, vise à recueillir des données propres aux plans et aux jalons clés et qui ont un lien avec les priorités ministérielles établies par le CMG. Ces données de planification sont également fournies dans le contexte des résultats attendus, des indicateurs de rendement et des cibles des activités des programmes et sous-programmes connexes.
- La Phase I, Partie B, qui se déroule de novembre à janvier, vise les besoins opérationnels nécessaires pour atteindre les objectifs opérationnels établis à la Phase 1, Partie A. Ceux-ci comprennent tous les projets proposés et investissements particuliers dans les immobilisations et les services acquis des cinq prochaines années ainsi que les stratégies en matière de ressources humaines.

#### *Mise au point des produits et prise de décisions*

Les données recueillies sont utilisées par le SGI pour mettre au point divers produits de planification ministérielle tout au long de l'année, y compris le Plan ministériel, qui sert également de Plan des investissements du Ministère, de Rapport sur les plans et priorités (RPP), de Plan d'action sur les langues officielles et de Stratégie d'affectation des ressources humaines.

Les secteurs se serviront également des données recueillies pour élaborer leurs propres produits de planification, comme les plans d'activités, les plans des ressources humaines, les plans de gestion de l'information/technologie de l'information (GI/TI) et les plans de communications.

### c. Phase II : Préparation de rapports

#### *Collecte de données*

En mars, l'accent est mis sur la cueillette de données sur le rendement par rapport aux plans et priorités décrites dans le Plan ministériel et le Rapport sur les plans et priorités au début de l'exercice financier. De plus, les secteurs fournissent des données spécifiques au rendement par rapport aux indicateurs et aux cibles indiqués dans le cadre de mesure du rendement (CMR) du Ministère.

D'autres données sont également recueillies concernant les engagements apparaissant dans les stratégies des RH au niveau sectoriel et les Plans d'action de la gestion de l'information (GI), ainsi que de l'information servant aux rapports annuels sur les langues officielles, l'équité en matière d'emploi et la diversité, pour préparer le rapport ministériel sur la dotation en personnel.

#### *Mise au point des produits*

Les données recueillies sont utilisées par le SGI pour élaborer le Rapport ministériel sur le rendement et le Rapport annuel sur le Plan ministériel. Les données sont également utilisées par le SGI et les secteurs pour répondre aux diverses exigences en matière de rapport d'Industrie Canada et du gouvernement du Canada.

#### **d. Évaluation**

Le processus de la planification intégrée et de la production des rapports est évalué annuellement après les étapes 2 et 4 afin de cerner les lacunes et les possibilités d'améliorer la façon dont les données sont recueillies, transmises et mises à profit. À cet égard, le SGI réunit le Réseau de la planification intégré qui permet aux planificateurs ministériels, des activités et fonctionnels de partager l'information et les commentaires concernant les processus de la planification intégrée et de la production des rapports, les outils et les orientations futures.

## **2.2 Planification des investissements**

Le cadre de la planification des investissements d'Industrie Canada vise à assurer une surveillance continue et complète des investissements tout au long de leur cycle de vie. Au sein de cette structure, les comités agissent en tant que principal mécanisme permettant à la haute direction d'exercer ses responsabilités collectives consistant à établir les priorités, à gérer le changement, et à prendre des décisions stratégiques à propos des investissements et des ressources. La surveillance des investissements ministériels est assurée à la fois par les structures ministérielles de la gouvernance établies pour surveiller les activités d'investissement et les mécanismes en place au niveau opérationnel pour faire le suivi des immobilisations et des services acquis et pour gérer les projets.

#### **a. Collecte de données**



Les secteurs cernent les investissements dans les actifs, les services et les projets au cours de la Phase I, Partie B du processus de la planification intégrée des activités et de la production des rapports (PIPR). Les investissements prévus sont nécessairement liés aux priorités ministérielles et aux principales réalisations attendues établies par les cadres supérieurs au cours de la Phase I, Partie A de la PIPR, ainsi qu'au budget prévu des secteurs.

#### **b. Définition des investissements dans les immobilisations, les services et les projets**

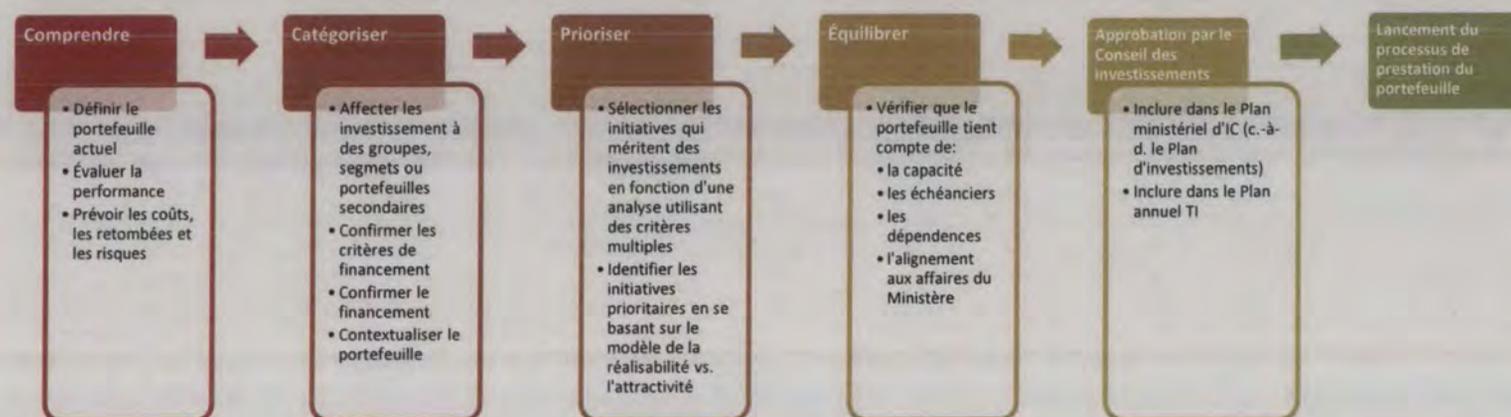
##### *Actifs et services*

Les investissements comportant l'acquisition importante de biens ou de services sont présentés par les gestionnaires de programmes au Comité de surveillance des investissements (CSI) pour veiller à ce qu'ils soient bien conçus et conformes aux exigences gouvernementales (lois, politiques) et aux processus d'Industrie Canada, et qu'ils appuient également les objectifs et les priorités stratégiques du Ministère. Le CSI conseille aux gestionnaires de programmes d'approuver ou de modifier les activités d'acquisitions importantes.

## Projets

Une mise à jour du cadre de gestion du portefeuille des projets a été élaborée relativement au cycle de planification de 2015-2016 (se reporter à la figure 3 ci-après) pour faciliter la tâche du Conseil des investissements lors des discussions et de l'approbation du portefeuille d'investissements dans les projets. Les changements importants apportés au cadre concernent l'établissement des priorités à l'égard des investissements, qui est maintenant fondé sur la réalisabilité et l'attractivité des projets. L'attractivité est relative au bénéfice global du projet et elle est liée à l'alignement du projet avec les stratégies, les activités et les gains d'efficacité du secteur, du ministère et du gouvernement du Canada. Un projet ayant une cote d'attractivité élevée a un bénéfice élevé. L'attractivité est relative à la difficulté ou au risque de réaliser les projets, et elle s'appuie sur la cote accordée aux facteurs tels que l'expertise en gestion de projets, la complexité du projet et les intervenants, et les dépendances principales. Un projet ayant obtenu une cote de réalisabilité élevée aura moins de risques associés à la capacité de mener à bien le projet. Le modèle de la Réalisabilité par rapport à l'Attractivité découle d'une liste de classement des projets ordonnés par priorité. Le cadre permet également de tenir compte de la viabilité à long terme et de l'abordabilité des projets.

Figure 3: Cadre de gestion du portefeuille des projets



### c. Approbation du Plan d'investissement



Les investissements prévus approuvés par le Conseil des investissements et le Comité de surveillance des investissements concernant l'acquisition d'actifs et de services, ainsi que les investissements dans les projets sont reflétés dans le Plan ministériel, qui sert également de Plan ministériel d'investissement. Le Plan ministériel est approuvé par le Comité ministériel de gestion.

d. Surveillance et évaluation 

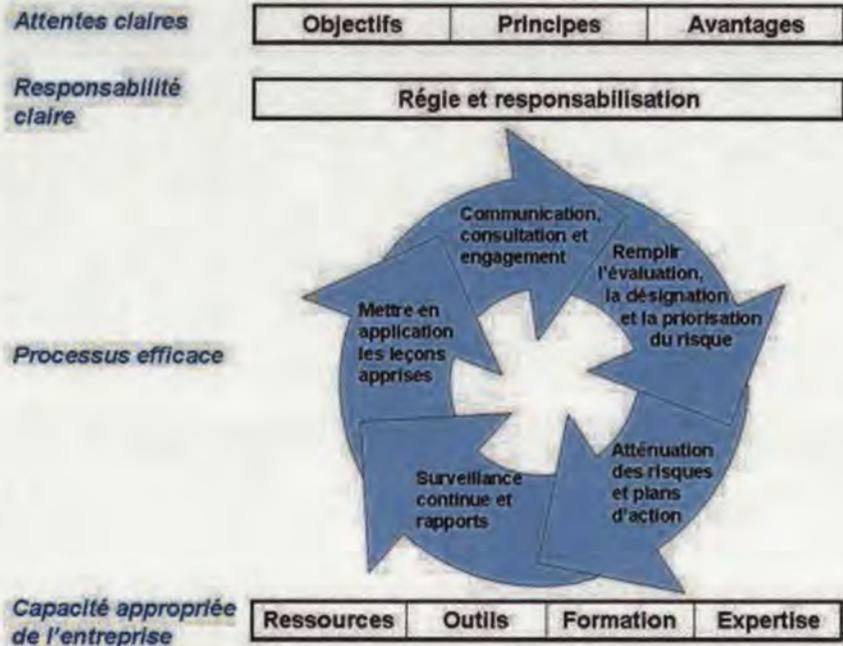
Le portefeuille des investissements n'est pas statique, et les décisions en matière d'investissements peuvent être reconsidérées au cours de l'année en réaction aux changements du contexte fiscal et/ou opérationnel. De plus, l'évaluation périodique du rendement par rapport aux cibles et aux indicateurs définis donne un très bon aperçu du rendement des actifs dans lesquels des investissements sont nécessaires afin d'appuyer l'orientation stratégique de l'organisation et de la façon dont le Ministère peut tirer un bénéfice maximal de ses ressources. Des mises à jour périodiques présentées aux comités et aux cadres supérieurs sur l'état des contrats, des projets et d'autres investissements, jumelées aux discussions continues entre le sous-ministre et les chefs sectoriels sur les priorités, les pressions, les besoins et la situation de chaque organisation, permettent à Industrie Canada d'ajuster en conséquence les plans d'investissement, les priorités et les activités. Dans tous les cas, les changements proposés au portefeuille des investissements sont évalués en ce qui a trait à leur incidence potentielle sur le programme, le rendement financier et opérationnel, ainsi que la capacité du Ministère d'atteindre des résultats. Tout changement aux plans d'investissement doit être conforme aux procédures et aux exigences en matière de gouvernance du Ministère, en plus d'être examiné par le Conseil des investissements et/ou le Comité de surveillance des investissements. Des détails concernant la Stratégie de mesure du rendement de la planification des investissements se trouvent à l'Annexe 3.

2.3 Gestion intégrée du risque

La gestion intégrée du risque (GIR) est un processus continu et systématique qui permet de comprendre, de gérer et de communiquer le risque du point de vue de l'ensemble d'une organisation. La GIR améliore l'efficacité opérationnelle et renforce la responsabilisation et la gouvernance du ministère. L'approche de la gestion du risque adoptée par Industrie Canada est une méthode intégrée qui permet aux gestionnaires et aux employés de gérer le risque de façon proactive; et qui les guide dans la mise en œuvre d'un régime complet de gestion intégrée du risque afin de s'assurer que les risques clés relatifs aux politiques, aux règlements, aux programmes, aux investissements et aux activités de gestion du ministère soient cernés, évalués, atténués et communiqués (se reporter à la Figure 4).

L'intégration de la gestion du risque à la Structure de la gouvernance du ministère et au processus de la Planification intégrée des activités est mise en évidence ci-après. De plus, il existe d'autres risques, tels que ceux indiqués dans le Plan de sécurité ministérielle, qui sont également gérés au niveau de l'organisation. Au besoin, les risques peuvent aussi être cernés et gérés au niveau du secteur, du programme et du projet. De façon plus générale, grâce aux stratégies, aux moyens d'action et aux processus ministériels, Industrie Canada peut intégrer les pratiques de gestion du risque aux ressources humaines, aux

Figure 4 : Gestion intégrée du risque à IC



opérations sectorielles et à d'autres fonctions ministérielles et opérationnelles.

#### a. Identification, évaluation et classement des risques par priorité <sup>(PIPR)</sup>

Les risques organisationnels potentiels sont identifiés par les chefs sectoriels au cours de l'étape de la préparation de la PIR en se servant des analyses environnementales effectuées en vue de la retraite du Comité de gestion ministérielle (CGM). Une liste préliminaire des risques organisationnels classés par priorité du prochain exercice financier est dressée à la suite de la réunion et elle est ensuite peaufinée par le Comité consultatif de la gestion des directeurs généraux (CCGDG) avant d'entamer l'étape de la Planification de la PIR. De plus, le Comité ministériel de vérification (CMV) examine et donne un avis concernant les arrangements en matière de gestion du risque établis et tenus à jour par le Ministère; cette information se trouve dans le Rapport annuel du CMV.

#### b. Définition de l'atténuation du risque et des plans d'action <sup>(PIPR)</sup>

Les chefs sectoriels sont responsables de la gestion des risques attribués à leur secteur respectif. Cette tâche comprend l'évaluation de la tolérance aux risques et des contrôles, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies d'atténuation et des plans d'action appropriés. Ils y arrivent en réalisant les plans d'action propres aux risques au cours de l'étape de la planification de la PIR.

#### c. Diffusion et surveillance du Plan d'action sur les risques organisationnels <sup>(PIPR)</sup>

Tous les risques organisationnels, ainsi que les stratégies d'atténuation et les plans d'action s'y rattachant, se trouvent dans le Plan ministériel. Les risques sont également reliés aux programmes et aux services pertinents, tels que décrits dans l'Architecture d'alignement des programmes, et aux priorités ministérielles. Les rapports préparés au milieu de l'exercice et à la fin de l'exercice portent sur les stratégies d'atténuation et les plans d'action. Les risques clés sont également mis en évidence dans le Rapport sur les plans et priorités et le Rapport ministériel sur le rendement.

### 3. Rendement et préparation de rapports

#### Rendement

L'Architecture d'alignement des programmes (AAP) est un inventaire structuré de tous les programmes réalisés par le Ministère. Les programmes de l'AAP sont décrits en fonction des liens logiques qu'ils ont entre eux et le résultat stratégique auquel ils contribuent. L'AAP reflète également la façon dont IC alloue et gère les ressources sous son contrôle pour atteindre les résultats escomptés. L'AAP est appuyée par un cadre de mesure du rendement (CMR) qui permet au Ministère de recueillir des données et de prendre des décisions relatives à la conception, à la gestion, aux allocations et aux stratégies des programmes afin de mieux atteindre les résultats escomptés.

#### Préparation de rapports

Le cycle de préparation des rapports des dépenses du gouvernement décrit les étapes menant à la présentation de divers documents et processus relatifs au budget et aux plans des dépenses du gouvernement. Les rapports sur les plans et priorités ainsi que les rapports ministériels

sur le rendement appuient le processus d'examen des prévisions budgétaires en fournissant des données financières et non-financières aux parlementaires, qui en font l'examen et prennent des décisions relatives à l'utilisation des fonds publics par le gouvernement.

Le Rapport sur les plans et priorités (RPP) est le plan des dépenses du Ministère. Le rapport fournit des renseignements détaillés concernant les priorités d'Industrie Canada par résultat stratégique, programme et sous-programme, ainsi que les résultats prévus et attendus pour une période de trois ans.

Le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) présente l'information sur les résultats atteints par rapport aux attentes quant au rendement prévu tels que décrits dans le RPP. Le RMR traite du rendement actuel du Ministère, notamment des résultats qui ont été atteints selon les plans ainsi que les résultats qui n'ont pas été atteints comme prévu au départ. Les RMR sont présentés à l'automne par le président du Conseil du Trésor au nom du Ministre. Les états financiers du ministère sont publiés dans le cadre du processus du RMR.

Les Rapports financiers trimestriels (RFT) sont préparés par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les RFT doivent être lus de concert avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses d'un exercice financier donné.

L'ensemble des pratiques de gestion et le rendement du Ministre apparaissent dans l'évaluation annuelle du Conseil du Trésor (CT) sous la forme du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG). Ce processus annuel met l'accent sur l'application des politiques du CT et fournit un mécanisme permettant de cerner les pratiques exemplaires. Quatre composantes de gestion communes à tous les ministères sont évaluées, et trois sont propres au ministère. Dans la récente mise à jour du CRG apparaît la possibilité de cerner les thèmes horizontaux dans l'ensemble des composantes de gestion à l'échelle gouvernementale.

## Processus

Un examen préliminaire des données de l'AAP et une analyse environnementale sont effectués avant le lancement du processus de modification de la Structure de gestion, des ressources et des résultats (SGRR) au printemps de chaque année. Le SGI consulte les secteurs relativement à l'approche, aux stratégies et aux améliorations du Ministère. Peu après que le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) ait lancé le processus de modification de la SGRR, le SGI soumet un avis d'intention au nom du Ministère indiquant, de façon générale, les changements prévus dans l'AAP d'Industrie Canada.

Des consultations et des discussions avec les secteurs se poursuivent après le lancement de la SGRR afin de valider les données de l'AAP d'Industrie Canada. Le SGI demande les approbations appropriées, c.-à-d, l'attestation de l'administrateur général et/ou de l'agent principal des finances, si cette tâche lui a été confiée, et prépare la version définitive des documents à soumettre au SCT, qui doivent généralement être remis en août chaque année. Après la soumission de l'AAP, le CRG d'Industrie Canada est ensuite mis à jour. Le SGI consulte les secteurs en vue de mettre à jour les mesures du rendement et les renseignements s'y rattachant. Les données définitives du CRG sont approuvées par la haute direction et soumises au SCT en octobre.

L'AAP et le CRG d'Industrie Canada servent à élaborer le Rapport des plans et priorités ainsi que le Rapport ministériel sur le rendement. Le SGI dirige l'élaboration de ces rapports, en recueillant les données grâce au processus de la planification intégrée des activités du ministère et il prépare les rapports requis conformément aux exigences du SCT. Les sous-ministres adjoints approuvent les données qui se trouvent dans le RPP et le RMP qui ont trait aux programmes sous leur responsabilité. L'administrateur général et le ministre donnent leur autorisation avant que les documents soient soumis au SCT en vue de leur présentation au Parlement.

Le processus du CRG est lancé annuellement au cours de l'été. Le SGI consulte les chefs des secteurs de direction et coordonne la soumission du ministère qui doit être remise en novembre. En février, le SCT fournit une ébauche de ses conclusions et demande aux ministères de confirmer l'information. Les résultats sont ensuite peaufinés et remis aux sous-ministres en avril.

#### 4. Gestion des projets

À Industrie Canada, tous les projets sont régis par le Conseil des investissements (CI), le Comité de surveillance des investissements (CSI) et les Comités directeurs des projets (CDP). Ces comités prennent des décisions de haut niveau au sujet des projets et du portefeuille des projets en fournissant du soutien et des recours à la hiérarchie, et en s'assurant que les investissements sont appropriés et alignés stratégiquement. Tous les projets suivent le Mécanisme des évaluations graduelles de la gestion de projet à Industrie Canada (se reporter à l'Annexe 2) et sont autorisés par le CI et le CSI.

IC cherche constamment des façons d'améliorer ses pratiques de gestion de projets, de telle sorte que des changements sont apportés régulièrement aux méthodes / processus de façon à soulever et à adapter la gouvernance aux projets. Par exemple, au mois de mars 2015, le point de contrôle des phases 3 à 5 des projets du volet 3 ( $\leq 250\ 000\ \$$ ) a été délégué par le CSI aux secteurs et appuyé par la haute gestion sectorielle. Cette délégation est effectuée étant donné que le risque, la complexité et les coûts sont moindres et afin de bien utiliser le temps des comités de la haute gestion comme le CSI qui sera axé sur les projets de volet 1 et 2. Les secteurs doivent toujours compléter tous les livrables requis tel que prescrit par le Mécanisme des évaluations graduelles de la gestion de projet d'IC.

##### Rôles et responsabilités

Cette section décrit les nombreux rôles que comporte la gestion de projets, notamment le processus de soutien de la clientèle. Un [graphique RASCI](#) indiquant qui est responsable, doit rendre des comptes, être consulté ou informé (pour chacune des réalisations attendues dans le processus d'évaluation graduelle) se trouve sur le site intranet du [Bureau de gestion des projets ministériels](#).

Les **Comités directeurs des projets (CDP)** font la promotion de la saine gestion des ressources ministérielles en veillant à ce que les projets à Industrie Canada soient bien gérés individuellement et collectivement, et que ces projets produisent les bénéfices escomptés. Les CDP assurent la surveillance, l'orientation stratégique et donnent des conseils relatifs à des projets individuels qui composent le portefeuille des projets du ministère. Ils évaluent si les projets sont planifiés, gérés efficacement et exécutés selon le calendrier afin de réaliser les résultats et les bénéfices escomptés tout en respectant les limites approuvées de la portée, du budget et des échéances.

Le **Bureau de gestion des projets ministériels (BGPM)** fait partie du plan fonctionnel du Secteur du Bureau principal de l'information (BPI), mais il agit au niveau ministériel pour tous les projets. Le BGPM élabore et tient à jour les processus, les normes, les outils, les gabarits et les pratiques exemplaires en matière de gestion de projets. Il est responsable de l'élaboration et du soutien continu des normes en matière de gestion de projets, et des systèmes d'information qui définissent la gestion des projets de l'organisation; les cadres et le processus. Il offre également du soutien à la clientèle du Système de gestion du portefeuille ministériel des projets (GPMP); des conseils et du soutien aux responsables des activités et aux gestionnaires de projets; et il guide les clients des unités opérationnelles, les gestionnaires de projets, et d'autres intervenants quant à l'utilisation des outils et des gabarits.

L'**équipe de la gouvernance du BGPM** au sein du BPI est le gardien de la structure et du Comité directeur du projet et il la met à jour au besoin et lorsque les secrétariats des CDP lui demandent. Le BGPM met la structure à jour lorsque de nouveaux projets sont proposés ou achevés et il informera le secrétariat du CDP approprié tous les trois mois (à la suite d'une réunion du Conseil des investissements).

Le **cadre responsable** est le cadre supérieur du secteur responsable de financer le projet. Il s'agit habituellement du SMA du secteur dont relève le projet. S'il s'agit de plusieurs secteurs, plusieurs SMA seront considérés comme les cadres conjointement responsables. Dans le cas de projets soumis au Conseil du Trésor, le cadre responsable préside le Comité directeur du projet.

Le **responsable de l'activité** représente le bienfaiteur des réalisations attendues / objectifs du projet et il joue un rôle important dans la définition des exigences opérationnelles et dans l'assurance que le produit livré répond aux besoins de l'organisation. C'est le responsable de l'activité qui paie les coûts du projet à moins qu'il s'agisse d'une initiative conjointe.

Le **gestionnaire du projet (GP)** est responsable du succès du projet, du début à la fin.

Le **spécialiste en gestion de projets** offre du soutien aux gestionnaires de projets en appliquant les normes en matière de gestion de projets et les guide tout au long du processus de la gouvernance.

Les **chefs fonctionnels** (gestionnaire de projet TI / chef TI, chef des RH, chef des finances, autres chefs) sont responsables du succès de leur portion des composantes du projet.

Les **membres de l'équipe du projet** réalisent et assurent le suivi des réalisations attendues assignées au projet selon le calendrier et le budget convenus, établis dans la charte et convenus avec le GP.

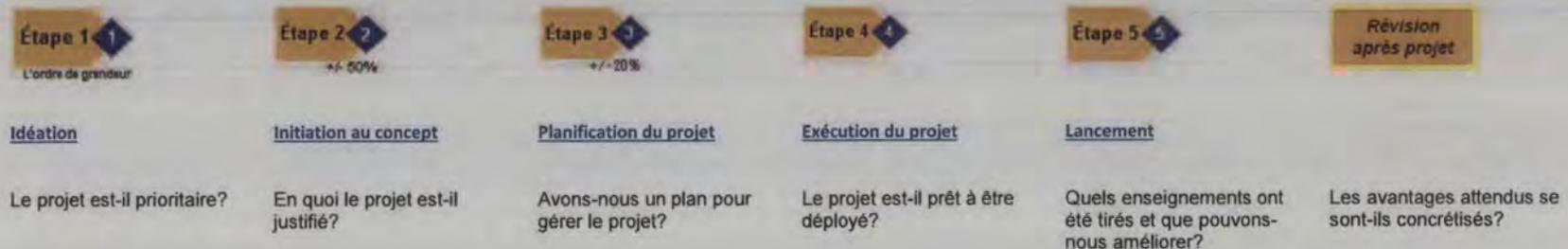
Les **gestionnaires de comptes (GC)** au Bureau principal de l'information sont le premier point de contact des secteurs en ce qui a trait à tous les besoins en matière de TI. Les GC travaillent avec les secteurs afin de comprendre les exigences opérationnelles de haut niveau et de les aider au cours de l'étape1 - Idéation du processus de la gouvernance.

Le mandat du **Réseau des GP** est d'appuyer une perspective ministérielle visant à soutenir le cadre de la gestion et de la gouvernance des projets d'IC, et de donner des conseils pour peaufiner et améliorer le cadre grâce à des discussions et à des communications. Les objectifs consistent à susciter la participation de la communauté des GP d'IC à la gestion efficace de projets dans le cadre de la gouvernance à Industrie Canada et à servir de forum de discussion, de partage d'information, et de contribution à l'amélioration constante des processus de gestion de projets à IC.

## Processus

Le Mécanisme des évaluations graduelles de la gestion de projet à Industrie Canada (se reporter à l'Annexe 2) est une feuille de route conceptuelle et opérationnelle qui permet de faire progresser un projet de l'étape de son idéation jusqu'à celle de son achèvement. Les cinq points de contrôle répartissent le travail en étapes distinctes séparées par des points de contrôle requérant une décision de gestion. Chaque étape comporte un processus et un ensemble de livrables, qui doivent être réalisés afin d'obtenir l'approbation au point de contrôle s'y rattachant et pour passer à la prochaine étape. Cela permet de veiller à ce que les projets soient périodiquement examinés de façon formelle, et que tout enjeu ou change au projet soit réglé avant d'investir davantage de temps et de ressources. Des détails sur les livrables requis ainsi que les outils et les gabarits de chaque point de contrôle se trouvent sur le site intranet du [Bureau de gestion des projets ministériels](#).

## Mécanisme des évaluations graduelles de la gestion de projet à Industrie Canada



Au point de contrôle 1, le Conseil des investissements évalue les mérites de chaque proposition de projet, tel que défini dans le cadre du processus annuel de planification intégrée des activités. En se fondant sur des critères standard, l'ordre des priorités et les recommandations faites par l'organisation de la Planification du portefeuille du BPI, le Conseil décide si le projet doit aller de l'avant ou non.

L'objectif de l'étape 2 est de cerner les besoins fonctionnels et opérationnels de haut niveau, de préparer une analyse de rentabilisation qui consiste en une analyse des possibilités, des estimations de coûts, des risques / hypothèses, et des bénéfices / résultats opérationnels. Au cours de l'étape 2, tous les projets sont classés par niveau selon leur valeur monétaire. Ce qui permet de déterminer la façon dont le projet doit être géré et régi tout au long du processus. Lorsque les projets passent par les points de contrôle 1 et 2, les comités sur la gouvernance se réservent le droit de changer le niveau du projet selon des facteurs tels que le risque, la complexité ou la visibilité. Au cours des étapes suivantes, si les coûts du projet changent, la catégorie du niveau du projet sera probablement ajustée, ce qui mènera à divers niveaux de gouvernance.

À la suite de l'approbation de la documentation du projet par le Conseil des investissements, le projet passe à l'étape 3. Le Comité de surveillance des investissements (CSI) supervise ensuite les étapes de la mise en œuvre des projets de volet 1 et 2 qui se trouvent aux étapes 3, 4 et 5. De plus, une fois terminés, les projets de moins de 250 000 dollars doivent être passés en revue par le CSI, tandis que les projets de plus de 250 000 dollars doivent être passés en revue par le CI.

Le Système de gestion du portefeuille ministériel des projets (GPMP) d'Industrie Canada sert à documenter, à recueillir les données du projet et à en faire rapport, ce qui simplifie le processus permettant de créer, de passer en revue et de partager les rapports concernant le projet avec les cadres supérieurs. L'application appuie également la prise de décisions stratégiques puisque les données sont constamment consignées dans l'ensemble de l'organisation.

### Vie Privée

Conformément au mécanisme d'évaluations graduelles des projets d'IC (Stage-Gate), les gestionnaires doivent consulter l'Administration des droits à l'information et à la protection des renseignements personnels (c.-à-d., le Bureau de l'AIPRP) à l'étape 2 (concept) pour évaluer et atténuer les risques potentiels aux renseignements personnels lors de la conception de nouveaux programmes et services et/ou de la mise à jour des programmes et des services existants qui comportent la collecte, l'utilisation ou la divulgation de renseignements personnels. Au besoin, une

évaluation des facteurs de risque relatifs à la vie privée de base doit être menée conformément à la *Directive sur l'évaluation de facteurs relatifs à la vie privée*.

### Évaluation de la capacité organisationnelle de gestion de projet (ECOGP)

Le Bureau principal de l'information est responsable d'effectuer l'ECOGP du ministère, qui est ensuite approuvée par le Conseil des investissements. Un résumé de la cote de l'ECOGP est approuvé par le sous-ministre dans le cadre de la présentation du Plan d'investissement d'Industrie Canada au Conseil du Trésor, qui se produit tous les trois ans.

La cote actuelle de 2-Tactique confirme que de bons processus de gestion de projets sont en place dans le cas de la majorité des projets entrepris par le ministère.

### Évaluation de la complexité et des risques des projets (ECRP)

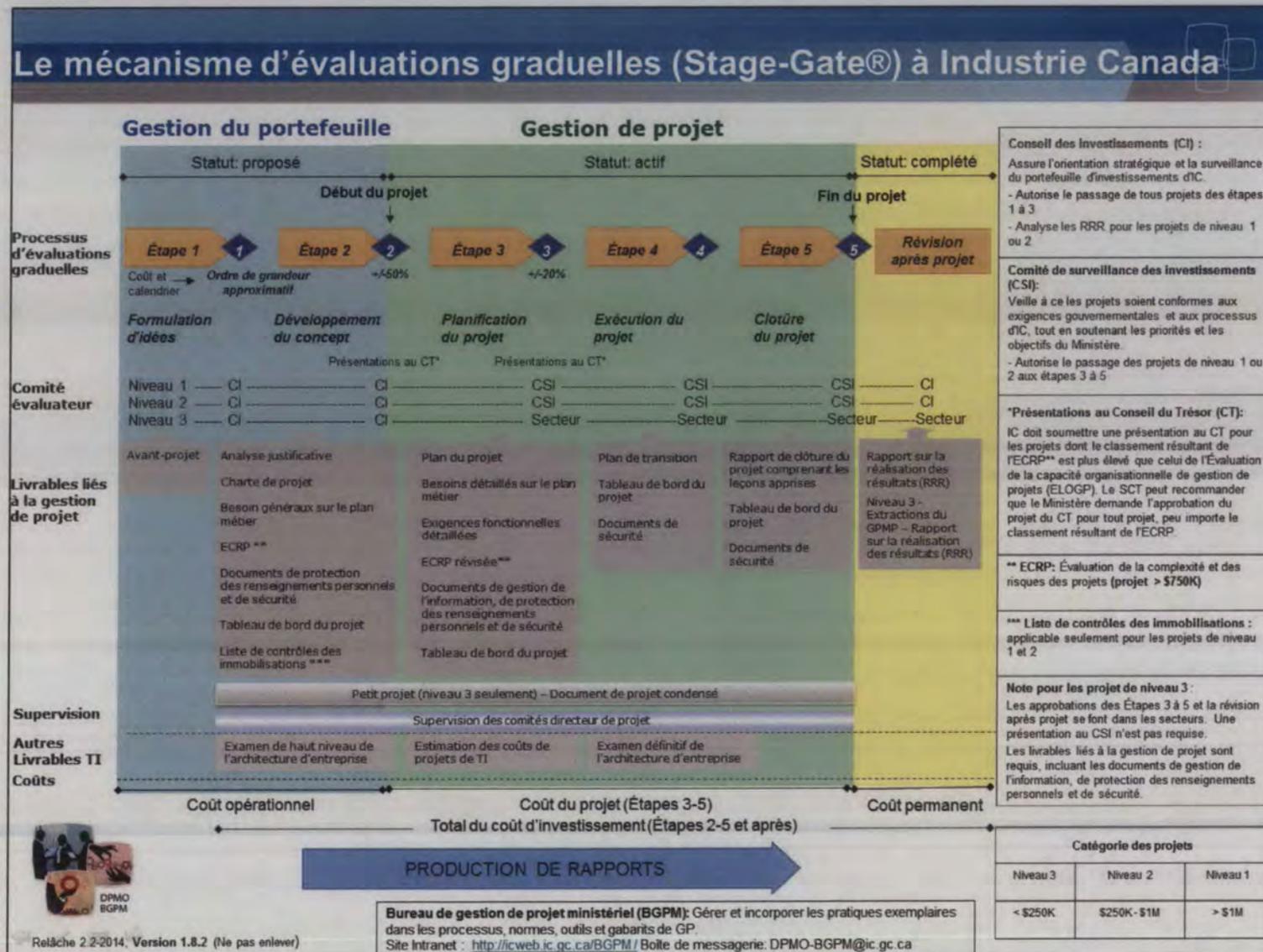
Une ECRP doit être effectuée pour tous les projets dont les coûts totaux sont supérieurs à 750 000 dollars<sup>2</sup>. L'évaluation est réalisée par le responsable de l'activité au cours de l'étape 2, avec le soutien et les conseils du BGPM. Le responsable de l'activité doit appuyer chaque ECRP. Les ECRP sont présentées aux fins d'examen au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) au moyen du système en ligne du SCT.

L'objectif de l'examen d'une ECRP par le SCT est de s'assurer que le projet est aligné au Plan d'investissement d'Industrie Canada, que le ministère a suivi ses processus de gestion de projet et de surveillance de la gouvernance; de déterminer si l'ECRP reflète précisément le risque et la complexité d'un projet et si une approbation additionnelle du Conseil du Trésor serait nécessaire. Dans le cas des projets qui passent à l'étape 2 avant la reconnaissance de l'ECRP par le SCT, le CI accordera une approbation conditionnelle au point de contrôle 2 en attendant la reconnaissance de l'ECRP par le SCT. L'ECRP est mise à jour au point de contrôle 3, ce qui marque la fin de la phase de la planification et le début de l'exécution du projet. Les détails concernant le projet, y compris la cote des ECRP disponibles, se trouvent dans le Plan ministériel.

---

<sup>2</sup> Pour les projets de plus d'un million de dollars, une ECRP est effectuée et soumise au SCT. Toutefois, les projets se situant entre 750 000 et un million de dollars devront peut-être réaliser une ECRP afin de déterminer le niveau de risque et de complexité et ainsi s'assurer que ce niveau ne dépasse pas la catégorie de capacité de l'ECOGP d'IC. Dans de tels cas, il se pourrait qu'une ECRP ne soit pas soumise au SCT.

## Annexe 2: Le mécanisme d'évaluations graduelles (Stage-Gate®)



### Annexe 3 : Stratégie de mesure du rendement de la planification des investissements

Résultat attendu	Indicateur	Objectif	Date de réalisation de l'objectif	Source des données	Fréquence de la collecte des données
Le personnel d'IC participant à la planification des investissements est conscient de ses rôles et de ses responsabilités en vertu du Plan d'investissement de 2015-2016 à 2019-2020 d'Industrie Canada	Nombre de courriels d'information du SFCA/DGPRM (pour tenir les intervenants au courant des politiques elles-mêmes, pour faire avancer la mise en œuvre et pour annoncer les événements à venir)	Aura lieu au besoin.	s.o.	Dossiers de la Direction générale	Annuelle
	Nombre de présentations aux comités supérieurs et aux intervenants par le SGI et/ou le BPI au sujet de la mise en œuvre des politiques de planification des investissements et de la gestion de projets.	Aura lieu au besoin.	Fin de l'AF 2015-2016	Dossiers de la Direction générale	Annuelle
	Nombre de séances de formation offertes sur le système de gestion du portefeuille ministériel de projets (GPMP)	100 % des GP et des autres membres du personnel qui doivent accéder au système de GPMP ont terminé la formation obligatoire.	Fin de l'AF 2015-2016	Dossiers du BGPO	Annuelle
Le personnel d'IC participant à la planification des investissements respecte les exigences du Plan d'investissement de 2015-2016 à 2019-2020 d'Industrie Canada	Pourcentage de contrats attribués pour des projets et des acquisitions importantes dans les limites des estimations initiales du Ministère.	80%	Fin de l'AF 2015-2016	Examen par CGM du Plan d'investissement d'IC	Annuelle
	Pourcentage de projets et d'importantes acquisitions examinés dans le cadre du processus de gouvernance indiqué dans le Plan d'investissement d'IC.	100%	Fin de l'AF 2015-2016	CRD / procès-verbaux	Annuelle
Les investissements d'Industrie Canada soutiennent la capacité du Ministère de livrer ses programmes et ses services	Pourcentage de projets et d'acquisitions importantes ayant des corrélations manifestes avec l'AAP et le Profil de risque à l'échelle de l'organisation	100%	Fin de l'AF 2015-2016	ECRP Rapports de clôture des projets Plans d'activités des directions générales/secteurs	Annuelle

## Annexe 4 : Profil de l'ensemble des actifs à court terme

### Aperçu des dépenses en immobilisations par catégorie

Le tableau qui suit offre un aperçu des dépenses en immobilisations pour 2012-2013 et 2013-2014. Les dépenses en immobilisations varient d'une année à l'autre en fonction des fonds disponibles et des exigences ministérielles.

Catégorie d'immobilisation	2012-2013		2013-2014		Tendance (\$)
	\$	% du total *	\$	% du total *	%
Bâtiments	3 566 347	23 %	4 609 110	19 %	↑ 29 %
Machines et matériel	2 124 085	14 %	4 118,025	17 %	↑ 93 %
Matériel informatique	739 044	5 %	330 562	1 %	↓ -55 %
Logiciels informatiques	8 540 867	56 %	15 063 779	61 %	↑ 76 %
Véhicules	215 395	1 %	497 289	2 %	↑ 131 %
<b>TOTAL</b>	<b>15 185 738</b>		<b>24 618 765</b>		<b>62%</b>

\* peut donner plus ou moins de 100 % en raison de l'arrondissement

### Actifs par type

Le tableau qui suit contient de l'information spécifique sur les actifs d'Industrie Canada. Les données sont à jour en date du 31 janvier 2015.

Avoirs en immobilisations (>10 000 \$)	Nombre d'actifs	Coût d'acquisition (en millions de dollars)	Valeur comptable nette (en millions de dollars)
<b>Biens immobiliers</b>			
Terrains	6	1,4	1,4
Bâtiments	65	54,2	20,2
Travaux et infrastructure	15	11,4	3,0
Améliorations locatives	41	40,0	6,0
Mobilier et ameublement	25	0,8	0,4
<b>Total des biens immobiliers</b>	<b>152</b>	<b>107,8</b>	<b>31,0</b>
<b>Machines et matériel</b>			
Machines et matériel	1680	58,7	14,7
Matériel informatique	357	10,9	1,7
Logiciels informatiques	270	64,3	9,0

<b>Total Machines et matériel</b>	<b>2307</b>	<b>133,9</b>	<b>25,4</b>
<b>Véhicules/parc</b>			
Véhicules	335	10,4	1,6
<b>Total du parc</b>	<b>335</b>	<b>10,4</b>	<b>1,6</b>
<b>Immobilisations en cours <sup>(a)</sup></b>			
Immeubles - IEC	49	10,7	10,7
Logiciels - IEC	17	40,1	40,1
Autres - IEC	11	2,2	2,2
<b>Total des immobilisations en cours</b>	<b>77</b>	<b>53,0</b>	<b>53,0</b>
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>2,871</b>	<b>305,1</b>	<b>111,0</b>

*Note: (a) Les immobilisations en cours (IEC) sont des actifs en cours de développement ou en construction au lieu d'être acquis à l'état final. L'amortissement ne s'applique pas aux IEC parce qu'elles ne sont pas encore en service.*

## Annexe 5 : Investissements prévus par activité de programme

### Résultat stratégique 1 : Le marché canadien est efficace et concurrentiel

Programme

Cadres et réglementation du marché

#### Immobilisations > 500 000 \$

Nom / Description	Secteur responsable	Coût prévu 2015-2016	Coût total (prévu)	Durée	Stratégie d'approvisionnement
<p><b>Machines et équipement de Mesures Canada</b> L'équipement spécialisé, utilisé par Mesures Canada pour évaluer et approuver les prototypes des systèmes de mesure de pointe et les étalons de mesure physiques pour faire l'essai et certifier l'exactitude et le rendement des appareils de mesure tout au long de leur utilisation sur le marché, atteint la fin de son cycle de vie ou doit être remplacé par une technologie plus courante. D'autres normes de mesure sont également nécessaires pour outiller les employés embauchés pour respecter les engagements de mise en œuvre de la <i>Loi sur l'équité à la pompe</i>.</p>	SMTPE	200 000 \$	1 675 000 \$	2015-2016 à 2019-2020	Invitations ouvertes à soumissionner (MERX)
<p><b>Acquisition et remplacement du parc automobile de Mesures Canada</b> Des véhicules lourds et légers sont utilisés par les inspecteurs et les opérateurs de véhicule moteur de Mesures Canada pour transporter l'équipement d'essai et les étalons physiques et pour se déplacer sur les lieux pour procéder aux activités d'inspection et d'application. Les achats de véhicules s'imposent pour équiper les nouveaux employés embauchés pour répondre aux engagements relatifs à la mise en œuvre de la <i>Loi sur l'équité à la pompe</i> (p. ex., activités supplémentaires entourant l'application de la Loi, vérification/surveillance des fournisseurs de services autorisés exécutant des inspections obligatoires) et pour remplacer les véhicules qui approchent la fin de leur cycle de vie.</p>	SMTPE	400 000 \$	1 480 000 \$	2015-2016 à 2019-2020	Invitations ouvertes à soumissionner (MERX)

#### Services > 500 000 \$

Nom / Description	Secteur responsable	Coût prévu 2015-2016	Coût total (prévu)	Durée	Stratégie d'approvisionnement
<p><b>Élaboration de l'indice des obstacles au commerce intérieur</b> Services professionnels pour soutenir la création de l'indice OCI.</p>	SPS	425 000 \$	886 724 \$	2014-2015 à 2016-2017	Invitations ouvertes à soumissionner (MERX)

Nom / Description	Secteur responsable	Coût prévu 2015-2016	Coût total (prévu)	Durée	Stratégie d'approvisionnement
<b>Services du Service des poursuites pénales du Canada (SPPC) offerts au Bureau du surintendant des faillites</b> Services du Service des poursuites pénales du Canada (SPPC) liés à l'application de la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i> .	SMTPE	1 200 000 \$	6 290 000 \$	2015-2016 à 2019-2020	PE avec SPPC
<b>Services juridiques du ministère de la Justice, offerts au Bureau du surintendant des faillites</b> Une lettre d'entente (LE) avec les Services législatifs d'IC (SLIC) pour appliquer le PE entre le ministère de la Justice et IC, comportant certaines exceptions décrites dans la LE.	SMTPE	710 000 \$	3 813 000 \$	2015-2016 à 2019-2020	LE
<b>Plan de maintenance des logiciels du BI destiné à Corporations Canada</b> Maintenance des applications de Corporations Canada.	SMTPE	1 600 000 \$	8 000 000 \$	2015-2016 à 2019-2020	PE avec IC
<b>Plan de maintenance des logiciels du BI destiné à NUANS</b> Maintenance et développement pour assurer l'actualité et le fonctionnement de l'application.	SMTPE	270 000 \$	1 350 000 \$	2015-2016 à 2019-2020	PE avec IC
<b>Services du BI offerts à Corporations Canada et au programme NUANS</b> Le BI offre à Corporations Canada toute une gamme de services et d'opérations, y compris des solutions pour les entreprises et le milieu de travail.	SMTPE	CC: 605 000 \$ NUANS: 220 000 \$	CC: 3 025 000 \$ NUANS: 1 100 000 \$	2015-2016 à 2019-2020	ANS avec IC
<b>Services de Services partagés Canada offerts à Corporations Canada</b> Entente non officielle avec Services partagés Canada pour des services généraux tels que le réseau, les services informatiques et les télécommunications.	SMTPE	436 000 \$	2 180 000 \$	2015-2016 à 2019-2020	À confirmer
<b>Services de ressources humaines offerts à Corporations Canada</b> Le PE décrit les conditions selon lesquelles le Secteur de la gestion intégrée (SGI) fournira des services de ressources humaines à Corporations Canada, y compris des services opérationnels et organisationnels de RH.	SMTPE	175 000 \$	875 000 \$	2015-2016 à 2019-2020	PE avec IC
<b>Services d'hébergement de l'ordinateur central de l'OPIC</b> Permet à l'OPIC d'offrir des programmes et des services liés à la propriété intellectuelle conformément à son mandat.	OPIC	5 230 625 \$	25 311 486 \$	2015-2016 à 2019-2020	ANS avec SPC
<b>Services du BI</b> Offre des services de TI à l'OPIC	OPIC	15 684 681 \$	80 811 663 \$	2015-2016 à 2019-2020	PE avec IC
<b>Coût d'exploitation de Services partagés Canada</b> Offre des services de TI à l'OPIC.	OPIC	5 482 450 \$	28 247 045 \$	2015-2016 à 2019-2020	PE avec SPC (en attente)
<b>Modernisation des TI</b> Acquisition de services conseils spécialisés.	OPIC	1 245 000 \$	6 767 000 \$	2015-2016 à 2019-2020	Traditionnelle par concours

Nom / Description	Secteur responsable	Coût prévu 2015-2016	Coût total (prévu)	Durée	Stratégie d'approvisionnement
<b>Services postaux</b> Prestation de services postaux à l'OPIC	OPIC	1 055 005 \$	5 435 667 \$	2015-2016 à 2019-2020	PE avec IC
<b>Services de soutien du SIFM</b> Prestation de services de soutien du SIFM tels que la formation des utilisateurs, le service d'aide à la clientèle, l'analyse et la résolution de problèmes de production, les changements adaptatifs, les améliorations et l'entretien de l'application.	OPIC	300 000 \$	1 545 680 \$	2015-2016 à 2019-2020	PE avec IC
<b>Services de ressources humaines</b> Prestation de services de RH à l'OPIC.	OPIC	2 015 584 \$	10 384 828 \$	2015-2016 à 2019-2020	PE avec IC
<b>Accords d'occupation</b> Englobe divers accords de location d'espaces (par exemple, bureau, stationnement, entrepôt) avec l'OPIC.	OPIC	7 487 597 \$	38 448 790 \$	2015-2016 à 2019-2020	PE avec TPSGC
<b>Services bancaires</b> Englobe les frais d'acceptation des cartes de crédit liés aux frais payés par les clients externes.	OPIC	780 000 \$	4 018 768 \$	2015-2016 à 2019-2020	PE avec TPSGC
<b>Services de traduction</b> Englobe l'acquisition de services de traduction au moyen de multiples contrats avec des fournisseurs externes.	OPIC	2 078 798 \$	10 393 990 \$	2015-2016 à 2019-2020	Traditionnelle par concours
<b>Services juridiques</b> Englobe la prestation de services juridiques pour appuyer les activités opérationnelles de l'OPIC.	OPIC	1 154 628 \$	5 948 952 \$	2015-2016 à 2019-2020	PE avec Justice Canada
<b>Services de la politique stratégique</b> Englobe l'élaboration des politiques, la modernisation législative et réglementaire, de même que la recherche économique et stratégique.	OPIC	460 000 \$	2 370 043 \$	2015-16 to 2019-20	PE avec IC

### Projets > 250 000 \$ – Proposés<sup>1</sup>

Nom / description	Secteur	Coût prévu 2015-2016	Total du coût d'investissement prévu <sup>2</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape			État de santé du projet		Cote ECRP
					Au début 2015-2016	En cours	Projeté à la fin 2015-2016	Coût	Calendrier	
<b>Fondation de gestion des relations avec la clientèle de</b>	OPIC	1 173 597 \$	1 028 957 \$	2013-2014 à 2016-2017	2	2	4		 <sup>3</sup>	Une révision ECRP par le

<sup>1</sup> Les renseignements sur les projets reflètent les décisions prises le 14 septembre 2015 par le Conseil des investissements.

<sup>2</sup> Coût prévu du projet (phases 3-5).

Nom / description	Secteur	Coût prévu 2015-2016	Total du coût d'investissement prévu <sup>2</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape			État de santé du projet		Cote ECRP
					Au début 2015-2016	En cours	Projeté à la fin 2015-2016	Coût	Calendrier	
<b>l'OPIC</b> Établir un cadre de gestion de la clientèle (CGC) et de capacité dans l'ensemble de l'OPIC. Il s'agit du premier d'une série d'investissements prévus en vue d'une solution unique de CGC de l'OPIC afin d'accroître la visibilité et l'efficacité des interactions avec le public, les agents, ainsi que les titulaires de droits de PI actuels et éventuels. Le projet permettra d'établir l'infrastructure de la solution du CGC, la conception et les processus d'interaction avec la clientèle au sein du CRM. Il permettra aussi de définir la spécification d'un dépôt central propre à la clientèle.										SCT sera probablement nécessaire, mais dépend du résultat de l'analyse des options.
<b>Solution de gestion du contenu de l'entreprise (GCE) -OPIC</b> Établir et mettre en œuvre une solution de gestion des documents pour traiter tous les documents relatifs aux dossiers de chacun des cas de PI.	OPIC	1 750 000 \$	5 825 000 \$	2014-2015 à 2017-2018	2	2	2		 <sup>4</sup>	Une révision ECRP par le SCT sera nécessaire.
<b>Solution modernisée des cas de PI et du déroulement des activités de l'OPIC pour le droit d'auteur et le dessin industriel</b> Au moyen des applications approuvées du gouvernement du Canada, ce projet permettra de moderniser les solutions Droit d'auteur, Dessin industriel de l'OPIC (des applications nationales et du Système de La Haye) et de la production de la	OPIC	50 000 \$	1 703 487 \$	2014-2015 à 2018-2019	2	2				Une révision ECRP par le SCT sera probablement nécessaire, mais dépend du résultat de l'analyse des options

<sup>3</sup> L'achèvement de l'analyse des coûts et des solutions proposées a pris plus de temps que prévu. L'analyse est maintenant complétée et la documentation pour le mécanisme d'évaluations graduelles 2 est en cours afin d'être présentée à la rencontre du Conseil des investissements le 24 novembre 2015.

<sup>4</sup> À cause des vacances d'été et la non-disponibilité des ressources, les besoins généraux sur le plan métier n'ont pas été complétés. La charte de projet doit être réécrite pour refléter des clarifications apportées à la portée du projet ainsi que des commentaires soumis par des membres du projet. La structure de répartition du travail, l'échéancier de projet et l'ECRP seront développés dans les mois à venir une fois que la Charte est approuvée.

Nom / description	Secteur	Coût prévu 2015-2016	Total du coût d'investissement prévu <sup>2</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape			État de santé du projet		Cote ECRP
					Au début 2015-2016	En cours	Projeté à la fin 2015-2016	Coût	Calendrier	
correspondance.										
<b>Solution modernisée des cas de PI et du déroulement des activités de l'OPIC pour les brevets</b> Au moyen des applications approuvées du gouvernement du Canada, moderniser les solutions de brevets internationaux, nationaux et de production de la correspondance de l'OPIC en mettant au point des capacités de transaction de PI de bout en bout, qui amélioreront les processus opérationnels et appuieront les changements continus de réglementation et de fonctionnement.	OPIC	1 000 000 \$	12 652 000 \$	2014-2015 à 2018-2019	2	2	3	○	○	Une révision ECRP par le SCT sera nécessaire.
<b>Solution modernisée des cas de PI et du déroulement des activités de l'OPIC pour les marques de commerce et la COMC</b> Au moyen des applications approuvées du gouvernement du Canada, moderniser les solutions de marques de commerce internationales, nationales et de production de la correspondance de l'OPIC en mettant au point des capacités de transaction de PI de bout en bout, qui amélioreront les processus opérationnels et appuieront les changements continus de réglementation et de fonctionnement.	OPIC	50 000 \$	4 793 000 \$	2014-2015 à 2018-2019	2	2		○	○	Une révision ECRP par le SCT sera nécessaire
<b>Recherche intelligente à l'OPIC</b> Ce projet met en œuvre la capacité de recherche avancée de renseignements sur la PI (p. ex., données et documentation) à la fois par des tiers du Ministère ou de l'extérieur.	OPIC	124 918 \$	2 220 000 \$	2016-2017	s.o.	2				
<b>Services en ligne monOPIC</b> Les Services en ligne monOPIC offre un guichet unique sécurisé	OPIC	111 688 \$	3 454 314 \$	2016-2017 à 2017-2018	s.o.	2				

Nom / description	Secteur	Coût prévu 2015-2016	Total du coût d'investissement prévu <sup>2</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape			État de santé du projet		Cote ECRP
					Au début 2015-2016	En cours	Projeté à la fin 2015-2016	Coût	Calendrier	
aux services en ligne du Ministère, ce qui permet aux innovateurs et aux agents de voir, de téléverser et de télécharger de l'information sur la PI et d'interagir avec les services de l'OPIC.										
<b><u>Renouvellement de l'évaluation de la consultation au BSF (SMTPE)</u></b> La portée du projet est de créer un site Web libre-service permettant aux débiteurs, syndics et conseillers de s'authentifier et naviguer à un programme libre-service d'évaluation de la consultation.	SMTPE	625 000 \$	275 000 \$	2014-2015 à 2016-2017	s.o.	2	3			Une révision ECRP par le SCT ne sera pas nécessaire.
<b><u>Recherche intégrée des dossiers de faillite et d'insolvabilité au BSF (SMTPE)</u></b> Offrir une meilleure expérience d'utilisateur aux utilisateurs internes et externes de la recherche sur la faillite et l'insolvabilité, et de simplifier la capacité d'effectuer des paiements en ligne. Renouveler les anciennes technologies de façon continue pour intégrer les systèmes internes et externes.	SMTPE	625 000 \$	350 000 \$	2014-2015 à 2017-2018	s.o.	2	3			Une révision ECRP par le SCT ne sera pas nécessaire.

Projets > 250 000 \$ – Actifs<sup>5</sup>

Nom / description	Secteur	Coût prévu (OGA) 2015-2016	Total du coût d'investissement prévu <sup>6</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape			État de santé du projet		Cote ECRP
					Au début 2015-2016	En cours	Projeté à la fin 2015-2016	Coût	Calendrier	
<b>Dépôt électronique d'une demande de brevet à l'OPIC</b> Améliorations apportées aux services de commerce électronique pour le dépôt d'une demande de brevet dans les domaines suivants : intégration des données de l'interface Web aux systèmes dorsaux de soutien; validation et confirmation automatisées des demandes présentées.	OPIC	1 389 635 \$	1 409 441 \$	2013-2014 à 2015-2016	3	3	4			2
<b>Système intégré des finances de l'OPIC</b> Ce projet permettra de définir et de mettre en œuvre une solution pour créer une seule source de données financières et de mettre en œuvre le concept d'intégration de données financières et opérationnelles afin d'améliorer la qualité et l'actualité de l'information en vue de la prise de décision.	OPIC	1 476 000 \$	3 421 000 \$	2012-2013 à 2016-2017	3	3	4			2
<b>Mise en œuvre informatique à l'OPIC d'un traité international sur les brevets</b> Des modifications à la <i>Loi sur les brevets</i> et son règlement sont prévues afin d'harmoniser les lois du Canada avec un traité international. Des modifications à l'environnement	OPIC	1 382 266 \$	1 851 647 \$	2014-2015 à 2017-2018	3	3	3			2

<sup>5</sup> Les renseignements sur les projets reflètent les décisions prises le 14 septembre 2015 par le Conseil des investissements.

<sup>6</sup> Coût prévu du projet (phases 3-5).

<sup>7</sup> Des discussions ont été entamées afin de déterminer s'il est possible de travailler sur ce projet alors que les projets liés aux mesures législatives en matière de propriété intellectuelle sont en cours ce qui permettrait de remettre les indicateurs de santé du projet à vert.

<sup>8</sup> Le DPI, l'OPIC et le SGI ont ajouté des ressources et des prolongations à la structure de répartition du travail des projets. Un échéancier-cadre initial, assorti des facteurs à considérer, a été créé en fonction de ces ajouts et est en cours d'élaboration dans les groupes d'intervenants. Les trois groupes en sont à préciser leurs estimations des efforts, de la durée et des besoins en ressources du plan. On cible actuellement les facteurs externes à considérer.

<sup>9</sup> L'indicateur relié au calendrier de projet est jaune parce que l'échéancier de livraison de projet a été revu en fonction d'un nouvel échéancier du Ministère de la justice fourni par le gestionnaire de projet.

Nom / description	Secteur	Coût prévu (OGA) 2015-2016	Total du coût d'investissement prévu <sup>6</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape			État de santé du projet		Cote ECRP
					Au début 2015-2016	En cours	Projeté à la fin 2015-2016	Coût	Calendrier	
informatique existant sont requises pour se conformer aux modifications de la Loi.										
<b>Mise en œuvre informatique à l'OPIC d'un traité international sur le dessin industriel</b> Des modifications à la <i>Loi sur les dessins industriels</i> et son règlement sont prévues afin d'harmoniser les lois du Canada avec un traité international. Des modifications de l'environnement informatique existant sont requises pour se conformer aux modifications de la Loi.	OPIC	1 857 051 \$	1 941 371 \$	2015-2016 à 2017-2018	3	3	3		 <sup>10</sup>	2
<b>Mise en œuvre informatique à l'OPIC des projets de loi C-31 et C-8 sur les marques de commerce</b> Des modifications à la <i>Loi sur les marques de commerce</i> et son règlement sont prévues afin d'harmoniser les lois du Canada avec un traité international. Des modifications de l'environnement informatique existant sont requises pour se conformer aux modifications de la Loi.	OPIC	2 533 481 \$	5 232 008 \$	2014-2015 à 2017-2018	3	3	3		 <sup>11</sup>	2
<b>Refonte de la base de données des produits et services de l'OPIC</b> Accroître la liste des inscriptions canadiennes en y ajoutant des termes acceptés à l'échelle internationale afin de mieux aligner l'OPIC aux autres bureaux de propriété intellectuelle en appuyant l'application de la Classification de Nice comme norme de classement des produits et services au Canada. Elle améliorera également la	OPIC	230 555 \$	451 424 \$	2013-2014 à 2015-2016	2	4	Révision après projet			Une révision ECRP par le SCT n'est pas nécessaire

<sup>10</sup> L'indicateur relié au calendrier de projet est jaune parce que la collecte des spécifications détaillées du projet est plus complexe que prévu. Un procédé d'analyse opérationnelle a été mis en place.

<sup>11</sup> L'indicateur relié au calendrier de projet est jaune parce le développement avant le lancement a été retardé puisque des éclaircissements aux spécifications reliées au commerce électronique ont établi le besoin de développement additionnel.

Nom / description	Secteur	Coût prévu (OGA) 2015-2016	Total du coût d'investissement prévu <sup>12</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape			État de santé du projet		Cote ECRP
					Au début 2015-2016	En cours	Projeté à la fin 2015-2016	Coût	Calendrier	
fonctionnalité et la convivialité du Manuel à l'appui des entreprises canadiennes.										
<b>Télétravail à l'OPIC (solution informatique à long terme)</b> Les employés de l'OPIC travaillant à distance ont besoin d'une capacité accrue de travailler à distance de façon sécurisée à partir de la maison, en ayant un accès, des services et des applications équivalents à leur disposition à leur ordinateur de bureau.	OPIC	546 765 \$	632 071 \$	2013-2014 à 2015-2016	4	4	Révision après projet		 <sup>12</sup>	2
<b>Système d'accès aux documents de l'OPIC</b> Développer une interface client afin d'offrir un accès Web à l'historique de traitement des brevets. L'approche utilisée pour ce projet pourrait être réutilisée pour les autres lignes d'affaires de l'OPIC afin de rendre des documents accessibles au public. Une fois que les documents sur les brevets seront en ligne, le système exportera quotidiennement les documents de recherche et d'examen au système WIPO CASE.	OPIC	104 748 \$	344 344 \$	2013-2014 à 2015-2016	4	4	Révision après projet			Une révision ECRP par le SCT n'est pas nécessaire
<b>Modernisation de la technologie de l'information pour la recherche de dénominations sociales NUANS</b> Remplacer la solution de technologie actuelle de NUANS; obtenir des services d'hébergement et d'exploitation en ayant recours à un marché concurrentiel.	SMTPE	599 916 \$	1 863 791 \$	2012-2013 à 2015-2016	4	4	Révision après projet			2
<b>Automatisation de l'entrée des données des résultats d'inspection des appareils de mesure</b>	SMTPE	0 \$	1 437 600 \$	2008-2009 à 2015-2016	5	5	Révision après projet			Une révision ECRP par le SCT

<sup>12</sup> L'indicateur relié au calendrier de projet est jaune parce que des solutions alternatives sont en considération pour résoudre les délais rencontrés lors de l'ouverture et de la fermeture des documents.

Nom / description	Secteur	Coût prévu (OGA) 2015-2016	Total du coût d'investissement prévu <sup>6</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape			État de santé du projet		Cote ECRP
					Au début 2015-2016	En cours	Projeté à la fin 2015-2016	Coût	Calendrier	
Mesures Canada (MC) propose d'automatiser l'entrée des données des résultats d'inspection et ainsi permettre de transférer les données électroniques des fournisseurs de services autorisés (FSA) du secteur privé. Le fait de permettre aux FSA de faire des vérifications au nom de MC se traduira en un nouveau processus opérationnel pour MC.										n'est pas nécessaire comme le projet a débuté avant le processus ECRP.
<b>Cadre de conformité du BSF</b> La mise en œuvre du cadre de conformité du BSF nécessite des modifications aux applications de l'organisation.	SMTPE	707 207 \$	2 742 578 \$	2010-2011 à 2016-2017	4	4	4	○	○	2
<b>Délivrance des licences de syndic au BSF (SMTPE)</b> Le BSF souhaite automatiser le processus lié à la délivrance des licences de syndic afin d'offrir un système libre-service sans papier afin que les syndicats du secteur privé puissent appliquer, suivre le statut de la demande, gérer les changements à leur licence et payer les frais annuels à partir d'un seul endroit.	SMTPE	645 120 \$	1 391 842 \$	2014-2015 à 2016-2017	s.o.	3	3	○	○	2

Programme

Spectre, télécommunications et économie numérique

Immobilisations > 500 000 \$

Nom / Description	Secteur responsable	Coût prévu 2015-2016	Coût total (prévu)	Durée	Stratégie d'approvisionnement
<b>Renouvellement des logiciels de recherche du Centre de recherches sur les communications</b> Des logiciels à la fin pointe sont essentiels à la réalisation de projets de recherche et de recherches avancées en télécommunications.	STIT	600 000 \$	3 000 000 \$	2015-2016 à 2019-2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préavis d'adjudication de contrat (PAC) – pour un achat « fournisseur unique »</li> <li>Appel d'offres ouvert (SEAOG)</li> </ul>
<b>Acquisition et remplacement du parc automobile du Centre de recherches sur les communications</b>	STIT	100 000 \$	1 470 000 \$	2015-2016 à 2019-2020	TPSGC - Commande subséquente à une offre à commandes

Nom / Description	Secteur responsable	Coût prévu 2015-2016	Coût total (prévu)	Durée	Stratégie d'approvisionnement
Remplacement des véhicules utilisés par le STIT pour appuyer les activités et l'entretien au Centre de recherches sur les communications du Campus Shirley's Bay, qui ont atteint la fin de leur cycle de vie.					
<b>Achat et remplacement de véhicules du Programme de gestion du spectre</b> Remplacement des véhicules adaptés dotés d'équipement hautement spécialisé utilisés par le STIT pour appuyer la gestion du spectre, qui ont atteint la fin de leur cycle de vie.	STIT	150 000 \$	600 000 \$	2015-2016 à 2019-2020	Selon l'offre à commandes
<b>Machines et matériel pour le Centre de recherches sur les communications</b> Matériel scientifique spécialisé pour réaliser des recherches avancées en télécommunications d'importance stratégique pour le Ministère et d'autres clients.	STIT	585 000 \$	4 750 000 \$	2015-2016 à 2019-2020	Appel d'offres ouvert (SEAOG)
<b>Machines et matériel pour le Programme de gestion du spectre</b> Le matériel spécialisé utilisé par le STIT pour surveiller la conformité aux règlements techniques en vertu de la <i>Loi sur les télécommunications</i> et la <i>Loi sur les radiotélécommunications</i> et leur règlement respectif. Cela permettra de remplacer le matériel qui a atteint la fin de son cycle de vie ou de se procurer du matériel pour faire l'essai de nouvelles technologies.	STIT	450 000 \$	5 090 000 \$	2015-2016 à 2019-2020	À déterminer au cas par cas

#### Services > 500 000 \$

Nom / Description	Secteur responsable	Coût prévu 2015-2016	Coût total (prévu)	Durée	Stratégie d'approvisionnement
<b>Prestation de services de vente aux enchères pour les bandes de 700 et 2500 MHz</b> Pour faire en sorte que les enchères sont exécutées dans un format de mise aux enchères à jour comportant une programmation unique basée sur la nature particulière de ces ventes aux enchères et le contexte canadien.	STIT	304 691 \$	2 561 347 \$	2010-2011 à 2015-2016	Processus concurrentiel
<b>Prestation de services de vente aux enchères pour la bande de 600 MHz</b> Pour faire en sorte que les enchères sont exécutées dans un format de mise aux enchères à jour comportant une programmation unique basée sur la nature particulière de ces ventes aux enchères et le contexte canadien.	STIT	300 000 \$	1 875 000 \$	2015-2016 à 2017-2018	Processus concurrentiel
<b>Services de sécurité</b> Englobe les contrats annuels pour les services de	STIT	420 000 \$	1 620 000 \$	2015-2016 à 2019-2020	Commandes subséquentes à l'OCPN <sup>13</sup> .

<sup>13</sup> Le total des commandes subséquentes à l'OCPN est de 800 000 \$ annuellement, dont 60 % environ est recouvré auprès d'autres organisations.

Nom / Description	Secteur responsable	Coût prévu 2015-2016	Coût total (prévu)	Durée	Stratégie d'approvisionnement
commissionnaires pour le Centre de recherches sur les communications.					

#### Projets > 250 000 \$ – Proposés<sup>14</sup>

Nom / description	Secteur	Coût prévu 2015-2016	Total du coût d'investissement prévu <sup>15</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape			État de santé du projet		Cote ECRP
					Au début 2015-2016	En cours	Projeté à la fin 2015-2016	Coût	Calendrier	
<b><u>Informatique répartie pour la R-D au CRC</u></b> La migration des applications de recherche du CRC vers une solution d'hébergement durable, fiable et adaptable doit être assurée par SPC. Le nouvel environnement permettra aux chercheurs du CRC d'accéder à une plateforme informatique de haute performance.	STIT	400 000 \$	400 000 \$	2014-2015 à 2015-2016	2	2	Révision après projet			Une révision ECRP par le SCT n'est pas nécessaire

#### Projets > 250 000 \$ – Actifs<sup>16</sup>

Nom / description	Secteur	Coût prévu 2015-2016	Total du coût d'investissement prévu <sup>17</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape			État de santé du projet		Cote ECRP
					Au début 2015-2016	En cours	Projeté à la fin 2015-2016	Coût	Calendrier	
<b><u>Projet de migration du CRC à l'environnement informatique du BPI</u></b> Transférer tous les utilisateurs du CRC à l'environnement informatique commun du BI à Industrie Canada.	STIT	121 884 \$	278 702 \$	2013-2014 à 2015-2016	3	5	Révision après projet	○	○	Une révision ECRP par le SCT n'est pas nécessaire

<sup>14</sup> Les renseignements sur les projets reflètent les décisions prises le 14 septembre 2015 par le Conseil des investissements.

<sup>15</sup> Coût prévu du projet (phases 3-5).

<sup>16</sup> Les renseignements sur les projets reflètent les décisions prises le 14 septembre 2015 par le Conseil des investissements.

<sup>17</sup> Coût prévu du projet (phases 3-5).

Nom / description	Secteur	Coût prévu 2015-2016	Total du coût d'investissement prévu <sup>17</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape			État de santé du projet		Cote ECRP
					Au début 2015-2016	En cours	Projeté à la fin 2015-2016	Coût	Calendrier	
<b>Centre d'analyse des métadonnées du spectre au CRC</b> Concevoir et bâtir un nouveau Centre d'analyse des métadonnées du spectre dans l'édifice existant du CRC.	STIT	350 000 \$	900 000 \$	2015-2016 à 2016-17	2	3	4			2
<b>Santé et sécurité</b> Le projet comprend des investissements dans diverses immobilisations du campus du CRC.	STIT	6 766 340 \$ <sup>18</sup>	21 200 000 \$ <sup>19</sup>	2011-2012 à 2016-2017	4	4	4			Une révision ECRP par le SCT n'est pas nécessaire
<b>Modernisation des applications du spectre - Mise en œuvre d'un logiciel commercial</b> Le projet a été créé pour remplacer les applications TI vieillissantes afin d'assurer l'intégrité des principales fonctions du Programme de gestion du spectre. Après une recherche et une analyse approfondies, la recommandation d'adopter un produit commercial sur étagère (COTS) a été approuvée.	STIT	10 742 166 \$	44 570 021 \$	2007-2008 à 2015-2016	4	4	Révision après projet			3 (évolutif)

<sup>18</sup> Le coût prévu de 6,76 millions de dollars comprend les coûts prévus pour le projet original de Santé et sécurité de 6,5 millions de dollars de même que 250 000 \$ pour l'Accessibilité de l'entrée principale du CRC provenant de l'Initiative d'infrastructure fédérale 2014.

<sup>19</sup> Le coût prévu de 21,2 millions de dollars comprend les coûts prévus pour le projet original de Santé et sécurité de 19,5 millions de dollars de même que 1,7 million de dollars pour l'Accessibilité de l'entrée principale du CRC provenant de l'Initiative d'infrastructure fédérale 2014.

<sup>20</sup> Le coût et les indicateurs de santé sont en jaune parce que le calendrier de projet Santé et Sécurité a été prolongé jusqu'au 31 mars 2017 en raison de l'ajout du projet d'accessibilité de l'entrée principale du CRC, issu de l'Initiative d'infrastructure fédérale de 2014.

<sup>21</sup> L'indicateur relié au calendrier de projet est jaune à cause de la non-disponibilité des ressources MS Dynamics.

**Résultat stratégique 3: Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives**

Programme

Recherche, financement et services pour les petites entreprises

**Services > 500 000 \$**

Nom / Description	Secteur responsable	Coût prévu 2015-2016	Coût total (prévu)	Durée	Stratégie d'approvisionnement
<b>Enquête sur le financement et la croissance des PME</b> L'enquête est réalisée par Statistique Canada pour recueillir des données en vue d'appuyer l'élaboration de politiques publiques.	SMTPE	535 000 \$	1 270 000 \$	2014-2015 à 2015-2016	LE avec Statistique Canada
<b>Services des poursuites pénales</b> Les services réglementaires de poursuites pénales du Service des poursuites pénales du Canada (SPPC) pour les dossiers qui ont été transférés après une enquête de la GRC sur des infractions alléguées qui auraient été commises à l'encontre du Programme de financement des petites entreprises du Canada (PFPEC).	SMTPE	200 000 \$	925 000 \$	2015-2016 à 2019-2020	S.O. SPPC présente des factures pour chaque poursuite
<b>Services professionnels pour PerLE</b> Services pour réaliser l'évolution de l'architecture de l'information de PerLE afin d'améliorer l'expérience du client	SMTPE	216 480 \$	565 000 \$	2014-2015 à 2016-2017	Commande subséquente SPICT
<b>Demandes internes et externes au PFPEC : coûts annuels des services de maintenance offerts par le BI</b> Entente annuelle de services offerts par le BI pour la maintenance des applications spécifiques du PFPEC (p. ex., appli interne, appli externe, authentification, rapports et base de données).	SMTPE	240 000 \$	1 200 000 \$	2015-2016 à 2019-2020	ANS avec IC

Projets > 250 000 \$ – Actifs<sup>22</sup>

Nom / description	Secteur	Coût prévu 2015-2016	Total du coût d'investissement prévu <sup>23</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape			État de santé du projet		Cote ECRP
					Au début 2015-2016	En cours	Projeté à la fin 2015-2016	Coût	Calendrier	
<p><b><u>Solution de gestion client et bureau de FedNor (COMS)</u></b></p> <p>L'Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor) a établi le besoin d'une application électronique pour gérer les interactions avec les clients et les renseignements sur les dossiers de façon plus sécuritaire et efficace. Il a été déterminé que la mise en œuvre d'une solution de Gestion client et dossier, soit un produit commercial sur étagère (COTS), prévoyant l'entreposage centralisé et des capacités de gestion faisant appel à une approche axée sur la clientèle pour ce qui est de la prestation des services, répondrait mieux aux besoins opérationnels actuels et futurs de FedNor.</p>	SPS	282 208 \$	840 993 \$	2010-2011 à 2015-2016	4	4	5		 <sup>24</sup>	Une révision ECRP par le SCT n'est pas nécessaire

<sup>22</sup> Les renseignements sur les projets reflètent les décisions prises le 14 septembre 2015 par le Conseil des investissements.

<sup>23</sup> Coût prévu du projet (phases 3-5).

<sup>24</sup> L'indicateur relié au calendrier de projet est jaune à cause de la non-disponibilité des ressources MS Dynamics.

## Services internes

### Immobilisations > 500 000 \$

Nom / Description	Secteur responsable	Coût prévu 2015-2016	Coût total (prévu)	Durée	Stratégie d'approvisionnement
<b>Droits de licence et frais de bureau du programme du SIFM</b> Droits annuels de licence du Système intégré des finances et du matériel (SIFM) et les frais du programme du SIFM qui appuient le groupe SAP du gouvernement du Canada.	SGI	606 966 \$	3 034 830 \$	2015-2016 à 2019-2020	PE avec TPSGC
<b>Installation et construction pour remplacer les barrières de sécurité</b> Achèvement de l'installation des barrières d'accès des piétons et surélévation de la vitre du périmètre au 235, rue Queen.	SGI	770 000 \$	770 000 \$	2015-2016	Processus concurrentiel (Achats et vente)

### Services > 500 000 \$

Nom / Description	Secteur responsable	Coût prévu 2015-2016	Coût total (prévu)	Durée	Stratégie d'approvisionnement
<b>Services de vérification</b> Services pour réaliser des vérifications, ou tâches liées aux vérifications.	DGVE	401 000 \$	2 005 000 \$	2015-2016 à 2019-2020	Appel d'offres ouvert (SEAOG)
<b>Services de sécurité</b> Englobe les contrats annuels pour les services de commissionnaires pour les bureaux d'Industrie Canada.	SGI	1 100 000 \$	5 781 960 \$	2015-2016 à 2019-2020	Préavis d'adjudication de contrat (PAC)
<b>Programme d'aide aux employés</b> Englobe les coûts annuels du Programme d'aide aux employés pour les employés d'Industrie Canada et leur famille.	SGI	217 728 \$	1 088 640 \$	2015-2016 à 2019-2020	LE

Projets > 250 000 \$ – Proposés<sup>25</sup>

Nom / description	Secteur	Coût prévu 2015-2016	Total du coût d'investissement prévu <sup>26</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape			État de santé du projet		Cote ECRP
					Au début 2015-2016	En cours	Projeté à la fin 2015-2016	Coût	Calendrier	
<p><b><u>Initiative de renouvellement du Web du gouvernement du Canada</u></b>                      Le SCT dirige une initiative à l'échelle du gouvernement afin de consolider l'ensemble des 1500 sites Web du GC en un seul site Web : canada.ca. Industrie Canada a été désigné comme responsable des deux sections principales du site Web, soit la section des entreprises et celle des sciences.</p>	DGCM	1 736 200 \$	3 506 933 \$	2013-2014 à 2017-2018	2	2		○	○	Une révision ECRP par le SCT sera probablement nécessaire, mais dépend du résultat de l'analyse des options
<p><b><u>Informatique décisionnelle et analytique – Sous-projet 2</u></b>                      Mise en œuvre de la seconde étape de la gestion des données de référence à travers l'organisation, et des capacités d'informatique décisionnelle et analytique additionnelles qui sont liées à la feuille de route quinquennale.</p>	BPI	0 \$	2 000 000 \$	2015-2016 à 2017-2018	2	2	2	○	○	2
<p><b><u>Services aux entreprises - Transformation numérique de gestion des relations avec les intervenants</u></b>                      Ce projet est l'évolution de la Phase 2 du projet pilote original des services électroniques aux entreprises (achevé en juillet 2014). Il s'agit d'un travail de collaboration du SMTPE, du BI, de la DGCM et de l'OPIC afin d'améliorer la conception et la prestation des services aux entreprises. L'objectif est de commencer par Industrie Canada, pour ensuite inclure les partenaires</p>	BPI	1 128 169 \$	1 824 169 \$	2014-2015 à [à déterminer]	2	2	Révision après projet	○	○	Une révision ECRP par le SCT n'est pas nécessaire

<sup>25</sup> Les renseignements sur les projets reflètent les décisions prises le 14 septembre 2015 par le Conseil des investissements.

<sup>26</sup> Tous les renseignements sur les projets sont tels que déclarés dans le système Gestion du portefeuille des projets ministériels (GPPM) d'Industrie Canada en date du 23 mars 2015.

Nom / description	Secteur	Coût prévu 2015-2016	Total du coût d'investissement prévu <sup>25</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape			État de santé du projet		Cote ECRP
					Au début 2015-2016	En cours	Projeté à la fin 2015-2016	Coût	Calendrier	
du portefeuille de l'Industrie et d'autres ministères et organismes gouvernementaux.										

**Projets > 250 000 \$ – Actifs<sup>27</sup>**

Nom / description	Secteur	Coût prévu 2015-2016 <sup>28</sup>	Total du coût d'investissement prévu <sup>1</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape			État de santé du projet		Cote ECRP
					Au début 2015-2016	En cours	Projeté à la fin 2015-2016	Coût	Calendrier	
<p><b><u>Consolidation des centres de données</u></b>            Cette initiative de SPC permettra de consolider et de déclasser 485 anciens centres de données dans l'ensemble des 43 organisations du GC; les réduisant à 7 centres de données modernes, sécuritaires de classe mondiale d'ici 2020. Au sein d'Industrie Canada, toutes les applications organisationnelles seront évaluées et classées en vue de la planification de leur migration. Les bénéfices devraient comprendre l'accroissement du stockage et de la large bande, l'amélioration de la performance, de la redondance, de l'agilité et de la sécurité.</p>	BPI	416 000 \$	2 968 000 \$	2013-2014 à 2019-2020	2	3	3			2
<p><b><u>Mise en œuvre du bureau de contrôle d'IC</u></b>            Remplacer et consolider les outils de gestion des services TI disparates et non intégrés qui sont utilisés dans la gestion quotidienne des opérations TI. Un ensemble intégré d'outils de gestion des services permettra de</p>	BPI	1 015 704 \$	2 180 936 \$	2014-2015 à 2015-2016	2	3	4			2

<sup>27</sup> Tous les renseignements sur les projets sont tels que déclarés dans le système Gestion du portefeuille des projets ministériels (GPPM) d'Industrie Canada en date du 23 mars 2015.

<sup>28</sup> Tous les renseignements sur les projets sont tels que déclarés dans le système Gestion du portefeuille des projets ministériels (GPPM) d'Industrie Canada en date du 30 janvier 2015.

Nom / description	Secteur	Coût prévu 2015-2016 <sup>2a</sup>	Total du coût d'investissement prévu <sup>1</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape			État de santé du projet		Cote ECRP
					Au début 2015-2016	En cours	Projeté à la fin 2015-2016	Coût	Calendrier	
réduire, d'intégrer et de normaliser les processus et les outils. Les nouveaux outils devront être conformes à l'orientation de SPC.										
<b><u>Informatique décisionnelle et analytique – Sous-projet 1</u></b> Mise en œuvre de capacités d'informatique décisionnelle et analytique afin d'améliorer la prise de décision à l'échelle ministérielle, grandement soutenue par des données ministérielles gérées de façon centralisée grâce à un cadre de gestion de métadonnées et de données de référence.	BPI	1 492 720 \$	3 365 040 \$	2013-2014 à 2016-2017	3	3		○	○	2
<b><u>Adoption de Mes RHGC (SGRH du GC v. 9.1)</u></b> Ce projet comprend la transition de la version 8.9 du SGRH du GC d'IC (PeopleSoft) à une seule version 9.1 du gouvernement du Canada de PeopleSoft, appelée maintenant Mes RHGC. Plutôt que d'héberger notre propre système IC, ce système normalisé du GC sera hébergé de façon centrale (par SPC ou TPSGC) et accessible par plusieurs ministères / organismes.	SGI	1 400 000 \$	1 659 000 \$	2015-2016 à 2016-2017	2	3	4	○	○	Une révision ECRP par le SCT sera nécessaire
<b><u>Initiative de transformation du courriel (ITC)</u></b> Services partagés Canada met en œuvre un système commun de courriel du GC. Ce projet IC-ITC regroupe toutes les activités nécessaires pour se préparer à migrer avec succès les services de courriel actuels vers le nouveau service de courriel de SPC.	BPI	1 785 838 \$	2 275 005 \$	2013-2014 à 2015-2016	3	3	Révision après projet	○	○	Une révision ECRP par le SCT n'est pas nécessaire
<b><u>GCDocs</u></b> Le projet GCDocs vise à mettre en œuvre les normes du GC sur la gestion électronique des documents et des dossiers (GCDocs) pour stocker, chercher et gérer l'information non structurée.	BPI	2 814 405 \$	7 606 319 \$	2012-2013 à 2016-2017	3	4	4	○	○	2

Nom / description	Secteur	Coût prévu 2015-2016 <sup>28</sup>	Total du coût d'investissement prévu <sup>1</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape			État de santé du projet		Cote ECRP
					Au début 2015-2016	En cours	Projeté à la fin 2015-2016	Coût	Calendrier	
<p><b><u>Partage sécuritaire des documents - Solution pour appareils médias portables</u></b> Écarter les risques immédiats que représentent les appareils médias portables à Industrie Canada en acquérant et en déployant une solution de chiffrement du contenu des appareils médias portables et une solution de gestion de ces appareils. Cela permettra de s'assurer que toute l'information d'IC qui doit être transférée sur un tel appareil est protégée adéquatement d'un accès non autorisé grâce à l'utilisation du chiffrement et que seuls les appareils médias portables approuvés par IC pourront être utilisés pour stocker les données d'Industrie Canada..</p>	BPI	225 000 \$	373 463 \$	2014-2015 à 2015-2016	3	3	Révision après projet	○	○	Une révision ECRP par le SCT n'est pas nécessaire
<p><b><u>Solution de gestion des cas et de la clientèle (grappe) SGCC</u></b> De nombreuses unités opérationnelles ont établi qu'elles avaient besoin d'un logiciel qui leur permettrait de mieux gérer les renseignements relatifs aux clients / intervenants de façon transparente et de les partager avec les autres unités opérationnelles. Celles-ci ont également indiqué qu'elles avaient aussi besoin de logiciels qui leur permettraient de mieux gérer les cas particuliers (aussi appelés enjeux ou questions) de façon semblable. Pour répondre à un tel besoin, une grappe a été créée pour obtenir et établir un Centre ou une expertise pour déployer des solutions de gestion de cas au sein du ministère.</p>	BPI	466 267 \$	1 506 570 \$	2010-2011 à 2015-2016	4	4	5	○	○	Une révision ECRP par le SCT n'est pas nécessaire
<p><b><u>Gestion de l'identité d'IC</u></b> Ce projet permet de s'attaquer aux risques connus que représente le système actuel d'inscription d'IC et il fournit les services nécessaires pour protéger les comptes et les</p>	BPI	154 727 \$	601 727 \$	2010-2011 à 2015-2016	4	4	Révision après projet	○	○	Une révision ECRP par le SCT n'est pas nécessaire

Nom / description	Secteur	Coût prévu 2015-2016 <sup>23</sup>	Total du coût d'investissement prévu <sup>1</sup>	Durée (d'un exercice à un autre)	Étape			État de santé du projet		Cote ECRP
					Au début 2015-2016	En cours	Projeté à la fin 2015-2016	Coût	Calendrier	
renseignements personnels de nature délicate de clients.										
<b>Interopérabilité du Web</b> Mise en œuvre de la norme du SCT sur l'interopérabilité du Web.	DGCM	0 \$	1 930 192 \$	2012-2013 à 2015-2016	5	5	Révision après projet	○	○	1
<b>Renouvellement et accessibilité du Web</b> Corriger les formulaires de demande en format papier et électronique, contenu .pdf et html, et appliquer les principes RPS (redondant, périmé et superflu) au contenu existant au cours de l'exercice de correction.	DGCM	0 \$	2 238 536 \$	2011-2012 à 2014-2015	5	5	Révision après projet	○	○	Une révision ECRP par le SCT n'est pas nécessaire
<b>Stratégie nationale de la gestion des locaux</b> Stratégie nationale de la gestion des locaux pour réduire les espaces utilisés par Industrie Canada partout au pays pour atteindre les cibles de réduction des espaces du gouvernement du Canada annoncées en avril 2012.	SGI	3 422 000 \$	18 101 580 \$	2012-2013 à 2020-2021	4	4	4	○	○	2
<b>Optimisation des imprimantes</b> Projet permettant de revitaliser l'environnement de l'impression, de réduire les coûts, d'améliorer la satisfaction de la clientèle et la productivité de l'utilisateur final.	BPI	0 \$	646 000 \$	2008-2009 à 2014-2015	5	5	Révision après projet	○	○ <sup>29</sup>	Une révision ECRP par le SCT n'est pas nécessaire
<b>Renouvellement des logiciels répartis (Windows 7/MS Office 2010)</b> Approvisionnement, préparation et mise en œuvre d'un nouveau système d'exploitation de bureau et de logiciels de productivité Office (Windows 7/MS Office 2010/IE9).	BPI	0 \$	14 214 255 \$	2012-2013 à 2014-2015	5	5	Révision après projet	○	○	2

<sup>29</sup> L'indicateur relié au calendrier de projet est jaune parce même si le projet est terminé pour l'ensemble de l'organisation, quelques imprimantes à l'OPIC font toujours exception. Le travail se poursuit pour terminer le déploiement d'une manière qui entraîne le moins de perturbations pour les employés.

## Annexe 6 : Plans d'action en matière de risques organisationnels

### Résultat stratégique 1 : Le marché canadien est efficace et concurrentiel

Catégorie : Réputation et attentes des intervenants				
<b>Propriétaire du risque</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>SMA principal, Spectre, technologies de l'information et télécommunications (STIT)</li> </ul>	<b>Évaluation du risque</b>			
<b>Énoncé du risque</b>	<b>Début d'exercice</b>	<b>Mi-exercice</b>	<b>Projeté à la fin d'exercice</b>	
La capacité du Ministère de gérer la libération de fréquences du spectre pour les services mobiles pourrait ne pas suivre la cadence de la demande de nouveaux services qui est en croissance rapide.	Moyen-faible	Moyen-faible	Moyen-faible	
<b>Incidence</b>				
Le Canada pourrait prendre du retard dans l'économie numérique mobile.				
<b>Moteurs</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les nouveaux services de communication sans fil se développent à un rythme sans précédent et requièrent de gros volumes de largeur de bande</li> <li>La transition des utilisateurs et des applications existants peut nécessiter des années de préparation avant que le spectre puisse être recyclé.</li> </ul>				
<b>Stratégie d'atténuation</b>				
Afin d'atténuer ce risque, le Ministère tiendra un plan réaliste et pluriannuel de libération de fréquences du spectre et passera en revue les exigences de ressourcement pour sa mise en œuvre.				
Plan d'action 2015-2016	Jalons clés	État <sup>1</sup>		
		Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
Consacrer des ressources aux situations les plus pressantes, en s'assurant que les dossiers importants progressent.	Les décisions relatives au renouvellement des licences de 2300 MHz et de 3500 MHz ont été publiées en novembre 2013.	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Les décisions à la suite de la consultation sur le renouvellement des licences de 3500 MHz ont été publiées le 18 décembre 2014.	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Les décisions sur l'attribution de licences pour les bandes AWS3 et AWS4 ont été publiées le 18 décembre 2014.	<input checked="" type="checkbox"/>		

<sup>1</sup> Légende de l'état



En cours :  
Actions avec une date prévue de fin.



Terminé :  
Actions qui ont été achevées depuis la dernière mise à jour.



Continu :  
Actions qui se poursuivront de façon indéfinie.

	Les enchères du spectre disponible sur la bande AWS-3 ont eu lieu le 3 mars 2015 et la liste des gagnants provisoires a été publiée le 6 mars 2015. Les paiements définitifs ont été reçus le 21 avril 2015 et les licences de spectre ont été délivrées peu de temps après.	➡	☑	
	Les enchères du spectre disponible sur la bande 2500 MHz ont commencé le 14 avril 2015 et se sont terminées le 5 mai 2015. La liste des gagnants provisoires a été publiée le 12 mai 2015. Les paiements définitifs ont été reçus le 24 juin 2015 et les licences de spectre ont été délivrées peu de temps après.	➡	☑	
	La consultation concernant le recyclage de la bande de 600 MHz pour l'utilisation mobile commerciale a été publiée le 18 décembre 2014. Les commentaires ont été publiés le 12 mars 2015 et le 9 avril 2015. La décision a été publiée le 14 août 2015.	➡	☑	
	Le cadre de délivrance de licences pour la mise aux enchères des licences résiduelles dans les bandes 700 MHz et AWS-3 a été publié le 10 juillet 2015. Les enchères ont eu lieu le 25 août 2015 et la liste des gagnants provisoires a été publiée le 27 août 2015. Les paiements définitifs doivent respectivement être faits le 11 septembre 2015 et le 9 octobre 2015. Les licences de spectre seront délivrées peu après la réception du paiement définitif.	➡	➡	☑
Les options qui sont transparentes et qui relèvent du pouvoir du Ministère seront considérées afin d'accélérer la disponibilité du spectre.	La décision concernant les politiques d'utilisation du spectre et sur les exigences techniques relatives au spectre des liaisons terrestres dans diverses bandes, y compris les bandes partagées avec les services mobiles, les services de satellite et autres services a été publiée le 18 décembre 2014.	☑		
	Des représentants de Sécurité publique (SP) et d'IC, en collaboration avec les organismes centraux, élaborent actuellement un document sur la stratégie et les options de gouvernance concernant l'utilisation du bloc D aux fins de la sécurité publique. Des discussions sont prévues à l'automne 2015 et à l'hiver 2016.	➡	➡	➡
	La publication d'un document de décision sur le cadre politique, technique et de délivrance de licences pour l'utilisation du spectre à large bande de la sécurité publique (blocs D et SPLB) est prévue en 2016-2017. La publication d'autres consultations sur le RLBS de 700 MHz est prévue en 2016-2017.	➡	➡	➡
	Des normes pour permettre l'utilisation des dispositifs visant l'exploitation des espaces blancs ont été publiées le 5 février 2015.	☑		
	Une ébauche de plan normalisé de réseaux hertziens a été soumise à l'examen du Conseil consultatif canadien de la radio (CCCR). Le premier examen a eu lieu le 1 <sup>er</sup> septembre et un suivi aura lieu le 23 septembre. Le CCCR a prévu le prochain examen des télécommunications le 23 septembre. Nous pensons terminer ce document en octobre 2015.	➡	➡	☑

Catégorie : Immobilisations et investissements				
Propriétaire du risque		Évaluation du risque		
<ul style="list-style-type: none"> <li>SMA principal, Spectre, technologies de l'information et télécommunications (STIT)</li> </ul>				
Énoncé du risque		Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
Il existe un risque que, en raison de l'investissement important et de la complexité d'un projet d'envergure, la mise en œuvre du projet Modernisation des applications du spectre – mise en œuvre d'un logiciel commercial (MAS-MLC) ne soit pas réalisée conformément au coût, au calendrier et aux contraintes de la portée établis et/ou que les résultats opérationnels visés ne soient pas atteints.		Moyen	Moyen	Moyen
Incidence				
Les caractéristiques, capacités et fonctions des anciens systèmes deviennent de plus en plus inadéquates pour répondre aux nouvelles exigences et aux nouveaux besoins. Cette lacune réduit la capacité du Ministère de gérer de façon efficace et efficiente l'attribution de licences du spectre.				
Moteurs				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les systèmes de TI vieillissants de gestion du spectre (utilisés pour l'attribution de licences, l'analyse technique et la facturation) sont à risque.</li> <li>La connaissance du système existant sera perdue à cause des retraites à venir.</li> <li>Le système existant ne répond pas efficacement aux exigences des nouvelles politiques.</li> <li>Le nouveau système représente un changement important et il s'agit d'un défi d'y préparer l'organisation.</li> </ul>				
Stratégie d'atténuation				
Veiller à ce que les systèmes existants de TI du spectre soient soutenus et maintenus adéquatement pendant qu'un nouveau système est mis en œuvre. Veiller à ce que le nouveau système / logiciel soit mis en œuvre sous forme d'éléments faciles à gérer grâce à un certain nombre de petites versions pendant une période de 5 ans (c.-à-d., remplacer 80 % de la fonctionnalité du système existant; aucun système n'aura plus de 10 ans, et veiller à ce qu'un processus continu de modification progressive soit en place).				
<b>Note :</b> Le projet consiste à remplacer les anciennes applications dépassées qui sont actuellement fragiles et représentent un risque opérationnel. Le remplacement des applications sera effectué conformément au coût, au calendrier et aux contraintes de la portée établis et dépassera les résultats opérationnels ciblés.				
Plan d'action 2015-2016	Jalons clés	État <sup>2</sup>		
		Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice

<sup>2</sup> Légende de l'état



En cours :  
Actions avec une date prévue de fin.



Terminé :  
Actions qui ont été achevées depuis la dernière mise à jour.



Continu :  
Actions qui se poursuivront de façon indéfinie.

Utiliser une solution prête à l'emploi nécessitant peu d'adaptation pour répondre aux besoins à long terme de mise à niveau du système de gestion du spectre – Modernisation des applications du spectre – mise en œuvre d'un logiciel commercial (MAS-MLC).	1. Le projet comprend 3 versions majeures : pilote, version 1 et version 2 : a. Le pilote a été lancé avec succès en mai 2014.	<input checked="" type="checkbox"/>		
	2. Le projet en est à la version 1.  La version 1 consiste en la certification des lignes de service de l'octroi de licences du spectre, de diffusion et d'homologation d'équipements; cette version a commencé en mai 2013 et le déploiement s'est fait avec succès en juillet 2015.	➡	<input checked="" type="checkbox"/>	
	3. La version 2 (ligne de service mobile terrestre/fixe) a commencé en avril 2015 et le déploiement commencera en novembre 2015.		➡	<input checked="" type="checkbox"/>
	Les trois versions de la phase de mise en œuvre seront achevées d'ici mars 2016.		➡	<input checked="" type="checkbox"/>
Maintenir l'ancien système tout en mettant au point de nouvelles solutions.	Maintenir des niveaux de personnel suffisants pour assurer l'exploitation courante et le déclassement progressif de l'ancien système existant tout au long du projet jusqu'en mars 2016. Limiter les nouveaux développements dans l'ancien système au cours de la période consacrée au projet afin d'assurer la gestion de l'ensemble des exigences pour et que le personnel soit libre pour participer au projet.	➡	➡	<input checked="" type="checkbox"/>
Mettre en œuvre les recommandations découlant du rapport de l'examineur indépendant d'octobre 2013 et février 2015.	Les ressources nécessaires ont été retenues pour assurer la réussite du projet.	➡	➡	<input checked="" type="checkbox"/>

Catégorie : Immobilisations et investissements			
Propriétaire du risque • SMA principal, Spectre, technologies de l'information et télécommunications (STIT)	Évaluation du risque		
	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
<b>Énoncé du risque</b>			
Le vieillissement des bâtiments et de l'infrastructure et du matériel connexes au campus du CRC pourrait entraîner des risques pour la santé et la sécurité matérielle des employés, des visiteurs et de l'environnement.	Moyen	Moyen	Moyen
<b>Incidence</b>			

Il y aurait des répercussions négatives sur la santé et le bien-être des employés et des visiteurs en raison de l'exposition à court et à long terme aux risques pour la santé.

**Moteurs**

Réductions budgétaires soutenues alimentées par les compressions pour réduire le déficit.

**Stratégie d'atténuation**

Le CRC a créé un portefeuille de la santé et de la sécurité des grands projets au Campus, visant directement ainsi à réduire les risques. L'approbation de procéder a été reçue le 12 juin 2012, assortie d'un calendrier de réalisation du projet de 4 ans. Les dépenses annuelles en capital du CRC consacrées aux améliorations du campus continueront d'être appliquées aux projets qui représentent la responsabilité la plus élevée pour le Ministère. Les fonds additionnels ont été prévus et ont été engagés. Également, le risque diminuera en réduisant l'empreinte du CRC sur le campus.

Plan d'action 2015-2016	Jalons clés	État <sup>3</sup>		
		Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
Continuer de mettre en œuvre des mesures découlant du Budget 2012. Les mesures menant à la réduction de l'empreinte aideront à réduire le risque.	Le plan d'investissement dans la santé et la sécurité du CRC a été financé à l'interne et lancé en juin 2012.	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Le projet de santé et de sécurité a été prolongé jusqu'au 31 mars 2017 à la suite de l'ajout du projet d'accessibilité à l'entrée principale du CRC, issu de l'Initiative d'infrastructure fédérale de 2014.	s.o.		
	Conversion d'un système de chauffage centralisé et élimination de la nécessité d'une centrale de chauffage. L'élimination du système de chauffage centralisé a été reportée au 31 mars 2017 pour répondre aux besoins du campus partenaire.			
	Réduire l'empreinte des immeubles du CRC de plus de 6 000 m <sup>2</sup> . <ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction de 5 000 m<sup>2</sup> d'ici mars 2016 et des 1 000 m<sup>2</sup> restants d'ici mars 2017.</li> </ul>			

<sup>3</sup> Légende de l'état



En cours :  
Actions avec une date prévue de fin.



Terminé :  
Actions qui ont été achevées depuis la dernière mise à jour.



Continu :  
Actions qui se poursuivront de façon indéfinie.

Catégorie : Réputation et attentes des intervenants				
Propriétaire du risque		Évaluation du risque		
<ul style="list-style-type: none"> <li>SMA principal, Spectre, technologies de l'information et télécommunications (STIT)</li> </ul>				
Énoncé du risque		Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
Il y a un risque que les intérêts du Canada ne soient pas reflétés dans les décisions découlant de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2015 (WRC-15).				s.o.
Incidence				
Cela pourrait mener à une augmentation des décisions de la conférence WRC, qui ne s'aligneraient pas aux priorités et aux intérêts du Canada. Si les décisions ne s'alignaient pas aux priorités et aux intérêts du Canada, les titulaires pourraient être lésés et les futurs services radio pourraient ne pas être entièrement complémentaires au contexte canadien. Le Canada pourrait alors prendre du retard dans certains aspects de l'économie numérique.				
Moteurs				
Changements aux seuils d'approbation des voyages du gouvernement. Pressions sur la capacité interne en raison de priorités concurrentes.				
Stratégie d'atténuation				
Afin d'atténuer ce risque, le Ministère maintiendra un solide engagement et une stratégie de négociation avec les intervenants canadiens et les administrations de certains pays partout dans le monde afin d'optimiser notre capacité de négocier des décisions favorables relatives au spectre à l'occasion de la WRC-15.				
Plan d'action 2015-2016	Jalons clés	État <sup>4</sup>		
		Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
Consacrer des ressources aux questions prioritaires lors de l'élaboration des positions et des contributions canadiennes en vue des négociations des allocations du spectre au plan international qui mèneront à la WRC-15 et à l'occasion de la conférence.	Toutes les propositions canadiennes ont été soumises et examinées à la réunion de la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL) en août.		<input checked="" type="checkbox"/>	
	Les propositions canadiennes à la WRC-15 sont en cours de préparation par le biais des CPC afin de les soumettre avant la date limite du 16 octobre 2015.			<input checked="" type="checkbox"/>
	La préparation de la stratégie canadienne à l'égard de la WRC devrait être terminée comme prévu en octobre 2015. La préparation des dossiers préparatoires se fera en septembre et en octobre 2015.			<input checked="" type="checkbox"/>

<sup>4</sup> Légende de l'état  
 En cours :  
 Actions avec une date prévue de fin.

Terminé :  
 Actions qui ont été achevées depuis la dernière mise à jour.

Continu :  
 Actions qui se poursuivront de façon indéfinie.

Obtenir l'approbation de participer aux réunions internationales clés afin de maximiser notre capacité de s'assurer que des décisions favorables soient prises à l'occasion de la WRC-15	Le ministre a approuvé le 31 juillet la participation de la délégation canadienne à la WRC-15.		<input checked="" type="checkbox"/>	
	Le Canada a été l'hôte de la dernière réunion de la CITEL avant la WRC-15, du 17 au 21 août 2015, à Ottawa.		<input checked="" type="checkbox"/>	
	Les plans de voyage aux réunions régionales et bilatérales importantes ont été soumis tous les trimestres.			<input checked="" type="checkbox"/>

Catégorie : Conception et réalisation de programme			
Propriétaire du risque • SMA, Secteur des politiques stratégiques (SPS)	Évaluation du risque		
	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
<b>Énoncé du risque</b>			
Les exigences du processus d'examen des investissements pourraient avoir une incidence sur la réputation du Canada en ce qui concerne l'ouverture aux affaires.	Moyen-faible	Moyen-faible	Moyen-faible
<b>Incidence</b>			
Les niveaux d'investissement (capital et technologie) requis pour stimuler la croissance et l'innovation dans l'économie canadienne pourraient ne pas être optimisés.			
<b>Moteurs</b>			
Les investisseurs potentiels pourraient être influencés par des facteurs intangibles, comme la perception de l'ouverture aux investissements. Le profil de l'activité d'investissement du secteur de l'énergie est très en vue et a fait l'objet d'attention publique soutenue. Un rejet en vertu de la <i>Loi</i> d'une opération dans le secteur des télécommunications a également été très médiatisé. Toutefois, les dispositions strictes en matière de confidentialité dans la <i>Loi</i> anticipent une explication détaillée en vertu de la <i>Loi</i> . Par conséquent, chaque décision, qu'elle entraîne ou non un investissement, est sujette à un examen rigoureux plus ou moins éclairé. Les opinions à ce sujet ne reflètent pas nécessairement la réalité du climat d'investissement canadien, et pourraient être communiquées aux investisseurs étrangers dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications et d'autres secteurs de l'économie.			
<b>Stratégie d'atténuation</b>			
L'application uniforme de la <i>Loi sur Investissement Canada</i> est la stratégie d'atténuation la plus importante, puisque la stabilité est importante pour la communauté financière. Tous les investissements ou établissements approuvés sont publiés. Les lignes directrices détaillées sont également disponibles en ligne. En mai 2013, les opérations de l'examen des investissements ont été réorganisées, et la Division est devenue responsable de l'élaboration de politiques et de la sensibilisation à l'égard de la <i>Loi</i> ainsi que les opérations. Cette fonction intégrée permettra à la division d'être plus efficace en matière de sensibilisation des intervenants clés (p. ex., conseillers juridiques).			

Les activités d'investissement stratégique du programme de politique et d'analyse axées sur l'industrie du Ministère, ainsi que celles d'Investir au Canada, un élément du Service des délégués commerciaux du Canada du MAECD, sont également importantes pour atténuer ce risque. La Division de l'examen des investissements collabore avec le MAECD, ainsi que les secteurs du gouvernement ayant de l'expertise sectorielle (p. ex., RNCan en ce qui concerne l'énergie) pour aider à engager positivement la communauté d'investisseurs envers ces enjeux et pour faire comprendre clairement que le Canada accueille favorablement les investissements étrangers.

Plan d'action 2015-2016	Jalons clés	État <sup>5</sup>		
		Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
Continuer le traitement opportun des avis d'investissement étranger et des demandes d'examen présentées par des investisseurs étrangers en vertu de la <i>Loi sur Investissement Canada</i> .	En cours. À ce jour, les avis et les demandes ont été traitées en temps opportun, conformément aux normes de service.			
Continuer les activités de sensibilisation avec les conseillers pour les investisseurs étrangers pour expliquer le cadre du Canada pour la promotion du commerce et de l'investissement, y compris la <i>Loi sur Investissement Canada</i> , tout en défendant les intérêts du Canada.	En cours. À ce jour, la haute direction a participé à plusieurs activités de sensibilisation.			
Les modifications réglementaires antérieurement annoncées en ce qui concerne les seuils qui s'appliqueront pour l'examen de l'avantage net en vertu de la <i>Loi sur Investissement Canada</i> .	Le <i>Règlement modifiant le Règlement sur Investissement Canada</i> a été publié la <i>Gazette du Canada</i> , Partie II, le 25 mars 2015.			

<sup>5</sup> Légende de l'état



En cours :  
Actions avec une date prévue de fin.



Terminé :  
Actions qui ont été achevées depuis la dernière mise à jour.



Continu :  
Actions qui se poursuivront de façon indéfinie.

**Résultat stratégique 2 : Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne**

Catégorie : Conception et réalisation de programme				
Propriétaires du risque <ul style="list-style-type: none"> <li>SMA, Secteur science et innovation</li> <li>SMA, Secteur de l'industrie</li> </ul>	Évaluation du risque			
Énoncé du risque	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice	
En raison de leur complexité inhérente et des conditions changeantes du marché, les débours dans le cadre de certains des programmes d'Industrie Canada pour appuyer la R-D pourraient se faire moins rapidement que prévu et les bénéfices escomptés pourraient ne pas être réalisés.	Moyen-faible	Moyen	Moyen	
<b>Incidence</b>				
Réduit la capacité de réaliser les résultats et les avantages des programmes; limite la capacité du gouvernement d'appuyer la R-D dans les industries essentielles.				
<b>Moteurs</b>				
De nombreux projets de R-D gérés par Industrie Canada sont intrinsèquement risqués. Plusieurs facteurs influencent la réussite de ces projets : <ul style="list-style-type: none"> <li>Fluctuations économiques mondiales soutenues</li> <li>Capacités croissantes des économies émergentes</li> <li>Resserrement des conditions des marchés financiers</li> </ul>				
<b>Stratégie d'atténuation</b>				
Une gouvernance et des pratiques de surveillance solides, un cadre de gestion du risque et un cadre de mesure du rendement robustes, des activités d'évaluation et de vérification, une communication efficace avec les bénéficiaires et des activités de sensibilisation aux programmes aideront à atténuer le risque inhérent du financement de la R-D industrielle.				
Plan d'action 2015-2016	Jalons clés	État <sup>6</sup>		
		Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
Faire connaître le programme et encourager la participation en organisant des activités de sensibilisation pour donner des	Le plan de sensibilisation de 2015-2016 sera mis en œuvre et la présence d'IC sera augmentée à l'occasion de divers événements regroupant des intervenants partout au pays.			

<sup>6</sup> Légende de l'état



En cours :  
Actions avec une date prévue de fin.



Terminé :  
Actions qui ont été achevées depuis la dernière mise à jour.



Continu :  
Actions qui se poursuivront de façon indéfinie.

renseignements généraux sur l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD) et le Programme de démonstration de technologies (PDT), et fournir de l'information sur les processus de demande.				
S'assurer que les bénéficiaires de l'ISAD et du PDT ont de l'appui adéquat grâce à de la communication et de la surveillance régulières.	<p>Les discussions sont régulières et constantes avec les bénéficiaires pour résoudre tout problème qui pourrait nuire à la réalisation fructueuse de la R-D des projets.</p> <p>Les demandes de modifications sont traitées rapidement pour que les bénéficiaires puissent poursuivre et achever avec succès leur R-D, de façon à atténuer le risque de ne pas réaliser les résultats.</p> <p>Une modification n'a pas été faite dans le délai prévu par la norme de service en raison de la complexité de la modification.</p>			
Maintenir une saine intendance de l'Office des technologies industrielles (OTI) en utilisant les cadres de contrôle, tout en faisant preuve de diligence raisonnable et en gérant rigoureusement le portefeuille.	<p>Tenir à jour les cadres de contrôle, y compris : diligence raisonnable et approbations pour les demandes et les modifications, conformité aux politiques et aux autorisations ministérielles, gestion des demandes et gestion financière, planification et rapports.</p> <p>La documentation du processus est mise à jour annuellement ou chaque fois qu'un changement s'impose.</p>			
	<p>Les projets à haut risque sont connus et discutés aux réunions du comité de la haute direction et le plan annuel de vérification de l'OTI des recettes et des coûts pluriannuels des bénéficiaires est adapté pour y inclure les vérifications de ces projets.</p>			
	<p>Un rapport d'information verbal et écrit est fait au directeur administratif après chaque visite du site d'un bénéficiaire.</p> <p>Des rapports sommaires des activités de sensibilisation sont produits après chaque événement et soumis au Comité de la haute direction (CHD).</p>			
	<p>Toutes les ententes de contributions de l'ISAD comprennent les objectifs ainsi que les résultats et les avantages prévus des projets. La stratégie de la mesure du rendement de l'ISAD est passée en revue et mise à jour régulièrement et publiée dans le site Web du Ministère.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La Stratégie n'est actuellement pas publiée dans le site Web d'IC parce que nous procédons à son examen et à sa mise à jour.)</li> </ul>			

Conformément au cadre de Gestion intégrée du risque (GIR) d'IC, l'OTI adopte une approche standard fondée sur le risque pour les stratégies de surveillance et d'atténuation.	L'équipe de la haute direction discute des projets à haut risque pour examiner et choisir les stratégies d'atténuation pertinentes (p. ex., vérification, surveillance, modification).				
	Le Comité de gestion du risque (CGR) a récemment été dissous. Le Comité de la haute direction cible maintenant les projets à haut risque et en discute lors de ses réunions et des réunions de gestion des opérations. Les sujets à l'ordre du jour sont mieux harmonisés avec celui des projets à haut risque et la fréquence des réunions convient mieux.				
	Un rapport d'information faisant état de la surveillance et de l'atténuation permanentes des risques des projets est soumis au ministre et au sous-ministre tous les trimestres.				
	L'OTI procède actuellement à la mise à jour de son approche de gestion intégrée du risque (AGIR) pour s'assurer d'un suivi plus opportun des risques des projets et des risques que court le Ministère, et des rapports connexes.				
	L'AGIR mise à jour comprendra une approche fondée sur les risques et un outil de surveillance des projets du PDT. (Note : aucun projet n'a été imparti encore en vertu du PDT).				
Recueillir et présenter l'information sur le rendement au niveau du projet, du programme et de l'organisation.	Un rapport d'information concernant les rapports sur le rendement à l'échelle du Ministère, des programmes et des projets est soumis tous les trimestres au ministre et au sous-ministre. .				
	L'OTI s'emploie à terminer la stratégie de mesure du rendement du PDT d'ici la fin de l'exercice 2015-2016.				
Assurer la transparence du programme en publiant régulièrement de l'information sur le site Web public de l'OTI.	Des rapports sur l'état des remboursements et des normes de service sont publiés dans le site Web externe de l'OTI deux fois par année.				
	Toutes les annonces de nouveaux projets sont publiées dans le site Web de l'OTI et divulguées publiquement dans le cadre de la divulgation proactive des subventions et contributions d'IC.				
	Le rapport de 2013 sur les faits saillants des programmes a été publié en février 2015. Le rapport de 2014 sur les faits saillants des programmes est en cours d'achèvement et il devrait être publié à la fin de l'automne ou au début de l'hiver 2015. .				
Accroître la sensibilisation au programme et son adoption en réalisant des activités de relations	IC participe à diverses conférences et réunions d'associations et tient des activités bilatérales de mobilisation avec des entreprises de tout le pays.				

externes afin d'offrir des renseignements généraux au sujet du Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile (FISA) et sur le processus de demande.				
Mettre en œuvre les recommandations du Rapport du vérificateur de Canada de l'automne 2014, Chapitre 5 -.Le soutien accordé à l'industrie de l'automobile – Industrie Canada.	Le cadre de la gestion du risque du Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile (FISA) a été mis à jour. Le document à jour explique clairement la façon dont le ministère considère les profils de risque des projets et des demandeurs au cours de l'évaluation des projets.  Le cadre de la gestion du risque du FISA continuera de fournir un cadre de gouvernance et de responsabilisation aux gestionnaires et au personnel du FISA afin d'intégrer les principes et les pratiques de gestion du risque au programme et aux activités relatives au projet, y compris les évaluations initiales, la diligence appropriée, la négociation des ententes, la surveillance ainsi que la gestion et les processus administratifs du FISA.	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Une évaluation du programme afin de déterminer si le FISA atteint ses objectifs à long terme est prévue en 2017-2018, conformément à la Politique sur l'évaluation du Conseil du Trésor et au Plan stratégique d'évaluation quinquennal d'Industrie Canada.  Pour y arriver, le programme continuera de se servir de sa stratégie de mesure du rendement et de recueillir des données sur le rendement de chacun des projets.  L'équipe du FISA du Secteur de l'industrie continue de recueillir les données nécessaires pour établir les rapports en fonction des extraits des programmes, en partenariat avec la Direction générale de la vérification et de l'évaluation d'Industrie Canada.	⇒	⇒	⇒

Catégorie : Conception et réalisation de programme			
Propriétaires du risque • SMA, Secteur science et innovation • SMA, Secteur de l'industrie	Évaluation du risque		
	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
<b>Énoncé du risque</b>			
Il se peut que l'approche du ministère à l'égard des investissements en matière de R-D n'encourage pas les entreprises à mettre au point des innovations et des technologies perturbatrices.	Moyen	Moyen	Moyen
<b>Incidence</b>			

Les programmes fédéraux qui appuient l'innovation des entreprises ont une incidence directe sur les bénéficiaires individuels de financement ou de services; toutefois, les effets d'entraînement sur la vaste communauté des entreprises pourraient ne pas être aussi importants que prévu. Bien que certaines entreprises puissent accroître leur capacité de mettre au point des innovations et des technologies perturbatrices, les effets ne sont pas toujours répartis de manière plus étendue. À cet égard, les entreprises canadiennes (en général) pourraient ne pas accroître leur productivité ni accroître leur niveau d'innovation autant que prévu. De la même façon, les entreprises canadiennes pourraient ne pas avoir autant de succès dans les principaux marchés mondiaux.

#### Moteurs

De nombreuses études soulignent la persistance des faibles niveaux d'investissement du secteur privé canadien dans la R-D par rapport à d'autres pays de l'OCDE depuis plusieurs décennies. De plus, de récentes études ont permis de cerner des facteurs qui ne sont pas directement liés aux politiques ou aux programmes du gouvernement (par ex., les caractéristiques structurelles de l'entreprise et l'industrie au sein de laquelle elle mène ses activités ainsi qu'une culture d'entreprise et d'innovation relativement peu encline à courir des risques) qui contribuent également à accroître ce défi.

#### Stratégie d'atténuation

La Stratégie en matière de sciences, de technologie et d'innovation 2014 comprend des orientations quant aux façons d'appuyer et de renforcer le système canadien de l'innovation, notamment le développement et l'adoption de technologies de pointe. Surveillance continue du rendement des entreprises en matière d'innovation et de l'efficacité des programmes fédéraux et avis concernant les changements aux programmes, au besoin.

Plan d'action 2015-2016	Jalons clés	État <sup>7</sup>		
		Début d'exercice	Mi- exercice	Projeté à la fin d'exercice
Un plan de mise en œuvre est élaboré relativement aux éléments de la Stratégie sous le ressort du ministre de l'Industrie et le ministre d'État (Science et technologie) (Détails à déterminer)	<p>La Stratégie a un horizon de moyen à long terme, et elle devrait être mise en œuvre au cours des cinq prochaines années; les premières mesures devant être prises en 2015-2016.</p> <p>Les jalons clés de 2015-2016 comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un soutien additionnel à la recherche avancée a été accordé par le truchement de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et les conseils subventionnaires fédéraux;</li> <li>• un soutien additionnel à l'innovation des entreprises dans divers secteurs;</li> <li>• le lancement du premier concours du Fonds d'excellence en recherche <i>Apogée Canada</i>;</li> <li>• la participation au projet international du Télescope de trente mètres;</li> <li>• le soutien des stages en R-D industrielle pour des étudiants des</li> </ul>	➡	➡	➡

#### <sup>7</sup> Légende de l'état



En cours :  
Actions avec une date prévue de fin.



Terminé :  
Actions qui ont été achevées depuis la dernière mise à jour.



Continu :  
Actions qui se poursuivront de façon indéfinie.

	<p>cycles supérieurs (par l'intermédiaire de MITACS);</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>le soutien d'un système national d'infrastructure de recherche numérique (FCI et CANARIE);</li> <li>le soutien d'activités de R-D du Conseil national de recherches, en partenariat avec l'industrie.</li> </ul> <p>D'autres mesures et initiatives seront déterminées en concertation avec le ministre.</p>			
<p>Accroître l'innovation au sein des entreprises du secteur de l'aérospatiale et de la défense (A-D) en appuyant les activités de recherche et de développement des entreprises canadiennes grâce à des programmes comme le Programme de démonstration de technologies (PDT)</p>	<p>L'OTI devra surveiller le rendement au niveau du programme et des projets, considérer les améliorations qui pourraient être apportées à la conception et aux procédures du PDT et en faire état en s'inspirant des leçons tirées depuis la mise en place du programme et de la rétroaction des intervenants.</p> <p>Même si aucun projet n'a encore été accordé en vertu du PDT, des leçons ont été tirées du processus de demande et d'attribution et des modalités de l'accord de contribution. Des modifications seront examinées à cet égard, avant le prochain appel de propositions.</p>			

**Résultat stratégique 3 : Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives**

<b>Catégorie : Réputation et attentes des intervenants</b>			
<b>Propriétaire du risque</b>	<b>Évaluation du risque</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>SMA, Secteur de l'industrie</li> </ul>	<b>Début d'exercice</b>	<b>Mi-exercice</b>	<b>Projeté à la fin d'exercice</b>
<b>Énoncé du risque</b>			
<p>Il se peut que les leviers des politiques et des programmes d'Industrie Canada soient insuffisants en soi pour influencer le rendement des principaux secteurs canadiens advenant une crise dans l'un de ces secteurs.</p>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<b>Incidence</b>			
<p>Le mandat du secteur de l'industrie visant à favoriser une base industrielle robuste pourrait ne pas se concrétiser et le rendement dans un secteur économique important diminuerait.</p>			
<b>Moteurs</b>			
<p>De nombreux facteurs contribuent à la réussite du secteur de la fabrication, comme les impôts, les obstacles au commerce provincial et international, les règlements du gouvernement, les conditions inégales (subventions étrangères), les taux de change, etc. Le secteur de l'industrie aide les Canadiens à améliorer leur compétitivité industrielle et leur capacité d'innover en élaborant des politiques, des lois et des règlements et en y contribuant. Le SI collabore également avec le secteur privé au développement de l'industrie, attire les investissements et fait valoir l'expertise canadienne, en plus d'investir dans les initiatives du secteur privé qui visent à optimiser la productivité et à faciliter l'accès au capital. Cependant, un grand nombre des analystes du SI sont des spécialistes de domaines d'expertise particuliers, ce qui limite la capacité du secteur de s'adapter aux priorités changeantes du secteur de la fabrication et la capacité du Ministère de stimuler le rendement du secteur.</p>			

### Stratégie d'atténuation

Le Ministère collaborera avec des intervenants du gouvernement et du secteur privé afin d'identifier des leviers pour concevoir une réponse à une crise dans un secteur clé de l'industrie. De plus, le Ministère s'efforcera d'élaborer un cadre plus souple et adaptable d'analystes ministériels, ce qui permettra une mise en place plus rapide d'expertise, une réactivité améliorée aux priorités changeantes et aux chocs externes et une mise en œuvre plus efficace des nouvelles techniques pour appuyer la fabrication canadienne.

Plan d'action 2015-2016	Jalons clés	État <sup>8</sup>		
		Début d'exercice	Mi- exercice	Projeté à la fin d'exercice
Passer en revue et réviser la liste de cours offerts à l'interne avec le concours de personnes à tous les échelons de l'organisation pour assurer la valeur et la pertinence des cours pour aider les employés à s'acquitter de leurs rôles en vue de favoriser le développement industriel.	Offrir de l'information à l'interne, adaptée aux besoins définis par les employés et les gestionnaires afin de perfectionner les compétences et d'approfondir les connaissances des employés à tous les niveaux.			
	Surveillance de la formation afin de déterminer les préférences et les difficultés possibles à la participation. On a demandé les commentaires des participants sur la formation offerte et on a adapté l'offre en conséquence.			
	Les offres de formation ont été examinées à la mi-année afin de mieux répondre aux besoins des employés et des gestionnaires.			
	Affecter les employés formés aux initiatives prioritaires pour appuyer le secteur de la fabrication.			
Tirer profit des programmes ministériels de perfectionnement et de l'expertise des autres secteurs d'IC.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer un cadre ministériel du groupe EC comportant des compétences communes; permettant ainsi d'avoir un effectif plus souple et adaptable.</li> <li>S'assurer que les relations avec les collègues du Ministère et des autres ministères laissent place à la formation d'une équipe de spécialistes pour s'attaquer aux enjeux auxquels les principaux secteurs industriels doivent faire face.</li> </ul>			
Améliorer la qualité du travail d'élaboration des politiques produit par le Secteur de l'Industrie.	Grâce au Comité d'orientation du Secteur de l'industrie, offrir un forum permettant de mobiliser ce secteur quant aux questions d'actualité liées à ses orientations.			

<sup>8</sup> Légende de l'état



En cours :  
Actions avec une date prévue de fin.



Terminé :  
Actions qui ont été achevées depuis la dernière mise à jour.



Continu :  
Actions qui se poursuivront de façon indéfinie.

## Services internes

Catégorie : Gestion des ressources humaines				
<b>Propriétaires du risque</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sous-ministre adjoint, Secteur de la gestion intégrée (SGI)</li> <li>Risque partagé pour tous les chefs de secteur</li> </ul>	<b>Évaluation du risque</b>			
<b>Énoncé du risque</b>	<b>Début d'exercice</b>	<b>Mi-exercice</b>	<b>Projeté à la fin d'exercice</b>	
Il se pourrait que le Ministère n'arrive pas à tirer profit du changement de culture en vue d'obtenir un effectif souple.	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>	
<b>Incidence</b>				
Si Industrie Canada est incapable d'embaucher et de perfectionner son personnel afin d'obtenir un effectif souple, le Ministre pourrait avoir de la difficulté à réaliser son mandat.				
<b>Moteurs</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Complexité du programme de gestion à l'appui d'Objectif 2020</li> <li>Prochaines négociations collectives</li> <li>Mise en œuvre de nouvelles technologies</li> </ul>				
<b>Stratégie d'atténuation</b>				
Pour atténuer ce risque, IC a adopté un certain nombre de mesures qui tiennent compte du contexte actuel et des priorités du gouvernement, y compris la mise en œuvre de stratégies, de processus et d'outils de gestion des personnes à l'échelle du Ministère en vue de gérer le changement, en encourageant notamment le dialogue entre la direction et les employés, un investissement considérable dans la formation des gestionnaires concernant la Directive sur la gestion du rendement et la prestation d'information et d'outils à tous les employés. Une approche de communication sera mise en place pour faire le lien entre le travail des employés et les priorités / activités organisationnelles d'IC et pour les amener à façonner l'avenir.				
Plan d'action 2015-2016	Jalons clés	État <sup>9</sup>		
		Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
Appuyer la coordination, l'élaboration, la consultation et l'approbation du cadre du programme de gestion d'IC visant le changement de culture.	Le Comité de gestion du Ministère a approuvé en juin 2015 le programme de gestion d'Industrie Canada qui permettra l'organisation stratégique et l'exécution des activités dans l'ensemble du Ministère.		<input checked="" type="checkbox"/>	
	Le programme de gestion a été intégré à toutes les ententes de gestion du rendement des cadres supérieurs en 2015-2016, car tous les		<input checked="" type="checkbox"/>	

<sup>9</sup> Légende de l'état



En cours :  
Actions avec une date prévue de fin.



Terminé :  
Actions qui ont été achevées depuis la dernière mise à jour.



Continu :  
Actions qui se poursuivront de façon indéfinie.

	employés du groupe EX d'IC se sont engagés à appuyer les améliorations des pratiques de gestion au Ministère.			
Veiller à ce qu'il y ait constamment un bassin d'employés possédant les compétences adéquates pour offrir des conseils stratégiques efficaces à l'appui du programme microéconomique complexe du ministère.	Les mesures se poursuivent pour mettre en oeuvre les recommandations de l'équipe de spécialistes en dotation. Fait à signaler, les programmes de perfectionnement visent 95 promotions au cours de l'exercice financier; le programme de recrutement postsecondaire de la CFP est utilisé pour pourvoir la majorité des postes de débutant vacants dans les groupes d'EC, EL, CO, PM et TI; l'importance continuera d'aller aux bassins préétablis et à la dotation collective; on a recours aux programmes PFETE et Coop pour recruter des étudiants et la cible de 13 étudiants a été prévue cette année; le travail se poursuit pour utiliser davantage les énoncés de fonctions génériques.			
	Le nouveau programme de perfectionnement des EC (PPEC) est mis en oeuvre progressivement dans tous les secteurs et remplace plusieurs programmes de perfectionnement des EC particuliers. Il devient ainsi le premier programme pour le groupe des EC applicable à l'ensemble du Ministère.  Industrie Canada participe cette année à la campagne de recrutement postsecondaire de la Commission de la fonction publique afin de cibler des recrues pour les postes de EC-02.  Des pages du Wiki d'IC sur le nouveau programme ont été créées et comprennent un répertoire des compétences des EC et les profils de compétences d'emploi de ce groupe.  D'autres détails sur le nouveau programme seront communiqués dans l'ensemble du Ministère à l'automne 2015.			<input checked="" data-bbox="1769 740 1835 773" type="checkbox"/>
	Le Ministère continue de collaborer avec l'École de la fonction publique du Canada afin que les employés bénéficient du nouveau curriculum commun de l'École, y compris le Programme de perfectionnement des gestionnaires auquel IC a envoyé 55 participants jusqu'à maintenant.			<input checked="" data-bbox="1769 1032 1835 1065" type="checkbox"/>
	Lancement de l'initiative « Milieu de travail respectueux, sain et inclusif » le 4 juin 2015 et tenue de séances d'information générale le 17 juin 2015 et le 22 juillet 2015.		<input checked="" data-bbox="1624 1138 1690 1170" type="checkbox"/>	
S'assurer de recruter de récents diplômés pour avoir des idées et un enthousiasme frais et à long terme.	Conformément aux recommandations de l'équipe de spécialistes en dotation, le Ministère continue de promouvoir le recrutement, la mobilisation et le perfectionnement des étudiants.  En 2015-2016, IC prévoit embaucher 97 étudiants et 126 étudiants par le truchement du programme COOP. IC prévoit également assurer la			

	<p>transition de 13 étudiants en 2015-2016.</p> <p>Le programme de recrutement postsecondaire de la CFP est utilisé pour pourvoir la majorité des postes de débutant vacants dans les groupes d'EC, EL, CO, PM et TI, y compris ceux du nouveau programme de perfectionnement des EC.</p>			
<p>Gérer l'incertitude opérationnelle continue et les pressions financières suscitées par le modèle ministériel de financement unique.</p>	<p>IC a pu stabiliser l'écart en 2015-2016 par un échange de lettres au niveau des fonctionnaires supérieurs.</p> <p>Le SGI reprendra les discussions avec les organismes centraux à l'hiver 2016 pour tenter de résoudre le problème de manière permanente.</p>	➡	➡	➡
	<p>Le SGI a conseillé aux secteurs d'obtenir l'approbation du CT pour tous les programmes et toutes les initiatives du Budget de 2015 qui avaient obtenu du financement cette année au cours de la session parlementaire de juin, en prévision des élections.</p> <p>Les autres éléments iront à l'hiver 2016, car le financement ne commence que l'an prochain.</p>	➡	➡	➡

Catégorie : Immobilisations et investissements			
Propriétaire du risque	Évaluation du risque		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sous-ministre adjoint, Secteur de la gestion intégrée (SGI)</li> </ul>			
Énoncé du risque	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
Si une personne ayant des intentions malveillantes accède, sans autorisation, aux immeubles occupés par IC, il existe un risque pour la sécurité physique.	Moyen	Moyen	Moyen- faible
Incidence			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Perte de réputation ou d'avantage concurrentiel</li> <li>Ingérence dans la vie privée</li> <li>Situation gênante pour le Ministère et/ou le gouvernement du Canada</li> <li>Pertes financières importantes et dommages à la propriété du Ministère</li> <li>Perte de confiance des partenaires stratégiques, p. ex. industrie, autres ministères, gouvernements étrangers</li> <li>Perte de vie ou menaces de violence envers les employés d'IC</li> <li>Poursuites engagées contre l'État</li> </ul>			
Moteurs			
<p>Le Ministère possède de grandes quantités de renseignements très délicats, y compris des documents confidentiels du Cabinet, des renseignements sur des dossiers, des analyses de la politique économique, des brevets et marques de commerce, des renseignements sur des faillites, des renseignements financiers sur des tiers et des renseignements sur les relations entre les gouvernements fédéraux et provinciaux. Les renseignements du Ministère intéressent les gouvernements étrangers, les médias et des groupes d'intérêt.</p> <p>En raison de la structure organisationnelle fortement décentralisée, il est difficile de maintenir un niveau de sécurité uniforme dans toutes les installations.</p> <p>Actes d'agression envers le Canada.</p> <p>Proximité des immeubles d'IC avec des immeubles très visibles de l'État (p. ex. Parlement, Banque du Canada, ministère de la Justice et autres).</p> <p>Le bureau du ministre se trouve dans un immeuble occupé par IC.</p>			
Stratégie d'atténuation			
Pour atténuer ce risque, le Ministère renforcera les structures de gouvernance de la sécurité ministérielle et les pratiques de gestion en cas d'urgence, afin d'assurer une intervention efficace en cas d'urgence. Il mettra à niveau l'infrastructure de sécurité pour prévenir l'accès non autorisé à des immeubles occupés par IC, augmentera la sensibilisation à l'égard de la sécurité à l'échelle du Ministère, et examinera les exigences en matière de sécurité dans les bureaux régionaux, en plus d'évaluer les lacunes sur le plan des contrôles de sécurité actuels.			
Plan d'action 2015-2016	Jalons clés	État <sup>10</sup>	
		Début d'exercice	Projeté à la fin d'exercice

<sup>10</sup> Légende de l'état



En cours :  
Actions avec une date prévue de fin.



Terminé :  
Actions qui ont été achevées depuis la dernière mise à jour.



Continu :  
Actions qui se poursuivront de façon indéfinie.

Renforcer les structures de gouvernance de la sécurité ministérielle et les pratiques de gestion en cas d'urgence, afin d'assurer une intervention efficace en cas d'urgence.	Fournir des émetteurs-récepteurs portatifs additionnels pour améliorer la communication au sein de l'équipe de gestion des incidents et de l'équipe des opérations d'urgence (février 2015).	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Les utilisateurs ont reçu une formation complète sur l'utilisation des émetteurs-récepteurs portatifs en mai 2015.		<input checked="" type="checkbox"/>	
	Mettre à jour les protocoles de communication pour veiller à la clarté des messages diffusés à l'intention de tous les employés d'IC (décembre 2014).	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Modifier les protocoles de sécurité d'un périmètre en vue du confinement barricadé, ce qui permet de s'assurer que personne ne peut quitter l'immeuble et d'empêcher toute personne non autorisée d'y pénétrer. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser les gardes pour qu'ils se placent à toutes les entrées de l'immeuble.</li> <li>• Placer des barricades physiques.</li> <li>• Désactiver les ascenseurs.</li> <li>• Éviter que quiconque se trouve au rez-de-chaussée.</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	De nouveaux messages préenregistrés sont régulièrement ajoutés à la base de données lorsque de nouvelles situations se présentent. Les messages concernant précisément le confinement barricadé et la mise à l'abri ont été élaborés et seront enregistrés à l'automne 2015.			
	La procédure de confinement barricadé et de mise à l'abri a été élaborée d'après les protocoles du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS). Un exercice de confinement barricadé est prévu à l'hiver 2015.			<input checked="" type="checkbox"/>
Mettre à niveau l'infrastructure de sécurité pour prévenir l'accès non autorisé à des immeubles occupés par IC.	Le remplacement des tourniquets commencera en novembre 2015 à l'édifice C.D. Howe et se fera à l'hiver 2015 à Place du Portage.			<input checked="" type="checkbox"/>
	Le rehaussement de la barrière de verre autour des cages d'ascenseur à environ 6 pieds, afin d'empêcher quiconque de sauter par-dessus cette barrière et de pénétrer dans l'espace contrôlé par le gouvernement, commencera en novembre 2015.			<input checked="" type="checkbox"/>

	Le remplacement des tourniquets commencera en septembre 2015 à l'édifice C.D. Howe et se fera à l'hiver 2015 à Place du Portage.			<input checked="" type="checkbox"/>	
Augmenter la sensibilisation à l'égard de la sécurité à l'échelle du Ministère, en renouvelant le programme de sensibilisation à la sécurité d'Industrie Canada. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consulter les intervenants internes et externes pour évaluer les outils et produits pertinents et existants.</li> <li>• Adapter les produits de sensibilisation à la sécurité à l'appui des exigences du secteur de programme.</li> <li>• Mettre en œuvre une séance d'information obligatoire sur la sécurité pour les nouveaux employés en 2014-2015.</li> </ul>	Des séances de sensibilisation générale à la sécurité continuent d'être offertes selon les besoins.				
	De plus, des séances mensuelles préétablies se tiennent dans les deux langues officielles pour que les employés puissent s'y inscrire d'eux-mêmes.				
	Les documents de sensibilisation à la sécurité sont en permanence mis à jour pour y refléter les nouvelles politiques, lignes directrices et autres en matière de sécurité.				
	Un questionnaire est envoyé tous les deux mois après la participation à une séance de sensibilisation à la sécurité pour rappeler les exigences en la matière et renforcer les mesures de conformité.				
	Un rappel est envoyé deux fois par année à tous les employés d'IC de suivre les protocoles de sécurité dans le cadre de leur travail quotidien.				
	Plus de 80 % des employés actuels d'IC ont terminé la formation de l'EFPC sur la sensibilisation à la sécurité (A230), avant la date limite du 30 avril 2015. Les nouveaux employés sont informés de la nécessité de suivre cette formation obligatoire à leur arrivée dans le questionnaire sur la formation exigée qui accompagne la lettre d'offre d'emploi.		<input checked="" type="checkbox"/>		
Réaliser, sur une base prioritaire, une évaluation des menaces et des risques des installations d'IC où des changements importants ont été apportés et/ou à la suite de modifications à venir sur le plan des locaux du Ministère. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un plan de projet pour identifier les installations prioritaires qui ont besoin d'une EMR et leur calendrier</li> </ul>	L'évaluation des menaces et des risques (EMR) de l'immeuble C.D. Howe a été terminée en mars 2015.		<input checked="" type="checkbox"/>		
	L'EMR de Place Héritage a été terminée en mars 2015.		<input checked="" type="checkbox"/>		
	L'EMR de Place du Portage a été terminée en mars 2015.		<input checked="" type="checkbox"/>		
	Les EMR de tous les édifices régionaux d'IC ont commencé en mai 2015.			<input checked="" type="checkbox"/>	
	Les EMR de tous les édifices régionaux d'IC ont commencé en mai 2015.			<input checked="" type="checkbox"/>	

respectif.	Une demande d'EMR a été envoyée à tous les bureaux régionaux en mai 2015.		<input checked="" type="checkbox"/>	
Examiner les exigences en matière de sécurité dans les bureaux régionaux, et évaluer les lacunes sur le plan des contrôles de sécurité actuels. <ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer un modèle de fonctionnement régional et à l'AC à l'appui de la prestation du programme de sécurité régional et du plan de mise en œuvre.</li> <li>Mettre en œuvre les recommandations approuvées.</li> </ul>	L'administration centrale offre la formation selon les besoins des bureaux régionaux et des autres bureaux d'IC (OPIC, OC, MC, CRC, etc.) concernant les initiatives de sécurité (p. ex., balayages, EMR, élaboration de plans de continuité des activités) afin de normaliser les pratiques de sécurité liées à l'exécution du programme de sécurité d'IC.			<input checked="" type="checkbox"/>

<b>Catégorie : Conception et réalisation de programme</b>			
Propriétaires du risque <sup>11</sup>	Évaluation du risque		
	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
<ul style="list-style-type: none"> <li>Chef de l'informatique, Bureau principal de l'information (BPI)</li> <li>Sous-ministre adjoint, Secteur de la gestion intégrée (SGI)</li> <li>Risque partagé pour tous les chefs de secteur</li> </ul>			
<b>Énoncé du risque</b>			
Une capacité inadéquate de gérer l'information du Ministère pourrait donner lieu à une divulgation non autorisée d'information de nature délicate et à une détérioration de la réputation et de la crédibilité du Ministère.	<b>Moyen-élevé</b>	<b>Moyen-élevé</b>	<b>Moyen</b>
<b>Incidence</b>			
La divulgation non autorisée de renseignements de nature délicate pourrait mettre le Ministre et le ministère dans l'embarras à l'égard du public, effriter la confiance accordée au gouvernement et donne lieu à des plaintes de poursuites contre la Couronne.			

<sup>11</sup> Le risque est partagé par le BPI, responsable de la sécurité des TI et du plan d'action de la GI, et le SGI, responsable du plan d'action portant sur la sécurité personnelle et la culture de sécurité.

## Moteurs

Le Ministère détient de grandes quantités de renseignements de nature délicate, notamment les suivants : documents confidentiels du Cabinet, information sur les entreprises canadiennes et leurs stratégies, données dans les dépôts d'insolvabilité, renseignements financiers de tiers et documents associés aux relations fédérales-provinciales qui attirent les gouvernements étrangers, les médias et les groupes externes. Hausse des attaques subtiles du gouvernement fédéral (p. ex., menaces sophistiquées et persistantes) et infractions de sécurité et divulgations de données à l'interne (Industrie Canada).

Augmentation de l'information de nature délicate transférée entre le Ministère et les utilisateurs par voie électronique.

Sensibilisation limitée des employés pour reconnaître les processus adéquats de GI et de sécurité en ce qui concerne la manipulation, la transmission, le stockage et la destruction de renseignements protégés et classifiés.

Étant donné le grand nombre de bureaux répartis à l'étendue de la RCN et dans les districts régionaux, il est difficile d'assurer un niveau de sécurité uniforme et d'assurer un niveau de formation adéquat.

Le réseau de TI et l'infrastructure de sécurité informatique vieillissante permettent uniquement la communication et le stockage de l'information protégée A ou protégée B, à l'aide de chiffrement.

## Stratégie d'atténuation

Pour atténuer ce risque, IC a adopté une stratégie à deux volets, en optimisant l'incidence du programme de sécurité ministériel, et en tirant profit des gros investissements dans les TI (comme la transformation des services de courriel et GCDocs), afin d'améliorer la sensibilisation à la gestion de l'information et les pratiques connexes à l'étendue du Ministère.

Plan d'action 2015-2016	Jalons clés	État <sup>12</sup>		
		Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
<b>Secteur de la gestion intégrée (SGI)</b>				
Renforcer les structures de gouvernance de la sécurité du Ministère pour s'aligner sur les exigences de la Politique sur la sécurité du gouvernement (PSG) du SCT.	Rapport semestriel préparé par les membres du Groupe de travail sur la sécurité ministérielle (GTSM), portant sur les contrôles de sécurité, tant les contrôles en place que les contrôles prévus dans leurs secteurs respectifs.			
Élaborer et mettre en œuvre un plan de projet pour appuyer la mise en place de procédures d'enquête administrative sur la sécurité du Ministère ainsi que des produits et des outils pour l'appuyer.	Un guide des procédures d'enquête administrative a été mis au point en collaboration avec la Sécurité de la TI, la SST, la MLR, la DGVE, l'AIPRP et les Services juridiques et tous les employés et les gestionnaires d'IC en ont été informés par le truchement du bulletin hebdomadaire d'IC et des séances de sensibilisation à la sécurité.			

<sup>12</sup> Légende de l'état



En cours :  
Actions avec une date prévue de fin.



Terminé :  
Actions qui ont été achevées depuis la dernière mise à jour.



Continu :  
Actions qui se poursuivront de façon indéfinie.

	Il existe une base de données sur les enquêtes pour suivre les incidents, cerner les tendances en matière de sécurité et établir les rapports connexes.			
Acquisition d'un réseau de communication très secret (RCTS) pour la transmission et l'analyse sécurisées de renseignements de nature délicate.	<p>Une formation individuelle est donnée à l'interne aux nouveaux utilisateurs, car de nouveaux comptes sont créés.</p> <p>Une séance de formation sur la sécurité des communications est offerte tous les ans aux nouveaux utilisateurs.</p>			
Continuer d'accroître la sensibilisation à l'égard de la sécurité dans l'ensemble du ministère au moyen du Programme de sensibilisation à l'égard de la sécurité d'Industrie Canada.	<p>Des séances de sensibilisation à la sécurité sont données tous les mois ou lorsqu'elles sont nécessaires, en plus du cours obligatoire de sensibilisation à la sécurité de l'EFPC que suivent tous les employés d'IC.</p> <p>Les documents de sensibilisation à la sécurité sont tenus à jour et contiennent toutes les nouvelles exigences.</p>			
Améliorer les mesures de sécurité des lieux.	Un plan pour le groupe Sécurité et installations en cas d'interruption de travail a été élaboré pour assurer de façon continue la sécurité des employés, de l'information et des biens sous la responsabilité du Ministère.			
	Les installations d'IC sont inspectées chaque semaine en dehors des heures de travail pour s'assurer de la conformité de la sauvegarde de l'information et des biens du Ministère.			
<b>Bureau principal de l'information (BPI)</b>				
Mettre en œuvre un processus officiel d'évaluation de sécurité et d'autorisation.	<p>En 2015-2016, on continuera de mettre l'accent sur la réalisation du Programme de gestion du risque en matière de sécurité des TI afin de s'aligner sur <i>La gestion des risques liés à la sécurité des TI : Une méthode axée sur le cycle de vie</i> (ITSG-33) du CST.</p> <p>Les objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'élaboration d'un cadre ministériel doit encore commencer, mais la portée a été limitée aux demandes seulement;</li> <li>• l'utilisation des profils de contrôles de sécurité, qui définissent les contrôles de sécurité nécessaires pour répondre aux besoins opérationnels, a commencé.</li> </ul>			

<p>Améliorer les capacités de protection active d'IC (prévention, détection, réponse et redressement) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer un plan de projet pour améliorer le Programme de sensibilisation à la sécurité informatique</li> <li>Améliorer la gestion de la vulnérabilité</li> <li>Accroître la capacité de détecter les incidents de sécurité potentiels en temps opportun de manière à réduire les préjudices, les délais de redressement et les coûts</li> </ul>	<p>Tenue de séances mensuelles de sensibilisation à la sécurité, en collaboration avec la Direction des services de sécurité (SGI). Webex a été utilisé pour les participants éloignés. Le BPI recueille des données sur les participants, dont le secteur et la région.</p> <p>La Sécurité informatique participera, en collaboration avec le SGI, à la Semaine de sensibilisation à la sécurité d'Industrie Canada. La Sécurité informatique dirigera également une campagne de sensibilisation afin de mettre en valeur le Mois sur la sensibilisation à la cybersécurité.</p>			
	<p>Des rapports trimestriels sur l'état de la sécurité des TI au sein d'Industrie Canada seront présentés à la haute direction.</p> <p>La Sécurité des TI continuera de peaufiner les paramètres afin d'améliorer la collecte de renseignements organisationnels et de renforcer le Programme de sécurité des TI à Industrie Canada. Le secteur recueille actuellement des données sur la gestion des incidents et des risques.</p>			
	<p>L'évaluation de la vulnérabilité est une responsabilité partagée par Industrie Canada et Services partagés Canada (SPC). Industrie Canada est responsable des ordinateurs de bureau tandis que SPC est responsable de l'infrastructure du réseau et des serveurs.</p> <p>La Sécurité informatique d'IC recevra l'information concernant les vulnérabilités de l'Équipe de réaction aux incidents informatiques du gouvernement du Canada (ERII-GC) et mobilisera les intervenants appropriés d'IC pour veiller à ce que les vulnérabilités soient traitées en temps opportun.</p> <p>Pour être conforme avec le plan de gestion des événements, IC a créé deux comptes génériques qui facilitent le partage d'information avec le SCT et SPC. Il s'agit d'une exigence du SCT.</p>			
	<p>La Sécurité informatique continue de participer aux activités opérationnelles permanentes, telles que la collaboration et la surveillance des services offerts par SPC pour assurer la continuité des capacités existantes.</p>			
	<p>Lancer le projet pour le partage sécuritaire des documents. Ce projet vise à fournir aux</p>	<p>Utilisation sécuritaire des appareils mobiles; Atténuer les risques entourant l'utilisation d'appareils mobiles (perte, vol et logiciels malveillants).</p>		

<p>employés d'IC les outils nécessaires pour stocker et partager de façon sécuritaire l'information classifiée.</p>	<p>Le BPI mettra en œuvre une solution de contrôle pour les appareils mobiles pour s'assurer que toute l'information d'IC sauvegardée sur ces appareils est protégée contre l'accès non autorisé, en cas de vol ou de perte des appareils.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Point de contrôle 3 prévu le 15 septembre 2015</li> <li>• Mise en oeuvre prévue en décembre 2015</li> </ul>			
<p>Lancer un projet GCDocs pour mettre en œuvre un outil commun à tous les employés pour stocker, partager, trouver et contrôler l'accès aux documents dont ils ont besoin.</p>	<p>Le BPI met en œuvre le projet de GCDocs, tel que défini dans la feuille de route mise à jour, présentée au Conseil des investissements en juin 2015. Les jalons clés à atteindre en 2015-2016 sont la vaste planification du projet et de nombreuses activités de préparation au déploiement, qui sont essentielles à la réussite du projet. Nous estimons qu'environ 80 % des unités opérationnelles seront prêtes à la fin de l'exercice 2016-2017 et que toutes le seront à la fin du premier trimestre de l'exercice 2017-2018.</p> <p>Les principales réalisations jusqu'à maintenant en 2015-2016 comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• approbation du point de contrôle 3 du Conseil des investissements en juin 2015;</li> <li>• protocole d'entente sur l'année pilote 2015-2016 avec TPSGC, signé en septembre 2015 et fondé sur le dernier modèle de délivrance des licences et du coût des infrastructures;</li> <li>• achèvement de l'architecture d'information de l'entreprise (AIE) pour les Services internes en septembre 2015;</li> <li>• la date cible de fin des consultations sur le processus opérationnel ministériel concernant l'AIE est décembre 2015;</li> <li>• les consultations particulières des secteurs concernant l'AIE doivent commencer en janvier 2016.</li> </ul>			
<p>Mettre en œuvre des activités pour encourager l'engagement et l'adoption à long terme d'outils, de normes et de pratiques à jour de GI :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la gestion et la surveillance des fonds d'information du Ministère;</li> <li>• Cerner et confirmer les spécialistes fonctionnels de GI et les responsables de la GI dans les unités opérationnelles;</li> </ul>	<p>Donner des conseils aux secteurs sur l'exécution des activités de préparation et de nettoyage de GI afin de faciliter la mise en œuvre de l'ITSC, l'élimination des dossiers de stockage personnels et la mise en œuvre de GCDocs. Améliorer la gestion et la surveillance des fonds d'information du Ministère.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une série de huit guides visant à aider les secteurs à déterminer leurs ressources qui ont une valeur opérationnelle est mise à leur disposition dans l'intranet d'IC.</li> <li>• Une trousse de nettoyage de la GI a été publiée et remise aux unités opérationnelles.</li> </ul> <p>Des séances de nettoyage de l'information de la GI, axées sur les disques partagés et les disques personnels, ont été données à toutes</p>			<p>Dépend des dates de migration pour le service de courriel et GCDocs</p>
				

<ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir régulièrement des possibilités de sensibilisation et de formation pour la GI;</li> </ul> <p>Exécuter des activités de découverte et de nettoyage de dépôts d'information non structurés existants pour appuyer l'Initiative de transformation des services de courriels (ITSC) et GCDOCS.</p>	<p>les équipes sectorielles de nettoyage à l'été 2015 afin d'expliquer les outils et d'aider les équipes à dresser un plan de travail.</p> <p>Une fois GCDOCS mis en œuvre, une communauté de pratique (CdP) de GI sera créée et comptera des représentants des intervenants du DPI et des spécialistes fonctionnels de la GI des unités opérationnelles de tout le Ministère.</p> <p>De la documentation de sensibilisation à la GI sur la création, la réception, le partage et la protection de l'information sera diffusée en ligne dans l'intranet d'IC. Il s'agira d'une possibilité d'apprentissage autonome et à rythme libre offerte à tous les employés d'IC.</p>			
	<p>Plusieurs secteurs ont ciblé des spécialistes fonctionnels de la GI, mais certains secteurs et certaines directions générales ont adopté une formule basée sur les rôles et réparti les tâches entre les membres du personnel en place, ce qui ne pourra probablement pas durer à la mise en œuvre de GCDOCS.</p> <p>L'utilisation de GCDOCS nécessitera un investissement permanent des unités opérationnelles, ce qui a été dit régulièrement aux chefs de la GI des unités opérationnelles. Le travail à faire pour adapter le rôle des spécialistes fonctionnels de la GI aux nouvelles tâches nécessaires une fois GCDOCS en place est permanent.</p>	s.o.		Dépend des dates de migration pour GCDOCS
	<p>Les plans d'action annuels de la GI des secteurs sont en place, et chaque secteur présente un rapport sur les progrès réalisés à la fin de l'exercice financier.</p>		s.o.	
	<p>En 2015-2016, on continuera de mettre l'accent sur la réalisation du Programme de gestion du risque en matière de sécurité des TI afin de s'aligner sur <i>La gestion des risques liés à la sécurité des TI : Une méthode axée sur le cycle de vie</i> (ITSG-33) du CST.</p> <p>Les objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>l'élaboration d'un cadre ministériel doit encore commencer, mais la portée a été limitée aux demandes seulement;</li> <li>l'utilisation des profils de contrôles de sécurité, qui définissent les contrôles de sécurité nécessaires pour répondre aux besoins opérationnels, a commencé.</li> </ul>			

Catégorie : Conception et réalisation de programme				
Propriétaire du risque	Évaluation du risque			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef de l'informatique, Bureau principal de l'information (BPI)</li> </ul>				
Énoncé du risque	Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice	
Le Ministère ne sera peut-être pas en mesure de tirer profit de ses investissements en TI et de mettre en œuvre une approche organisationnelle aux TI fructueuse qui est alignée à la nouvelle direction du Gouvernement du Canada en matière de services en TI ainsi qu'à Services partagés Canada.	Moyen	Moyen	Moyen	
Incidence				
Il existe un risque que le Ministère ne puisse pas relever entièrement les défis associés à l'atteinte de l'équilibre entre les exigences communes en matière de TI d'Industrie Canada, celles du gouvernement du Canada à titre d'entreprise et celles spécifiques à l'organisation.				
Moteurs				
<p>Une solide orientation au niveau du gouvernement du Canada (GC) quant à la transformation et à la consolidation a mené à une forte augmentation de nouvelles demandes découlant des initiatives menées par SPC et le SCT. De nombreux grands projets dont les calendriers dictés par des éléments extérieurs toucheront tous les secteurs / unités opérationnelles (par ex., transformation du courriel, GCDocs, consolidation des centres de données).</p> <p>De multiples activités dirigées par IC et initiatives de transformation des TI sont également en cours (par ex., STIT, BSF, OPIC).</p> <p>La capacité d'entreprendre ce travail est limitée tant au BPI que dans les secteurs / unités opérationnelles. Étant donné que les ressources sont limitées, une partie du travail devra être reportée en fonction de l'évaluation des priorités globales. Selon les initiatives qui sont reportées, le Ministère pourrait être perçu comme n'appuyant pas le programme de transformation du GC ou comme ne répondant pas aux besoins de l'organisation / du programme</p>				
Stratégie d'atténuation				
Les processus de gouvernance existants d'IC seront utilisés pour orienter les investissements ministériels dans la TI et les activités connexes vers les secteurs qui cadrent le mieux avec les priorités opérationnelles du Ministère et du gouvernement du Canada. En 2014-15, IC a développé un nouveau cadre de classement des projets pour appuyer la fixation des projets prioritaires parmi son vaste portefeuille de projets. Le processus d'investissement dans les projets ministériels de 2015-2016 guidera l'établissement de la priorité des projets et les décisions d'investissement.				
Plan d'action 2015-2016	Jalons clés	État <sup>13</sup>		
		Début d'exercice	Mi-exercice	Projeté à la fin d'exercice
Élaborer un Plan d'investissement dans les projets ministériels 2015-	Présentation du portefeuille de projets au Conseil des investissements en janvier 2015 et approbation en mars 2015.			

<sup>13</sup> Légende de l'état



En cours :  
Actions avec une date prévue de fin.



Terminé :  
Actions qui ont été achevées depuis la dernière mise à jour.



Continu :  
Actions qui se poursuivront de façon indéfinie.

2020. Les détails du Plan d'investissements en projets est ajouté au Plan ministériel d'IC, qui est également le Plan d'investissement d'IC.				
Mettre à jour la Stratégie de TI du Ministère en s'alignant sur avec les autres initiatives stratégiques du GC et d'IC (par ex., Milieu de travail 2.0).	Mise à jour annuelle de la Stratégie de TI du Ministère d'ici le T1 2015-2016. <ul style="list-style-type: none"> <li>La haute direction procède actuellement à l'examen de la Stratégie de GI/TI.</li> </ul>			
	Initiatives de cartographie des capacités organisationnelles – Continuer de collaborer avec les secteurs afin de documenter les processus opérationnels. <ul style="list-style-type: none"> <li>Achèvement de la cartographie en collaboration avec quatre unités opérationnelles (CRC, RIR, BSG et DGT)</li> <li>Début des travaux avec les deux autres unités opérationnelles (SCI, STIT)</li> </ul>			
Élaborer et mettre en œuvre un plan ministériel de TI 2015-2018, tel que défini par le SCT. L'information dans le plan ministériel de TI est utilisée par SPC pour des fins de planification et représente une façon qu'IC partage de l'information avec SPC au sujet des projets.	Présentation du Plan ministériel de TI 2015-2018 au SCT et mise à jour à la mi-année en cours.			
Continuer d'améliorer le nouveau cadre permettant de faciliter la gestion du portefeuille des projets d'IC et d'équilibrer les sous-portefeuilles de projets régis par IC et le GC.	Élaborer et mettre en œuvre un nouveau cadre permettant d'améliorer la compréhension, le classement, l'établissement des priorités et l'équilibre du portefeuille des projets d'IC : <ul style="list-style-type: none"> <li>mise en œuvre du nouveau cadre d'établissement des priorités du Plan d'investissement des projets de 2015-2016 (T4-2014-2015). Il sera de nouveau utilisé en 2016-2017.</li> <li>Poursuite des travaux liés à la mise en oeuvre des changements au formulaire de proposition d'activité.</li> </ul>			
Maintenir un contact régulier avec Services Partagés Canada (SPC) et continuer à partager l'information de planification.	SPG participe maintenant aux réunions bihebdomadaires du Comité de gestion et de supervision du BPI. Invitation de SPG au conseil de gouvernance d'IC et création d'une nouvelle réunion IC-SPG sur les affaires communes. Mise à jour à la mi-année de l'information des projets d'IC dans			

	l'application Clarity du SCT, au plus tard le 30 septembre 2015. Réunions hebdomadaires de liaison SPG-IC et points de contact réguliers du partenariat des dirigeants.			
--	--	--	--	--

<b>Catégorie : Réputation et attentes des intervenants</b>			
<b>Propriétaire du risque</b>	<b>Évaluation du risque</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef de l'informatique, Bureau principal de l'information</li> </ul>	<b>Début d'exercice</b>	<b>Mi-exercice</b>	<b>Projeté à la fin d'exercice</b>
<b>Énoncé du risque</b>			
Le Ministère ne sera peut-être pas en mesure de tirer profit des occasions présentées par les données massives en temps opportun.	Moyen-faible	Moyen-faible	<b>Moyen-faible</b>
<b>Incidence</b>			
<p>Les secteurs de programmes et de services d'Industrie Canada seraient incapables de tirer profit des conseils pratiques et concrets pour les entreprises grâce aux données massives, ce qui donnerait lieu à des possibilités perdues pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• appuyer la prise de décisions opportunes et factuelles;</li> <li>• optimiser les ressources du Ministère;</li> <li>• découvrir les renseignements clés nécessaires pour améliorer le rendement des entreprises et obtenir une perspective analytique sur l'orientation future des politiques et des programmes;</li> <li>• améliorer la productivité des personnes et des processus;</li> <li>• améliorer la qualité des données.</li> </ul>			
<b>Moteurs</b>			
<p>Des données communes existent actuellement à l'étendue du Ministère, y compris ENTREPRISE et EMPLACEMENT GÉOGRAPHIQUE, mais elles ne sont pas gérées ou tenues à jour de façon centrale. À ce stade-ci, le Ministère a une gouvernance des données axée sur le secteur d'activité, ce qui rend difficile le partage d'information à l'étendue du Ministère et tirer profit des possibilités éventuelles des mégadonnées, y compris celle de faire des analyses horizontales et prévisionnelles.</p>			
<b>Stratégie d'atténuation</b>			
<p>Le BPI dirige actuellement un projet pluriannuel de veille économique et d'outils analytiques, qui contribuera à l'élaboration des éléments fondamentaux requis pour les initiatives futures de données massives à Industrie Canada. À l'avenir, les unités opérationnelles et les propriétaires de l'information d'IC devront faire preuve de leadership pour tirer profit de cette infrastructure et des capacités développées au cours de ce projet pour mettre en œuvre des activités de mégadonnées au sein du Ministère. Ce projet améliorera le processus décisionnel au niveau du Ministère, avec l'appui des données organisationnelles de gestion centralisée et d'un cadre de gestion des mégadonnées et des données de référence.</p>			

Plan d'action 2015-2016	Jalons clés	État <sup>14</sup>		
		Début d'exercice	Mi- exercice	Projeté à la fin d'exercice
Mettre en œuvre les premières étapes de la feuille de route sur l'informatique décisionnelle dans le cadre du projet Informatique décisionnelle et analytique.	Lancer le projet en 2013-2014.	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Une feuille de route sur l'informatique décisionnelle a été approuvée au T1 de 2014-2015. Elle définit l'état actuel, l'état futur et les lacunes qui devront être corrigées au cours des cinq prochaines années.	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Approbation reçue du Conseil des investissements du Ministère de commencer la mise en œuvre de la feuille de route sur l'informatique décisionnelle approuvée (jusqu'à l'approbation de l'étape 2)	<input checked="" type="checkbox"/>		
	La phase de la planification et les éléments nécessaires sont terminés, y compris l'architecture de haut niveau pour la gestion des données de référence. Approbation du point de contrôle 3 obtenue.		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Exécuter le plan du projet selon un mode itératif dans de nombreux secteurs d'activité d'IC, et procéder à la mise en œuvre initiale de la gouvernance des données. Sélection et acquisition de la solution de gestion des données de référence d'Industrie Canada. Lancement du premier modèle de données de référence d'Industrie Canada en mettant d'abord l'accent sur un secteur (par ex., l'Office de la propriété intellectuelle du Canada). Normalisation des processus et de l'environnement de l'informatique décisionnelle à Industrie Canada. Mise en œuvre du nouveau modèle de services d'informatique décisionnelle en mettant d'abord l'accent sur les tableaux de bord et le libre-service adapté aux secteurs d'activité. Optimisation des modèles de données de l'informatique décisionnelle pour mieux servir les secteurs d'activité et le partage horizontal des données. Mise en œuvre de la première phase du Centre d'excellence de la			

<sup>14</sup> Légende de l'état



En cours :  
Actions avec une date prévue de fin.



Terminé :  
Actions qui ont été achevées depuis la dernière mise à jour.



Continu :  
Actions qui se poursuivront de façon indéfinie.

	gouvernance de l'information d'Industrie Canada pour appuyer la première itération des données de référence.			
--	--	--	--	--

